

Les bienfaits inconciliables

Par Jean VALLERAND

Il y a une trentaine d'années, il était de bon ton dans les familles bourgeoises de faire étudier la musique aux fillettes et parfois aux garçonnets. Cette tradition est allée en s'affaiblissant pendant les années de crise et elle était presque complètement éteinte au début de la seconde grande guerre. Elle est peut-être en train de renaitre avec cette différence qu'elle s'est "prolétarisée" et cette prolétarisation est une conséquence de la seconde grande guerre. Pendant la guerre les classes prolétariennes ont accédé à des revenus qui ont ouvert les portes de l'éducation musicale à des jeunes à qui elles étaient auparavant fermées.

Devant l'instruction générale, les classes prolétariennes ont également modifié leur attitude: ayant goûté à l'instruction elles y ont pris goût et la fréquentation scolaire est certainement plus intense maintenant dans les classes ouvrières qu'elle ne l'était avant la guerre.

Dans le domaine des études musicales cette double modification a eu des conséquences très complexes qui ont à leur tour provoqué des problèmes. Le plus sérieux de ces problèmes est le plus difficile à résoudre: réside dans la simultanéité des études scolaires et des études musicales. De façon

générale l'école retient chez elle les jeunes jusque vers trois heures et demie ou quatre heures de l'après-midi; en moyenne les jeunes arrivent à la maison une demi-heure après la fin des classes, ils ne sont guère libérés de leurs devoirs et leçons avant sept heures ou huit heures du soir pour les plus jeunes, neuf heures et parfois dix heures pour les adolescents.

Un très jeune étudiant en musique doit pouvoir consacrer au moins une heure par jour à son instrument; ce temps nécessaire à la "pratique" croît rapidement au fur et à mesure que l'élève avance en technique.

Au bout de trois ou quatre ans d'études, l'élève-musicien devrait pouvoir consacrer trois heures par jour à sa musique. Or à ce moment ses études scolaires accablent la quasi totalité de son temps. Et voilà le jeune musicien partagé entre la musique et l'école, affrontant ce dilemme: négliger ses études scolaires ou négliger ses études musicales.

La conséquence de cette situation est que le niveau de la culture musicale augmente chez nous puisque des jeunes de plus en plus nombreux font des études musicales. La quasi totalité de ces jeunes abandonnent un jour ou l'autre leurs études musicales au profit de leurs études générales, mais ce qu'ils savent de musique leur constitue une culture.

Cette situation en soi n'a rien d'anormal. Ce qui est anormal c'est que ceux qui sont surdoués musicalement se recrutent aux mêmes problèmes que les autres. Que les autres ne puissent pas de solutions spéciales pour les surdoués, voilà qui est grave.

Dans l'état actuel des choses, ceux qui accèdent à des carrières de musiciens professionnels sont généralement ceux qui ont sacrifié leurs études générales et ils ne sont pas nécessairement des surdoués musicalement. Au contraire, les surdoués musicalement se recrutent la plupart du temps parmi les surdoués scolaires. Ce sont précisément ces surdoués que notre système actuel ne favorise pas.

Que quelques exceptions réussissent à traverser ce mur ne change rien à l'affaire. Chaque année des élèves-musiciens surdoués abandonnent leurs études musicales au profit de leurs études générales, attirant un auditoire de plus de 125.000 personnes.

Né en 1912, Feike Asma commence sa carrière d'organiste de concert à l'âge de neuf ans à l'église de Den Helder, où son père était organiste. Élève de Jan Zwart, compositeur bien connu, il se mérita tous les premiers prix dans les conservatoires de Hollande.

Editeur en chef de la revue européenne "Het Orgelblad" le Magazine de l'Orgue, il est un des plus fidèles interprètes de la musique d'orgue française, et à ce propos il a été engagé par la Radiodiffusion néerlandaise pour enregistrer sur les grandes orgues de St-Sulpice, à Paris, toutes les œuvres de Charles Marie Widor.

Les compagnies EPIC (Phillips) et DURACO ont déjà plus de trente disques enregistrés par M. Asma, tant en Angleterre, en Hollande ou en France.



FEIKE ASMA donnera un récital d'orgue à l'église Notre-Dame, le lundi, 23 novembre, sous les auspices des Concerts d'orgue du Québec.

Organiste virtuose à l'église Notre-Dame

Les concerts d'orgue du Québec présentent en récital, le célèbre organiste hollandais, Feike Asma, lundi soir le 23 novembre prochain à l'église Notre-Dame (Place d'Armes), à 8 h 45.

Feike Asma est non seulement un des plus grands virtuoses de l'orgue à l'heure actuelle, mais il s'est créé une réputation internationale par la diffusion de ses enregistrements du répertoire de la musique d'orgue. En Europe, jusqu'ici il a donné plus de 200 récitals par année, attirant un auditoire de plus de 125.000 personnes.

Né en 1912, Feike Asma commence sa carrière d'organiste de concert à l'âge de neuf ans à l'église de Den Helder, où son père était organiste. Élève de Jan Zwart, compositeur bien connu, il se mérita tous les premiers prix dans les conservatoires de Hollande.

Editeur en chef de la revue européenne "Het Orgelblad" le Magazine de l'Orgue, il est un des plus fidèles interprètes de la musique d'orgue française, et à ce propos il a été engagé par la Radiodiffusion néerlandaise pour enregistrer sur les grandes orgues de St-Sulpice, à Paris, toutes les œuvres de Charles Marie Widor.

Les compagnies EPIC (Phillips) et DURACO ont déjà plus de trente disques enregistrés par M. Asma, tant en Angleterre, en Hollande ou en France.

AU RIDEAU-VERT
Denise St-Pierre en religieuse

Denise St-Pierre que nous applaudissons chaque année au théâtre dans différentes compositions, n'a pas fini de nous étonner. Dans "Edwige" pièce de Maurice Gagnon, que présente actuellement "Le Théâtre du Rideau Vert" à la salle du Gesù, elle incarne une religieuse tout ce qu'il y a de plus amusant et authentique. Elle y prête son talent et sait comme toujours apporter aux spectateurs des moments de franche gaieté.

"Edwige" est une pièce qui englobe une période de sept ans, et traite de la vie d'une femme handicapée. La pièce émeut et fait sourire tour à tour.

Il y a cinq représentations par semaine, mardi, jeudi, vendredi, samedi à 9 h, et mercredi à 7 h 30. Il y a relâche dimanche et lundi.

AU THEATRE-CLUB
"Marie - Octobre" pour un soir

"Le Mal court" poursuit sa carrière au Théâtre-Club avec un succès toujours croissant: samedi soir dernier l'affluence fut telle qu'une centaine de personnes ne purent trouver place dans le théâtre. Il reste cependant de bons billets disponibles pour tous les autres jours de la semaine. Cette semaine la pièce

(Suite à la page 11)

Radio-Canada s'explique au sujet de Simone de Beauvoir

Dans un texte préparé par ses services d'information, Radio-Canada explique pourquoi l'interview de la romancière française Simone de Beauvoir a été supprimée à l'émission "Premier plan". Voici ce texte tel qu'il nous est parvenu. — N.D.L.R.

A l'émission "Premier plan", le dimanche 8 novembre dernier, la Direction des programmes de Radio-Canada a substitué à une rencontre prévue avec Simone de Beauvoir une interview entre Ali Khan et le commentateur René Lévesque. Ce changement résultait de la décision délibérée de la Direction de Radio-Canada qui n'obéissait en ceci à aucun ordre reçu de l'extérieur. C'est toujours par le souci d'une grande prudence vis-à-vis du bien de la population que les responsables ont ainsi agi.

Un des buts de l'émission "Premier plan" est de présenter au public des personnalités marquantes de notre ère. Simone de Beauvoir compte parmi ces figures qui, en notre siècle, font saillie sur le front commun de l'humanité, et son œuvre est manifestement l'une des plus discutées dans le monde d'expression française et chez ceux qui ont été atteints par sa traduction.

En raison de ceci Wilfrid Lemoine a donc interviewé Simone de Beauvoir. Une première projection de cette émission a été faite et le témoignage apporté par Simone de Beauvoir sur sa pensée contenue dans son œuvre était clair, cohérent sans passion et d'une audace qui accompagne toujours une grande franchise. Il apparaît que la qualité de cette émission, sous l'angle de la production, la rendait digne de faire partie de "Premier plan" selon que le projet en avait été conçu, et on l'a inscrite à l'horaire. Une telle inscription n'est jamais définitive, la Direction étant libre, sur réflexion ultérieure, de se raviser concernant la diffusion de quelque programme que ce soit, tout en regretant l'inconvénient mineur qui peut en résulter.

En raison de ceci Wilfrid Lemoine a donc interviewé Simone de Beauvoir. Une première projection de cette émission a été faite et le témoignage apporté par Simone de Beauvoir sur sa pensée contenue dans son œuvre était clair, cohérent sans passion et d'une audace qui accompagne toujours une grande franchise. Il apparaît que la qualité de cette émission, sous l'angle de la production, la rendait digne de faire partie de "Premier plan" selon que le projet en avait été conçu, et on l'a inscrite à l'horaire. Une telle inscription n'est jamais définitive, la Direction étant libre, sur réflexion ultérieure, de se raviser concernant la diffusion de quelque programme que ce soit, tout en regretant l'inconvénient mineur qui peut en résulter.

pour le téléspectateur ou le radiophobe. Des éléments nouveaux ont amené plusieurs membres de la direction à recevoir cette émission qui mettait en vedette une personnalité aussi forte que Simone de Beauvoir dont l'œuvre est sujette à de multiples controverses. C'est en pensant surtout à la multiplicité des groupes qui, dans les foyers, sont présents à cette émission, que la direction de Radio-Canada décida de suspendre la présentation de ce film.

C'est qu'en effet, l'émission "Premier plan" a été rapidement un nombre toujours croissant de téléspectateurs qui se chiffrent maintenant par plusieurs centaines de mille.

Or, au cours de cette interview, Simone de Beauvoir exprime sans ambages des opinions qui s'opposent carrément aux convictions de notre population concernant l'existence de Dieu, l'institution du mariage et d'autres réalités de première grandeur. De telles informations auraient pu surprendre et choquer durablement toute une partie des auditeurs peu préparés à de telles énonciations. La direction a donc décidé de ne pas projeter ce film sur nos écrans.

Les directeurs de Radio-Canada étaient, cependant, tout à fait conscients que les difficultés survenues à l'occasion de cette entrevue de Simone de Beauvoir ne lui sont pas exclusives. Le cas était cependant assez exemplaire pour justifier une rencontre des dirigeants de Radio-Canada et d'invités réunis en consultation. C'est ainsi qu'une trentaine de personnes de compétence reconnue dans leur secteur d'activité, tant du clergé que du laïc, furent invitées à une projection du film dans une salle de Radio-Canada. Ces invités

exprimèrent leurs opinions et échangèrent leurs points de vue avec les membres présents du personnel de Radio-Canada.

De telles consultations n'ont rien de nouveau. Soucieux de leur rôle d'éducateurs, les responsables de la programmation à Radio-Canada ont souvent recours à une telle procédure pour ajouter aux éléments qu'ils possèdent déjà eux-mêmes, en vue d'assurer à la population les émissions qui lui conviennent le mieux. Les consultants, cette fois-ci, étaient peut-être un peu plus nombreux parce que, précisément, les considérations qui les réunissaient prenaient délibérément plus d'ampleur.

On a envisagé, dans son acceptation la plus totale, la complexité du problème posé par la présentation à l'écran d'éléments qui violentent les convictions profondes aussi bien que les habitudes intellectuelles et les dispositions affectives de notre population.

Ce problème qui n'est pas nouveau, mais qui est plus aigu en regard de cette émission, retient à ce point l'attention de la direction qu'elle a décidé de poursuivre plus à fond dans l'examen de tous les éléments qui y ressortissent.

A cette fin, de nouvelles consultations suivront, auprès de groupes sélectifs ou composés, qui permettront de mieux évaluer le public que nous voulons servir en toute conscience et responsabilité.

En attendant ainsi les directeurs de Radio-Canada tiennent que loin d'aliéner leurs responsabilités, ils vont au contraire dans le sens de celles-ci, en tenant un compte le plus soigneux possible de leurs programmes comme du public qui les reçoit.

Premier spectacle du Théâtre de France

"Tête d'Or" de Paul Claudel

Par Pierre de GRANDPRE

Jean-Louis Barrault entend faire du nouveau "Théâtre de France" le lieu "du risque, des audaces et des combats". Et pour commencer, il monte "Tête d'Or" de Paul Claudel. C'est un bon choix, conforme à son propos. Il était bien temps, plus d'un demi-siècle après sa rédaction, que ce drame touffu, bousculé, fougueux, cette première fermentation, ce premier grand jallissement d'un génie de vingt ans, reprenne la consécration de la représentation régulière sur une grande scène française.

Est-ce un choix réellement audacieux? On ne l'eût pas cru. Il faut pourtant se rendre à l'évidence devant les réactions bêtues et spirituellement dédaigneuses du "tout-Paris" des premières représentations, devant celles aussi d'une partie de la presse. Comment s'expliquer qu'un public qui commente tout de même à prendre l'habitude et le goût du déchiffrement de plus denses énigmes, qui applaudit de plus en plus volontiers Audubert, Beckett ou Ionesco, maintienne avec une toute mondiale obstination la légende, accréditée par des chansonniers dans la moquerie superficielle et le mépris, d'une prétendue impénétrabilité de Claudel? En vérité, le "grand-père" Claudel devrait depuis longtemps être devenu l'un des plus pour des esprits modernes. Même dans les deux pièces, chargées plus que les autres de symboles qui obligent à hésiter sur leur interprétation, et qui se situent aux deux pôles d'une carrière dramatique: ce "Tête d'Or" qui est une source sauvage et "Le Soulier de satin" qui est un épanouissement, un dénouement, l'apothéose d'un ordre acquis, même dans ces deux œuvres ambitieuses et ambiguës, quel spectateur pourrait sérieusement oser prétendre que les claires significations dont sont chargées la plupart des répliques ne l'atteignent nullement?

Tragédie de la jeunesse

Une autre raison que le goût des utiles batailles de l'esprit à sans doute inspiré à Barrault ce choix inaugural. Cet ancien Odeon placé au cœur du Quartier Latin, il souhaite en faire un théâtre largement accueilli à la jeunesse cultivée. "Tête d'Or" est une œuvre d'École. Or ce sont des intelligences intenses, ouvertes, non encore usées, racornies, caparçonnées ou blasées, qui pourrissent le mieux goûter et qui feront sans doute la fortune d'un chef-d'œuvre aussi torrentiel, naïf et profond que "Tête d'Or". La plus vigoureuse jeunesse d'aujourd'hui devrait y reconnaître l'écho intemporel de ses élans démesurés, de son appétit de vivre, de ses états d'angoisse, de sa disponibilité; de sa passion de mépriser et de dominer le destin qui l'écrase, d'utiliser à bon escient cette force qui est en elle, cette permanence, ce mystère, "force qui lui est donnée", comme à Simon Agnel.

"Tête d'Or", c'est la somme d'une adolescence, de tout son dédain du monde, des règles, de la culture apprise, de sa soif de possession et d'affirmation, de cette insatisfaction essentielle, de ce "secret commun" que chaque génération d'hommes garde en elle". Mais c'est aussi, pour Claudel, autre chose. L'œuvre a une autre dimension. On peut la considérer comme une somme de tout ce qui a échoué dans l'entreprise de possession de la terre par l'Occident. Comme si Claudel cherchait en tâtonnant l'issue unique qui permettrait de réaliser vraiment, de mener au succès l'entreprise de dépassement humain à laquelle Rimbaud s'était cassé les reins, que Mallarmé avait réduite à un jeu de miroirs et à une sacralisation sacrilège du seul langage, le dramaturge-poète, dans sa première œuvre d'importance, fait dialoguer les voix qui se combattent en lui. Reflet d'aspirations dysioniques et prométhéennes, d'un orgueil et d'un effort purement païens, "Tête d'Or" dresse le bilan, établit le constat du désespoir de l'homme sans Dieu.

Écrit trois ans après l'incomplète conversion à Notre-Dame, et peu de temps avant la vision acceptée d'un univers régénéré, soustrait au néant final solidifié par la foi, — seule proie capable de combler l'exubérance d'un poète avide de réalités plus que de jeux verbaux, — "Tête d'Or", qui raconte une furieuse défense contre la solution aperçue, la foi, est tout plein de la hantise et de l'horreur du néant.

Le combat de la nature et de la grâce

En un prologue admirable, rivalisant avec les plus hautes scènes du théâtre claudélien de

la maturité, le drame d'une conscience déchirée prend chair et visage. Simon Agnel, entraînant la femme qu'il aime, croit en être quitte avec l'amour. Privé du bonheur, seul subsiste son désir, appuyé sur la conscience d'une force vierge: "Il n'y a plus rien de féminin en moi..." Mais le faible Cèbes ne lui est si fraternel que parce qu'il incarne un autre aspect de lui-même: "Me voici — imbécille, ignorant — j'ai besoin — Et je ne sais pas de quoi..." Cèbes habite un monde à la Kafka, l'inquiétude métaphysique le torture. Trop lucide, il ne sait que poser la question essentielle sur le sens de la vie, et geindre. Lorsqu'il gémit: "Je voudrais trouver le bonheur!" — Mais je suis comble un homme sous terre dans un endroit où on n'entend rien", Simon reconnaît: "Moi-même je suis dans ce lieu profond"; mais sa vitalité quant à lui, le fait passer outre. Il est comme une force de la nature. Le bel hymne à l'Arbre, "père immobile", "vieillard", "fils de la terre", contient la seule foi à laquelle il adhère: il tient de ce "précepteur" unique l'après-volonté de ne pas perdre la "seve" essentielle qu'il sent bouillonner en lui: "La terre et le ciel tout entier, il te les faut pour que tu te tiennes droit". De mort, que je me tienne droit! Que je ne perde pas mon âme!"

Simon Agnel n'est qu'un sans objet, qu'une aspiration indéfinie. Ce qu'il lui faut, c'est "tout", le pouvoir suprême. C'est ce qui apparaît dans la première partie du drame lorsque, général victorieux, nouveau Cid, sauveur de son peuple, la force du sang, sa colère, son mépris, lui font accomplir le meurtre rituel du roi. Ce maître du temps présent, du temps "déjà passé", il l'a tué "sans le voir", tout à sa tâche révolutionnaire de faire accoucher l'Histoire, bousculant les vanités politiques ou les principes moraux d'un menu fretin démocratique. Mais en temps, avant d'accéder à ce pouvoir absolu qu'il investit d'une liberté aussi absurde que celle de Caligula imaginé par Camus, il a vu expirer dans l'angoisse physique du néant son frère Cèbes qui attendait tout de lui, à qui il a été incapable d'annoncer un autre secret que celui qui lui faisait horreur. Privé de ce dernier lien humain, il a rejeté avec violence le cadavre sur lequel il allait s'attarder, pour ne plus vivre que de son désir et de sa démesure.

Des le début de cet acte est apparue la princesse, figurant ce que les vaincus avaient refusé l'espérance. Devant l'usurpateur, elle s'est tenue ferme, niant les droits arbitraires du surhomme. Et voici, à l'acte dernier, l'héritière royale clouée à un arbre par les mains, sur ce toit du monde, le Causse, où souffrit Prométhée: un soldat s'est vengé de son malheur, elle regrette que ce ne soit pas le général Tête d'Or, son "bien très précieux", qui ait consommé le sacrilège en la clouant au bois du supplice. Le hasard du combat amène Tête d'Or, blessé à mort, à ses pieds.

Au cours des vingt-cinq dernières années, le nom d'André Kostelanetz n'a cessé de briller au premier rang des grands chefs d'orchestre. À la radio, à la télévision et en concert, il a captivé des auditoires nombreux aussi bien en Europe, en Asie qu'en Amérique. On rapporte qu'au Japon ses enregistrements sont les plus populaires.

Au pupitre de l'Orchestre symphonique de Toronto, André Kostelanetz a dirigé des œuvres de Sibelius et de Chopin, de Gounod et de Debussy.

Concert populaire est diffusé le dimanche après-midi à trois heures sur les postes du réseau français de Radio-Canada.

André Kostelanetz à Concert populaire

Au Concert populaire de dimanche prochain, le 15 novembre, l'artiste invité sera nul autre qu'André Kostelanetz, chef d'orchestre de réputation internationale.

Au cours des vingt-cinq dernières années, le nom d'André Kostelanetz n'a cessé de briller au premier rang des grands chefs d'orchestre. À la radio, à la télévision et en concert, il a captivé des auditoires nombreux aussi bien en Europe, en Asie qu'en Amérique. On rapporte qu'au Japon ses enregistrements sont les plus populaires.

Au pupitre de l'Orchestre symphonique de Toronto, André Kostelanetz a dirigé des œuvres de Sibelius et de Chopin, de Gounod et de Debussy.

Concert populaire est diffusé le dimanche après-midi à trois heures sur les postes du réseau français de Radio-Canada.

Résultats du concours du Festival de Stratford

C'est une comédie satirique intitulée "To the Canvas Barricade" dont l'auteur est Donald Jack, d'Oakville, Ont., qui a été primée au concours du Festival de Stratford.

L'auteur, âgé de 35 ans, a déjà écrit plusieurs pièces et scénarios pour la scène, la télévision et le cinéma. Il recevra un montant de \$2,500 et l'assurance que sa pièce sera jouée au Festival.

On a reçu 185 manuscrits pour ce concours qui était ouvert à tous les Canadiens. Il y eut dix finalistes.

Le deuxième prix de \$1,000 a été attribué à Patricia Joudry pour sa pièce intitulée: "Walk Alone Together".

C'est Georges Lowe, de Toronto, qui a reçu le troisième prix de \$750 pour "The Teacher".

Le jury se composait de Peter Ustinov, auteur dramatique et comédien britannique; William Inge, auteur dramatique et comédien; Robert Whitehead, directeur de spectacles; Michael Langham, directeur artistique et scénariste; et de Michael Langham, directeur artistique et scénariste.

Le festival de Stratford et Herbert Whittaker, critique théâtral du Globe and Mail.

A l'Ecole des beaux-arts

Une exposition de photos prises en montagne par Rodolphe de Repentigny

L'école des Beaux-Arts de Montréal présentera, à partir de mardi 17 novembre, une exposition de photos de montagne prises par Rodolphe de Repentigny, mort accidentellement le 24 juillet dernier, sur le glacier Victoria, dans la région du lac Louise.

Critique d'art renommé, Rodolphe de Repentigny qui avait signé plusieurs toiles du nom de Jauran, fut aussi un photographe-avril. Sa caméra l'accompagnait toujours quand il faisait la ronde des expositions, au théâtre et dans ses courses en montagne. C'est même, en partie, à travers cet art qu'il a la photographie, qu'il a développé une telle passion pour la montagne. Chez lui, le photographe complétait merveilleusement bien le montagnard. Car R. de R.

a été plus qu'un alpiniste, un montagnard, en ce sens que sa passion englobait tous les aspects de la montagne et qu'il s'y engageait tout entier. L'intuition du critique, la sensibilité du peintre, l'exigence de l'homme s'alliaient positivement au montagnard et au photographe.

R. de Repentigny avait, par le passé, participé à deux expositions de photographies: l'une à la galerie l'Actuelle, l'autre "Photographie 57" à l'Université de Montréal. Cette exposition comporte des photographies en noir et blanc prises au cours d'excursions, de diverses escalades dans les Laurentides, les montagnes des cantons de l'Est, des Adirondacks, du mont St-Hilaire, du mont Washington et au

cours d'expéditions dans les rochers canadiens.

Pour compléter cette exposition, le centre d'essai du film d'art donnera, mardi 17, à 8 h 30, en l'Auditorium de l'école des Beaux-Arts, une projection de documents de R. de Repentigny et qui seront commentés par Pierre Garneau, l'un de ses compagnons de cordée. Ces manifestations, un hommage à Rodolphe de Repentigny, ont été rendues possibles grâce à la collaboration de Robert Miller, photographe et journaliste à LA PRESSE, et de M. Robert Elie, directeur de l'école des Beaux-Arts.

L'exposition sera visible du 17 au 25 novembre inclusivement, de 2 h. à 10 h. du lundi au jeudi et de 2 à 6 les vendredis et samedis.

Calendrier artistique

THEATRE

Comédie canadienne: "Bouillie et les justes" pièce en quatre actes de Gratien Gelinas. Tous les soirs à 9 heures, sauf le dimanche à 7 h 30. Il y a relâche le lundi.

Géau: "Edwige" de Maurice Gagnon. Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9 h. Mercredi 7 h 30.

Théâtre-Club: "Marie-Octobre". Samedi, dimanche et lundi.

Théâtre Club: "Le Mal court" d'Audubert. Mardi, jeudi, mercredi, vendredi. Théâtre du Nouveau Monde: "Le Baladin du Monde occidental" ce soir, dernier soir.

MUSIQUE

Le Plateau: samedi — Maestros symphonique. Her Majesty's: Ballet national du Canada, samedi (matinée et soirée), dimanche, 15 nov., mardi, 17 nov., mercredi (matinée et soirée) 18 nov., jeudi, 19 nov., vendredi, 20 nov., samedi (matinée et soirée) 21 nov., dimanche (matinée).

EXPOSITIONS

Aux Vieux Moulins: Roger Borkos jusqu'au 20 novembre. 344, av. Victoria: Poirier, Galerie Agnès Lefort: René Desrois, du 16 au 28 novembre. École des Beaux-Arts: Photographie de R. de Repentigny. Galerie Drexler: Delbert Peterson, Jean et Armand Vallancour, jusqu'au 21 novembre.

Matinée symphonique

Une jeune pianiste, Louise Fréchette, élève du Collège de musique Sainte-Croix, et un jeune soprano, Léonie Marcotte, élève de l'École normale du Christ-Roi, des Ursulines de Trois-Rivières, seront solistes à la prochaine matinée de l'Orchestre symphonique de Montréal, samedi prochain, 14 novembre, au Plateau, à 2 h 30 de l'après-midi.

Mlle Fréchette jouera le premier mouvement du Concerto No 3, de Dimitri Kabalevsky et Mlle Marcotte chantera "Thème et variations" de Proch.

Wilfrid Pelletier, qui sera au pupitre et fera les commentaires d'usage, a inscrit au programme l'ouverture "La Conquête" de Rossini, la Symphonie No 40, en sol mineur, de Mozart, ainsi que la suite pour orchestre "Jeux d'enfants" de Georges Bizet.

Disques récents

Chants de Noël

Avec l'approche du temps des Fêtes, de nombreux disques de chants de Noël envahissent le marché. Deux d'entre eux méritent une attention particulière:

● Un disque Vega manufacturé au Canada sous la marque de commerce SELECT présente André Dassy, les Petits Chanteurs de Vincennes et deux orchestres dirigés par Marcel Cariven et Max Gaetli dans un programme d'airs connus: "Belle Nuit, Sainte Nuit", "Mon Beau Sapin", "Venez Adorables", "Trois Anges", "Agnus Dei" de Bizet, "Marche des rois", de Bizet, "Minuit Chrétiens", "Venez Divin Messie", "Ave Maria" de Gounod, "La Légende de Saint Nicolas", "Il est né le Divin Enfant", "Notre Père qui êtes aux Cieux" de Bussier. Interprétation très agréable, réalisation technique excellente. (1-12) SELECT S-12003, en vente chez tous les disquaires; distribué par Ed. Archambault.

● Le deuxième disque s'adresse aux amateurs de musique chorale. Ils auront l'occasion d'entendre cet ensemble discipliné et impeccable qu'est le "Mormon Tabernacle Choir", sous la direction de Richard P. Condie. A l'orgue: Alexander Schreiner et Frank W. Asper. Les chants que ce chœur interprète sont très populaires chez les protestants. Plusieurs nous sont presque inconnus. Par ailleurs, d'autres nous sont familiers comme: "O Come, All Ye Faithful" (Adeste Fideles), "Silent Night, Holy Night", "Tell Us, Shepherd Mankind", un arrangement de "Dixie's Dream", "The Christmas Song", un arrangement de dix-huit chants. (1-12) COLUMBIA ML-5423.

AUBADES: Mélodies interprétées par Aimé Donati ténor. Orchestre sous la direction de Marcel Cariven et Pierre Spiers. 1-12) SELECT S-12004.

● La compagnie canadienne SELECT a emprunté au catalogue de VEGA un disque qui connaît une grande popularité. Aimé Donati, chanteur lyrique, y interprète des mélodies qui vieillissent difficilement. "Serenade" de Gounod, "L'Aubade" de Lalo, "Si mes vœux avaient des ailes" de R. Hahn, "Bonsoir, madame la Lune" de Marini, "Le cœur de Ninon" de Drigo, "Serenade" de Toselli, "Les millions d'Arlequin" de Drigo, "L'heure exquise" de R. Hahn, "Impatience" de Schubert, "Derrière les volets" de Terrier, "Les oiseaux dans la nuit" de Coates, et "Serenade à Ninon" de Delibes. (En vente chez tous les disquaires, distribué par Ed. Archambault).

BACH: Arias par le Bach Aria Group, sous la direction de William H. Scheide. 1-12) DECCA DL-79405 (stéréo) et DL-9405 (monophonique).

● Rares sont les disques de Bach qui atteignent une telle perfection et par les œuvres interprétées et par la reproduction. Les membres du Bach Aria Group sont: Jan Pearce, ténor; Norman Farrow, baryton; Carol Smith, contralto; Eileen Farrell, soprano; Julius Baker, flûte; Robert Bloom, hautbois; Bernard Greenhouse, violoncelle; Paul Ulanowsky, pianiste; et Maurice Wilk, violoniste. Au programme des arias extraits des cantates nos 68, 97, 205, 187, 63, 113, 70 et 157. Ce microfilm présente Bach dans sa forme la plus pure et la plus grandiose — M. T.

PAGANINI: Le Straghe (Les sorcières) et I Palpi. — KREISLER: Liebesfreud, Liebesleid, Schon Rosmarin, Caprice Viennois et Tambourin Chinois. Arthur Grumiaux, violoniste. Au piano: Arthur Castagnone. 1-12) EPIC LC-3592.

● Ces pièces de Kreisler ont été enregistrées à satiété. Elles gardent tout de même leur charme sous l'archet d'Arthur Grumiaux. Les deux œuvres de Paganini suffiraient à elles seules à recommander ce disque aux amateurs de violon. Elles méritent rudement à l'écoute la virtuosité de l'interprète sans sacrifier la beauté mélodique à la technique. Grumiaux est ici à son meilleur. Enregistrement d'une rare perfection — M. T.

Le Collegium Musicum Helveticum pour la première fois au Canada

A son troisième concert de la saison, la Société Pro Musica est fière de présenter pour la première fois ici l'orchestre de chambre suisse connu sous le nom de "Collegium Musicum Helveticum", qui groupe vingt instrumentistes sous la direction de Richard Schumacher. Cet ensemble vient de la pittoresque ville de Lugano, capitale du canton italien de Ticino. Le concert aura lieu au Ritz-Carlton, le dimanche, 22 novembre prochain à 4 h. 30 de l'après-midi.

L'ensemble groupe des instruments à cordes et à vent et fait également entendre deux solistes réputés, le pianiste Julian von Karolyi et le violoniste Dencs Zsigmond.

Au programme du 22, on relève les noms des compositeurs Haendel, Stamitz, Haydn, Mozart et Genzmer.

Le chef, M. Schumacher, réunit ses instrumentistes pour la première fois en 1954. Il fit appel à des virtuoses de premier ordre et après quelques mois de répétitions, entreprit une première tournée européenne qui fut couronnée de succès. En 1957, le groupe accomplissait une première tournée en Amérique du Sud.

La Chorale Bach de Montréal

Directeur: George Little

MUSIQUE à CAPPELLA

LE 27 NOVEMBRE à 8 h. 30 p.m. à l'Ermitage Côte-des-Neiges

BILLET DE SAISON POUR 3 CONCERTS — \$5.00

EN VENTE CHEZ: Ed. Archambault, International Music Store, 1001 Avenue du Parc, 1001

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTÉES

TELEVISION

SAMEDI 14 NOVEMBRE

CBPT — Canal 3

10.00 — Film: Les 1001 nuits

10.30 — Film: Les 1001 nuits

11.00 — Film: Les 1001 nuits

11.30 — Film: Les 1001 nuits

12.00 — Film: Les 1001 nuits

12.30 — Film: Les 1001 nuits

13.00 — Film: Les 1001 nuits

13.30 — Film: Les 1001 nuits

14.00 — Film: Les 1001 nuits

14.30 — Film: Les 1001 nuits

15.00 — Film: Les 1001 nuits

15.30 — Film: Les 1001 nuits

16.00 — Film: Les 1001 nuits

16.30 — Film: Les 1001 nuits

17.00 — Film: Les 1001 nuits

17.30 — Film: Les 1001 nuits

18.00 — Film: Les 1001 nuits

18.30 — Film: Les 1001 nuits

19.00 — Film: Les 1001 nuits

19.30 — Film: Les 1001 nuits

20.00 — Film: Les 1001 nuits

20.30 — Film: Les 1001 nuits

21.00 — Film: Les 1001 nuits

21.30 — Film: Les 1001 nuits

22.00 — Film: Les 1001 nuits

22.30 — Film: Les 1001 nuits

23.00 — Film: Les 1001 nuits

23.30 — Film: Les 1001 nuits

24.00 — Film: Les 1001 nuits

24.30 — Film: Les 1001 nuits

25.00 — Film: Les 1001 nuits

25.30 — Film: Les 1001 nuits

26.00 — Film: Les 1001 nuits

26.30 — Film: Les 1001 nuits

27.00 — Film: Les 1001 nuits

27.30 — Film: Les 1001 nuits

28.00 — Film: Les 1001 nuits

28.30 — Film: Les 1001 nuits

29.00 — Film: Les 1001 nuits

29.30 — Film: Les 1001 nuits

30.00 — Film: Les 1001 nuits

30.30 — Film: Les 1001 nuits

31.00 — Film: Les 1001 nuits

31.30 — Film: Les 1001 nuits

VOICI LA PLUS GRANDE VENTE DE DISQUES À MONTRÉAL



PARLIAMENT 12" HI FI \$1.99

PLP 101 Dvorak: New World Symph. Czech Philharm. Orch.
PLP 102 Kachaturian: Suite from the Ballet: Czech Philharm. Orch.
PLP 103 Rimsky-Korsakov: Scheherazade: Czech Philharm. Orch.
PLP 104 Mozart: Concerto no 4: Czech Philharm. Orch.
PLP 105 Beethoven: Pastoral Symph.: Czech Philharm. Orch.
PLP 106 Moussorgski: Pictures at an Exhibition: Czech Philharm. Orch.
PLP 107 Rossini: Barber of Seville Overture etc.: Czech Philharm. Orch.
PLP 108 Tchaikovsky: Pathétique Symph.: Czech Philharm. Orch.
PLP 109 Ravel: Bolero, etc.: Czech Philharm. Orch.
PLP 110 Richard Strauss: Der Rosenkavalier: Czech Philharm. Orch.
PLP 111 Beethoven: Moonlight Sonata: Frantisek Rauch, Piano.

PARLIAMENT 12" 2 L. P. HI FI \$3.98

PLP 112 Tchaikovsky: Swan Lake Ballet: Prague National Orch.

FORUM 12" HI FI \$1.98

F 70 001 Concert of Overtures: Mozart, Brahms etc.: Royal Danish O.
F 70 002 Brahms: Symph. no 4: Royal Danish Orch.
F 70 003 J.S. Bach: Harpsichord Concerto no 3: Goldsbrough Orch.
F 70 004 J.S. Bach: Harpsichord Concerto no 5: Goldsbrough Orch.
F 70 005 Beethoven: Concerto for Violin: Royal Danish Orch.
F 70 006 Robert Schumann: Carnaval, Op. 9: Hamburg Pro Musica.
F 70 007 Bach: Biolin Concerto: Royal Danish Orch.
F 70 008 Light Mozart Overtures: Hamburg Pro Musica.

MERCURY 12" HI FI \$1.46

MG 50 006 Ives & Porter Sonatas: Drulian - Violin, Summs - Piano.
MG 50 014 Ravel: Ma Mère l'Oye, etc.: Paul Paray cond. Detroit Symph. Orch.
MG 50 106 Chausson: Symph. in B Flat: Paul Paray cond.
MG 50 146 Albeniz: Iberia, Astur, Doral, etc.: Paul Paray cond.
MG 50 063 Ernst Bloch: Violin Sonatas: Rafael Drulian - Violin.
MG 50 143 Hindemith: Symph. in B Flat: Schoenberg, Stravinsky, etc. Frederick Fennell cond.
MG 50 133 Schumann: Espana, Ravel: Rhapsodie Espagnole, Paul Paray cond.
MG 50 056 Chabrier: Espana, Ravel: Rhapsodie Espagnole, Paul Paray cond.

COLUMBIA 12" HI FI \$2.49

ML 5002 Bach Toccata in D Minor: F. Power Biggs - Organ.
ML 4508 Beethoven: Symph. no 4: Sir Th. Beecham cond.
ML 4503 Cathedral Voluntaries & Processionals by Schubert, Bach, Purcell, etc. F. Power Biggs - Organ.
ML 4505 Bach Festival: F. Power Biggs - Organ.

COLUMBIA 12" HI FI & EPIC \$1.99

LC 3455 Haydn: Symphon. no 97 & 99: G. Szell cond. Cleveland Orch.
ML 5001 Schubert: Piano - Four Hands.
ML 4507 Beethoven: Te Deum, Sir Th. Beecham cond.
ML 50 146 Albeniz: Iberia, Astur, Doral, etc.: Paul Paray cond.
ML 4504 Mendelssohn: Symph. no 3 & 5: Dimitri Mitropoulos cond.
ML 5002 Haydn: Symph. no 102 & 96: Bruno Walter cond. New York Philharm. Orch.
CL 918 Beethoven: Symph. no 5: Bruno Walter cond. New York Philharm. Orch.

DOMINION 12" HI FI \$1.99

L.P. 1208 Lieder Recital - Schubert, Beethoven, R. Strauss, Heiga Mott - Soprano.

CAPITOL 12" HI FI \$1.99

P 3155 Rimsky-Korsakov: Capriccio Espagnol: French National Symph. Orch.
P 3147 Villa-Lobos: Brasilianas no 1, etc.: Werner Janssen cond.
P 3220 Frank: Quintet in F Minor: Hollywood String Quartet.
P 3245 Contemporary American Music: Concert Arts Orch.
P 3258 Hindemith: Quintet for Windinstruments: The Fine Arts Wind Players.
P 3315 Handel: Prokofiev: Sonatas: N. Milstein - Violin.
P 3318 Saint-Saens: Concerto no 1 for Cello & Orch.
P 3319 Albeniz: Songs of Spain: Leonard Pennario - Piano.
P 3340 Brahms: Symph. no 1: The Pittsburgh Symph. Orch.
P 3347 Frank: Prelude, Choral & Figure: Leonard Pennario - Piano.
P 3409 Beethoven: Quartet no 13, Op. 130: Hollywood String Quart.
P 15049 Brahms: Three Rhapsodies: Victor Schölerer - Piano.
P 15004 Ibert: Les Amours de Jupiter: Composer cond.

DISQUES FRANCAIS

APEX REC. \$3.98 — SPECIAL \$2.99

ALP 1510 Michel Louvain

ALP 1515 La Bolduc

MIGNON SPECIAL \$1.98

MM 1 Pour les Petits

MM 2 La T.V. Pour les Petits

LONDON SPECIAL \$1.98

MR 3 Rappel, J. Labrecque, P. de Courval.

MR 4 Palmares Vol. 1

MR 5 Dean Edwards

MR 10 Orlia Legare et ses Chansons

MR 7 Folklore Canadien: Jovely copains de Mawkenbury

MR 9 Danse du bon Vieux Temps

MR 4 Ti-Jean Le Violoniste

310 V 016 Feu d'Artifice avec R. Valentino

Special \$2.99

COLUMBIA

REG. \$4.20 — SPECIAL \$2.99

FL 234 Folklore Canadien: Choral de l'Université Saint-Joseph

FL 236 Yves Montand

WL 150 Yves Montand

WL 158 "Ogh" — Orig. Version: Maurice Chevalier

FL 219 La Petite Chaperon Rouge, etc. Reg. \$4.20 Special \$2.99

FL 206 Les Grandes Vedettes pour les Jeunes

VOGUE

REG. \$4.98 — SPECIAL \$2.99

LD 343-30 Surprise Partie au bord du Lac

RCA VICTOR

REG. \$3.98 — SPECIAL \$2.99

ATX 116 André Claveau

AT 112 "Surround": Georgee Gifford

LCP 1014 Ildore Bouvy

LCP 1011 La Bonne Chanson Vol. 3

LCP Contes de Tante Lucille

LCP 1003 Les Aventures de Tintin

LM 2306 Richard Verreau & l'Eglise

Reg. \$4.98 Special \$2.99

GRAND SPÉCIAL

L F C 7007-08

LA MASCOTTE

avec Lucien Baroux — Robert Mussard

Genève Moisan

\$3.99 PAR ALBUM DE 2 DISQUES

LA DAME AUX CAMELIA

avec Jean-Pierre Aumont — Louis Seigneur

L F C 7011-12

LE MISANTHROPE

avec Jean-Louis Barrault — Madeleine Renaud

Jean Desailly — Pierre Bertin

L F C 7009-10

COURS DE LANGUE

VALEUR DE \$15.45 par album de 3 disques.

plus taxe — POUR \$6.99

ALBUM no 1 — Apprenez l'Espagnol

ALBUM no 2 — Apprenez le Russe

ALBUM no 3 — Apprenez l'Allemand

ALBUM no 4 — Apprenez l'Italien

CHS 1198

RECITAL DE NOEL

Alexander Schreiner, organiste à l'orgue Taberna-

REGULIER \$5.00

SPECIAL: \$1.99

COMMANDES POSTALES

MONTROSE CENTRE INC.

3168 est, Belanger, Montréal.

Nom

Adresse

Ville

Prov.

Quantité

Tous disques expédiés payables sur

livraison, ajouter 10 cents par disque

pour frais de poste

RCA VICTOR DISQUES

CLASSIQUE

LM-1914

BEEHOVEN

Sonates 8 et 10

pour Violon

Jascha HEIFETZ

\$4.98

Semi-classique

LM-2090

Mario LANZA

"Cavalcade of Show Tunes"

\$4.98

Populaire

LCP-1000

REVER

Les 3 Bats

\$3.98

LIVRAISON GRATUITE A MONTRÉAL

Ed. Archambault

500 2140

VI 6202 VI 5202

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTÉES

FLAMMARION-DISQUES

1243 UNIVERSITE — UN. 6-6381

30% D'ESCOMPTE

SUR DISQUES

COLUMBIA

ET TOUS LES DISQUES

Stereo et Monaural

OUVERT le vendredi jusqu'à 9 heures p.m. et le samedi jusqu'à 6 heures p.m.

LE CONCERT DE JEAN-PIERRE RAMPAL

FAMEUX FLUTISTE — ARTISTE INVITE DE

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL

chef d'orchestre ALEXANDER BROTT

LUNDI, LE 16 NOVEMBRE AU REDPATH HALL

AURA LIEU A GUICHET FERME

Un orchestre incomparable, un concert inoubliable

LUNDI SOIR, 23 NOVEMBRE

Philharmonique de Vienne

avec HERBERT VON KARAJAN

AMPHITHEATRE DU FORUM

Billets en vente au Forum (rue de l'Archevêque) et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

CONCERT HORS SERIE — AU PLATEAU

Mardi, 24 nov. à 8h30 p.m.

FOR MARKEVITCH

au pupitre

Solistes: NEIL CHOTEM — LOUIS CHARBONNEAU

pianiste percussion

PROGRAMME: Ouverture Egmont (Beethoven); Symphonie No 4 (Tchaikovsky); Concerto pour percussion (Milhaud); Rhapsody in Blue (Gershwin).

Billets: \$4, \$2, \$1, en vente à 1478, ouest, rue Sherbrooke. Commandes postales acceptées, et accompagnées d'une enveloppe-retour adressée et affranchie.

M. Serkin

"ROI DES PIANISTES"

AU PLATEAU le vendredi 18 décembre, 8.30 p.m.

Billets: \$2.00 à \$5.00

Concerts de Montréal, 2130 de la Montagne, de 10 h. à 3 h.

Pour commandes postales inclure une enveloppe adressée et affranchie

MONTROSE CENTRE INC.

3168 BELANGER E. RA. 9-2833

OUVERT JUSQU'A 10 P.M. Stationnement gratuit



DEBBIE REYNOLDS et GLENN FORD dans "It Started With A Kiss" au cinéma Palace.

"Marie-Octobre" ...

(suite de la page 9)

se joue tous les soirs, à l'exception de samedi précisément alors que la troupe se transporterait à Joliette pour y donner "Cinna". Les représentations du "Mal court" se poursuivront ensuite durant toute la semaine prochaine. Comme d'habitude, il y a relâche les dimanches et lundis au Théâtre-Club.

Dans le cadre de ses "Tournées Classiques", la compagnie de Monique Lepage et Jacques Létourneau donnera deux représentations de "Cinna" de Corneille à Joliette, samedi prochain le 14 novembre. Plusieurs villes ont déjà été visitées: Valleyfield, Ottawa, St-Hyacinthe, L'Assomption, etc., et partout la pièce a connu un très large succès tant au point de vue des assistances que de l'enthousiasme du public.

À la place du "Mal court", le Théâtre-Club affichera samedi prochain le passionnant film "A suspense" de Julien Duvivier et Henri Jeanson qui eut plus d'un mois d'attente de nombreux spectateurs les soirs de relâche. Ce film est interprété par une pléiade de vedettes françaises dont Danielle Darrieux, Bernard Blier, Serge Reggiani, Paul Meurisse, Noël Roquevert et Jeanne Fusier - Gir. "Marie - Octobre" sera également projeté le dimanche 15 et le lundi 16 novembre. Il y a deux projections chaque soir, la première à 8h30 et la seconde à 10h30. Ce sera pour les cinéphiles, la dernière occasion de voir ce film sur le grand écran à Montréal, puisqu'il ne sera projeté dans aucun autre cinéma.

Une explosion de rires...

OSCAR

DIMANCHE SOIR
THEATRE ANJOU
UN. 1-7495-4
(complet samedi)

A L'ANJOU

avant ou après le spectacle
Table d'hôte: \$1.50 et \$1.90 — jusqu'à 7 h. 30 p.m.
Ouvert jusqu'à minuit

Dimanche le fameux souper gastronomique
Le couvert, \$2.90, tout compris
1204, Drummond, UN. 6-0668, (stationnement en face)

Encore une fois nous sommes fier de présenter un programme sensationnel et étonnant



LES AMANTS
TOURMENTÉS
LA MÊME
EN COULEURS
LE CHATEAU CINEMASCOPE
AMANTS MAUDITS
Cinéma PLAZA

DEUXIEME SEMAINE

ST-DENIS BIJOU
CINEMA DE PARIS



Le plus grand conflit de conscience jamais exposé à l'écran
ULLA JACOBSSON
EN COULEURS
CARTE BLANCHE
Plein de travail et de "gags"
LOUIS DE FUNES
NI NOUVEAU
MOUSTACHE
VOU
NI CONNU

BILLETTS DISPONIBLES A TOUTES LES REPRESENTATIONS
Mat: Mer. Sam.
Dim: 2 h. 15 p.m.
Soirs: Lun. au Sam.
à 8h40 p.m.
Dim. Soir à 7h30
CINERAMA
AVENTURE
DES MERS DU SUD
TECHNICOLOR
IMPERIAL
1430 RILEY
RESERVATIONS: AV. 8-5680

AU PLATEAU

Concert hors série

Le deuxième concert hors-série de l'Orchestre symphonique de Montréal aura lieu à la salle du Plateau, mardi, le 24 novembre prochain, sous la direction d'Igor Markevitch dont ce sera la dernière apparition à Montréal avant le printemps. D'ici là, le célèbre chef d'orchestre retournera au pupitre des Concerts Lamoureux de Paris dont il est le chef attitré. En janvier, cet orchestre viendra en Amérique pour une tournée transcontinentale sous la direction de M. Markevitch et organisée par l'impresario S. Hunk.

Deux instrumentistes canadiens seront solistes au concert du 24, Neil Chotem, pianiste, et Louis Charbonneau, percussionniste. M. Chotem, l'un des pianistes canadiens les mieux connus, jouera avec l'orchestre la célèbre "Rhapsody in Blue" de George Gershwin. Quant à M. Charbonneau, il jouera pour la première fois une oeuvre inédite, le Concerto pour percussion et orchestre du compositeur français contemporain Darius Milhaud. Ces deux oeuvres concertantes seront entendues dans la deuxième partie du programme.

Dans la première partie, Igor Markevitch dirigera deux oeuvres familières aux amateurs de musique symphonique: l'ouverture "Egmont" de Beethoven et la Symphonie No 4, en fa mineur, de Tchaikowsky.

Ce deuxième concert hors-série est, comme d'habitude, ouvert au grand public sans qu'il soit nécessaire de s'abonner. Les billets sont à prix populaires.

AU NOUVEAU-MONDE

Dernière du "Baladin" et première des "Taupes"

La dernière du Baladin du Monde Occidental présenté sur la scène de l'Orpheum par le Théâtre du Nouveau-Monde aura lieu ce soir à 9 h (ou samedi soir à 9 heures).

Dès vendredi prochain, soit le 20 novembre, la pièce gagnante du deuxième concours d'oeuvres théâtrales organisé par le Théâtre du Nouveau-Monde et intitulée Les Taupes prendra l'affiche à l'Orpheum. Cette pièce est du jeune auteur canadien François Moreau.

François Moreau est né à Montréal en 1930. Il a donc moins de 30 ans. Dès l'âge de treize ans, il avait déjà écrit deux romans. En 1947, il écrit sa première pièce de théâtre alors qu'il avait dans ses cartons un nombre considérable de poèmes. Insatisfait, François Moreau déchire tout ce qu'il avait écrit avant de partir pour Paris en 1948.

Dans la capitale française, il devient d'abord journaliste. Attaché à une agence de presse, il signe aussi des articles dans des revues espagnoles. Versatile et instable, il goûte également au métier de manager en devenant celui du chanteur Robert Ripa. Il n'en oublie pas pour autant la littérature puisqu'il trouve le moyen de publier un recueil de poèmes et de faire des émissions radiophoniques à la R.T.F.

En 1954, il commence à collaborer à l'émission Nouveaux Dramatiques, alors dirigée par Guy Beaulne. Cette collaboration se poursuit toujours avec Olivier Mercier-Gouin, nouveau réalisateur de l'émission.

François Moreau publiera deux romans à Paris en 1960, dont un chez Julliard. L'auteur des Taupes vit en Angleterre depuis 1955.

Popularité croissante de "Beussille et les Justes"

Chaque soir lorsque le frère télaque entre en scène dans "Beussille et les Justes" qui se joue depuis cinq semaines à la Comédie canadienne, un phénomène toujours nouveau se produit, le personnage magnétique en quelque sorte son auditoire. Un tonnerre de rires et d'applaudissements, qui dure souvent plus d'une minute, se déclenche dans la salle, au risque de rendre ce bon frère mal à l'aise.

Au soir même de la première, son apparition suscita une réception tellement surprenante de la part de l'auditoire que les comédiens en scène eurent toute la peine du monde à ne pas éclater de fou rire avec la salle.

C'est que ce personnage, un simple religieux rempli de la meilleure volonté du monde, est chargé d'une mission qui dépasse de beaucoup son entendement. Il vient, en toute bonne foi, le bon frère, apporter les consolations divines à une famille éplorée. Et il ne trouve rien de mieux que de prêcher la résignation chrétienne.

C'est dans ce rôle grand public la réaction générale du public

que le jeune Gilles Latulippe se révèle un atout formidable dans la distribution de "Beussille et les Justes".

Latulippe, âgé de 22 ans, a toujours rêvé de théâtre. Après ses études à l'école Meilleur et au collège Cordeau, il entre à Radio-Canada, au service de la disquette. Pendant trois ans, il suit des cours de François Rozet. Il fait ses débuts avec la troupe de la "Pouloute" et obtient un rôle dans "La Bande à Bonnot", présentée à la Comédie Canadienne par le Festival national d'art dramatique. Puis monsieur Gélinais le découvre et en fait le merveilleux frère télaque, son premier rôle d'importance.

(Communiqué)

Cote morale du cinéma

THE BIG FISHERMAN — Adultes et adolescents
CAT ON A HOT TIN ROOF — Adultes et adolescents
DELINQUANT INVOLONTAIRE — Adultes et adolescents
DON'T GO NEAR THE WATER — Adultes
FOR THE FIRST TIME — Adultes
IT STARTED WITH A KISS — Adultes avec tentatives, matérialisme, dialogues obscènes
MURDER REPORTED — Adultes
NI VU NI CONNU — Adultes et adolescents

THEATRE du RIDEAU VERT

"SAISON CANADIENNE"
CE SOIR, à 9 heures



de Maurice Gagnon
UN. 1-0213 — UN. 4-3611
Mar. 10h, Ven., Sam., 9 heures
Mercredi 7 h. 30

BALLET NATIONAL DU CANADA

AUJ. 2.30

Leigh-Meister

"Les Rendez-vous"

Smith, Kraul, Colman

"The Mermaid"

Zorina, Worth

"Le Carnaval"

CE SOIR à 8.30

Leigh-Meister, Giddes-Mahler

"Pas de Six"

Terrell, Cousineau

"Death and the Maiden"

Brayley, Scott-Greenwood

"The Littlest One"

Mason, Kraul, Smith

"Ballad"

Leigh, Smith, Jarvis

Adams, Meister

"Gala Performance"

DIMANCHE • MAT. • 15 NOV.

"LE LAC DES CYGONES"

MARDI • MAT. • 17 NOV.

"PAS DE SIX"

"DEATH AND THE MAIDEN"

"AURORA PAS DE DEUX"

MERCREDI • MAT. • 18 NOV.

"LE CARNAVAL"

"WINTER NIGHT"

"PINEAPPLE POLY"

MERCREDI • SOIR • 18 NOV.

"COPPELLIA"

JEUDI • SOIR • 19 NOV.

"LE LAC DES CYGONES"

VENDREDI • SOIR • 20 NOV.

"LES SYLPHIDES"

"GALA PERFORMANCE"

SAMEDI • MAT. • 21 NOV.

"LES SYLPHIDES"

"DEATH AND THE MAIDEN"

"AURORA PAS DE DEUX"

"OFFERBACH IN THE UNDERWORLD"

SAMEDI • SOIR • 21 NOV.

"DARK ELEGIES"

"PINEAPPLE POLY"

DIMANCHE • MAT. • 22 NOV.

"CASSE NOISETTE"

"ACTES III ET IV"

DIMANCHE MATINEE

\$2.20, \$1.25, \$1.00, \$0.50

MERCREDI MATINEE

\$2.75, \$1.25, \$1.00, \$0.50

SAMEDI MATINEE

\$2.25, \$1.25, \$1.00, \$0.50

SOIREE

\$2.75, \$1.25, \$1.00, \$0.50

LE 13 NOVEMBRE

Soirée de gala du club Kingsmen

HER MAJESTY'S

LE THEATRE-CLUB

1858, ST-LUC WE. 7-8978

Exceptionnellement relâché ce soir

LE MAL COURT

Comédie de Jacques Audbert

UN CONCERT D'ELOGES!

PIECE SPLENDIDE! La Patrie

DRAME EBOUSSANT! Photo-Journal

UN IMMENSE SUCCES! Huguette Proulx

BRILLAMMENT INTERPRETEE! Le Devoir

TOUT EST A LOUER! La Presse

UN GRAND SUCCES! Gazette

PIECE ADMIRABLE! Radiomonde

UN SPECTACLE ELOQUENT! The Star

3 DERNIERS SOIRS

Samedi, dimanche, lundi

5 h. 30 et 8 h. 30 p.m.

MARIE-OCTOBRE

avec Danielle Darrieux

Paul Meurisse

Serge Reggiani

\$1.00 et plus — WE. 7-8978

"En 1957, le Jury de l'O.C.

I.C. du Xe Festival de Cannes,

mis en présence de plusieurs

oeuvres riches en valeurs

artistiques et morales et

plus spécialement impressionné

par la qualité exceptionnelle de

"CELUI QUI DOIT MOURIR" de

Jules Dassin, lui attribue une

mention très élogieuse pour

le courage avec lequel il

dénonce divers aspects de

l'egoïsme humain auquel il

oppose les vertus de justice

et de charité."

LE NOUVEL

ELYSEE

Le foyer du 7e art

PRESENTE

LE CHEF-D'OEUVRE

DE

JULES DASSIN

CELUI QUI DOIT MOURIR

SI LE CHRIST REVENAIT SUR TERRE

SERAIT-IL DE NOUVEAU CRUCIFIE?

AVEC

PIERRE VANECK

FERNAND LEDOUX

MAURICE RONE

NICOLE BERGER

Melina Mercouri

GREGOIRE ASLAN

MUSIQUE DE

GEORGES AURIC

D'après le roman de

NIKOS KAZANTZAKI

"LE CHRIST RECRUCIFIE"

CINEMA ELYSEE

Tél.: VI. 4-0050

Programme et horaire

24 heures par jour

VI. 9-7264

Les héros vivent devant nos yeux avec une intensité telle qu'on ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec l'histoire de Jésus, même si le scénario ne raconte apparemment qu'un épisode douloureux des luttes balkaniques de l'époque 1920, à l'un des nombreux moments de l'histoire où les Turcs dominaient la Grèce. Le souvenir de la Passion, cependant, magnifie le récit moderne, et met tragiquement en relief le peu de progrès accompli par l'humanité depuis 2,000 ans.

Simple et vibrant en humble

pâtre, Pierre Vaneck a une

présence extraordinaire. Jean

Servais, pope compatissant,

Fernand Ledoux, pope au

contraire égoïste, orgueilleux

et dépourvu de toute charité,

Lucien Raimbourg et René

Lefevre, gens du peuple au

coeur resté bon, Melina

Mercouri, jeune femme que la

bonté rend audacieuse, Nicole

Berger, sa douce fiancée,

Teddy Bilis, instituteur, Roger

Henin, Judas envieux,

tous ont fait des créations

solides qui donnent à chaque

scène une importance capitale

et font de "CELUI QUI DOIT

MOURIR" un film qu'on peut

voir et revoir, en y découvrant

chaque fois des qualités nouvelles.

THE BEST OF EVERYTHING

HOPE LANGE - STEPHEN BOYD - SUZY PARKER - MARTHA MYER

DIANE BAKER - BRIAN AHERNE - ROBERT EVANS

LOUIS JOURDAN - JOAN CRAWFORD

2e SEMAINE

LOEW'S

CINEMASCOPE COLOR BY DE LUXE

Glenn Ford

Debbie Reynolds

"IT STARTED WITH A KISS"

12 TERRIFIC SONGS!

CUSTOM MADE - 100% WOOL - 100% COTTON

WILLIAM BUCHANAN - DIRECTOR

PALACE

A L'AFFICHE

MARIO LANZA

"For The First Time"

— JOHANNA von KOCIAN — ZSA ZSA GABOR

Technicolor and Techniscope

3e SEMAINE

CAPITOL

APRES LES MOISEYEV, LES BERYOSKA ET LES

DANSEURS DU RECENT FESTIVAL RUSSE, voici

directement de POLOGNE!

dans leur première tournée nord-américaine après avoir été orationnelles dans toutes les principales capitales d'Europe.

LES DANSEURS DE FOLKLORE

"SLASK" DE POLOGNE

85 danseurs et chanteurs avec orchestre symphonique

Un spectacle à ne pas manquer

2 SOIRS SEULEMENT

MAR. MER. 24. 25 NOV.

AMPHITHEATRE DU

Par Gerhard FRITSCH

CANADA FRANÇAIS
Westmount — Montréal 6

- HORIZONS INTERNATIONAUX -

Situations 59

Tunisie: le "combattant suprême" conserve la confiance du pays

Les Tunisiens ont été appelés dimanche dernier à participer à une élection générale pour la première fois depuis le passage de la monarchie à la république. Ils avaient à élire le chef de l'Etat (qui est aussi chef du gouvernement) et les 90 membres de l'Assemblée nationale. Comme il était prévu, M. Bourguiba et son parti d'Union nationale — où le Néo-Destour joue le rôle principal — ont été reportés au pouvoir avec une majorité écrasante.

En raison de l'absence d'une opposition organisée, il s'agit d'un triomphe personnel plutôt que d'une victoire nationale. La consultation conservait cependant son intérêt en ceci qu'elle devait permettre de mesurer la popularité du "combattant suprême" par l'empressement que manifesteraient les citoyens à se rendre aux urnes. Or, la participation a été de l'ordre de 90% et sauf quelques milliers de voix (moins de 4.000) accordées au parti communiste, elle s'est orientée massivement vers les représentants de l'Union nationale.

A la présidence même, M. Bourguiba n'avait aucun adversaire. Ce fut pour lui l'occasion d'un triomphe personnel éclatant: 1.005.000 bulletins en sa faveur. Des résultats de cette sorte, des pourcentages de cette importance nous portent aussitôt, en Occident, à manifester une vive suspicion quant au caractère démocratique d'une consultation. C'est oublier que la situation des jeunes Etats d'Afrique et d'Asie n'offre aucune mesure avec celle que nous connaissons.

Les Tunisiens n'éprouvent pour l'heure (comme les citoyens des Etats africains et asiatiques récemment promus à l'indépendance) aucune espèce de besoin de pratiquer la démocratie à l'occidentale, avec une opposition fortement organisée, des partis politiques nombreux, etc. Ils se retrouvent tous dans l'Union nationale et dans le président Bourguiba, principal artisan de l'indépendance tunisienne et estiment que la construction de leur Etat doit absorber toutes les énergies. Plus tard, peut-être, les partis pourront venir avec leur rivalité permanente, leur effort de conquête du pouvoir.

Aujourd'hui, il y a le pays à faire, l'unité nationale à assurer, les problèmes économiques et sociaux angossants à résoudre, la Fédération du Maghreb à ériger: toute la nation doit être unie autour de ce guide dans cette gigantesque entreprise. Bien sûr, au sein du parti, du Néo-Destour, il peut exister des divergences, il peut y avoir une droite et une gauche mais dans cette phase de démarrage, le parti doit être à l'image de la nation et la nation doit être une.

Tous les observateurs des choses tunisiennes s'accordent d'ailleurs à reconnaître que le président Bourguiba jouit de la confiance affectueuse de l'immense majorité des Tunisiens et que, sans quelques yousséfiistes impénitents, il a le pays entier derrière lui. Et cette confiance quasi unanime n'est pas de trop pour permettre au président de la jeune République de mener à bonne fin la tâche énorme qu'il a assumée: faire de la Tunisie un pays moderne, hâter le règlement de la question algérienne, réaliser l'union des pays nord africains, être une sorte de trait d'union entre l'Occident et l'Orient arabe.

Position difficile et courageuse

En cette époque où la fièvre nationaliste secoue le monde arabe et le continent africain tout entier, alors qu'un conflit douloureux et complexe sévit aux portes de la Tunisie, Bourguiba a un mérite incontestable: il ne s'est pas laissé déborder et à apporter constamment un esprit de conciliation. Sans doute, nationaliste tunisien, il est lié étroitement à la cause générale du monde arabe et à l'offensive "anticoloniale" mais il a su, depuis son arrivée au pouvoir, et même aux heures de crise grave, conserver une sorte de mesure, de prudence, ménager l'avenir, les chances de relations amicales avec la France et avec l'Ouest en général.

Il lui eût été facile de se livrer à la surenchère, de pratiquer une démagogie qui eût enivré les masses de Casablanca à Damas, de jouer sa propre carte, de poser sa candidature à la direction d'un bien hypothétique ensemble politique arabe. Qu'on songe à l'exploitation que Nasser aurait faite de pareille situation: des "fédayin" tunisiens seraient de puis longtemps à l'œuvre en Algérie.

Certes, la Tunisie n'a pas été, n'est pas neutre dans l'affaire algérienne: elle a pris ouvertement parti pour la rébellion, a accordé l'hospitalité aux insurgés, leur a permis de se ravitailler, de s'entraîner sur son sol, même de déclencher des attaques depuis le sol tunisien. Cela devait à la longue provoquer une riposte inévitable et compréhensible du côté français: les vrais responsables d'une tragédie comme celle de Sakiet-Sidi-Youssef sont les hommes du FLN.

Mais, et cela est important non seulement pour la France mais pour l'Occident en général, Bourguiba a constamment refusé de laisser entraîner la Tunisie dans la guerre d'Algérie. Et depuis l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir, il s'est employé d'une part à faciliter l'avènement d'un régime, de l'autre à réduire au



Habib Bourguiba (à gauche) "le combattant suprême", artisan de l'indépendance de la Tunisie, en a été élu président de la République, dimanche dernier, avec quelque 90% des voix. On voit à ses côtés, M. Mohammed Masmoudi, ministre de l'Information.

minimum l'activité du FLN à l'égard de ce drame d'une population jeune, en rapide accroissement dans un pays pauvre, à l'économie relativement peu développée. Il lui faut compter au moins autant sur l'industrie, l'exploitation minière, etc., que sur l'agriculture pour surmonter ses difficultés.

Refus du "néo-déstour"

L'indépendance de la Tunisie, Bourguiba entend la préserver envers et contre tous y compris envers les "frères" arabes. On sait la gravité du différend qui l'oppose au président Nasser, en 1957, puis en 1958, différend qui a provoqué la suspension des relations diplomatiques entre LeCaire et Tunis et le retrait de la Tunisie du Conseil de la Ligue arabe. En septembre dernier encore, malgré les pressions dont il fut l'objet, Bourguiba n'a pas voulu participer à la session du Conseil de la Ligue. Partisan de la coopération fraternelle des pays arabes, il refuse une quelconque mise en tutelle de la Tunisie par les dirigeants de la République arabe unie. Nasser sait aujourd'hui qu'il ne peut espérer placer sous sa coupe le Maghreb tant que des hommes comme Bourguiba et le roi Mohammed V seront à la tête des Etats d'Afrique du nord.

Ces problèmes de politique étrangère, pour importants qu'ils soient en raison de leurs répercussions directes sur l'avenir de la Tunisie, n'ont cependant pas absorbé toute l'activité du président de la République.

Démographie vs économie

La Tunisie est victime elle aussi de ce qu'on appelle la "démographie galopante", c'est-à-dire d'un rythme extraordinaire d'accroissement de la population dont les conséquences sont d'autant plus graves que le pays est pauvre et le développement économique, lent. La population a presque doublé en 30 ans, passant de 2.094.000 en 1921 à environ 3.900.000 aujourd'hui (dont environ 160.000 Européens). Tunis a 450.000 habitants, Sfax, 75.000, Sousse, 50.000, Bizerte, 45.000, Kairouan, 35.000. Or, la population des moins de 21 ans est de 500 pour 1.000 habitants, soit 50%.

De 1934 à 1954, alors que la population augmentait de plus de 40%, la production n'augmentait que de 35%. Ce simple rapprochement laisse déjà pressentir les difficultés auxquelles se heurte le gouvernement dans sa recherche d'un relèvement du niveau de vie. La superficie agricole disponible peut difficilement être accrue: conséquemment, le nombre d'hectares agricoles par habitant va diminuant alors que déjà les exploitations agricoles traditionnelles étaient trop petites pour être normalement viables. Aussi, le gouvernement de M. Bourguiba a-t-il entrepris une réforme agraire dont les effets ne peuvent être que limités (répartition des domaines abandonnés par des Européens, achat de ceux-ci ou proprement nationalisés avec indemnisation aux propriétaires). En même temps, le gouvernement a multiplié les grands travaux publics et arrêté des mesures propres à développer l'industrie embryonnaire, tout en permettant de réduire progressivement le nombre des chômeurs, partiels ou totaux, qui est de l'ordre de 350.000.

La Tunisie n'est pas vraiment, au sens global du terme, un pays sous-développé: elle a hérité du protectorat français une administration solidement organisée, une infrastructure moderne, un système scolaire et hospitalier convenable, supérieur de loin à ce qui existe dans la majeure partie du Moyen-Orient. Mais elle fait

L'effort de mise en valeur

C'est là ce qui explique notamment l'accord intervenu entre l'Etat tunisien et la Trappa pour la construction d'un oleoduc qui ira du sud algérien au golfe de Gabès, donc traversera toute la Tunisie et assurera l'évacuation du pétrole d'Edjé. On se rappelle que le FLN a protesté avec violence contre cette décision de Tunis mais que celle-ci a été approuvée à la fois par le gouvernement tunisien ne peut refuser les facteurs d'atténuation du chômage et les sources de revenus qui s'offrent à lui.

Outre les capitaux français déjà investis dans le pays (et qui restent considérables malgré l'exode qui a suivi l'accession à l'indépendance), des capitaux allemands, britanniques, américains, ont commencé prudemment à s'investir en Tunisie. D'autre part, la convention de coopération culturelle et technique entre France et Tunisie assure à cette dernière les services de hauts-fonctionnaires dans les domaines de l'enseignement, de la justice, de l'économie, des transports, etc., pendant que de jeunes cadres tunisiens sont en formation.

Le président Bourguiba a entrepris en même temps une œuvre courageuse d'émancipation de la femme musulmane. Depuis deux ans, chose révolutionnaire en pays musulman, les femmes ont droit de vote. Avec l'Algérie (depuis l'an dernier) la Tunisie est le seul pays arabo-musulman où cela s'est fait jusqu'ici. De Tunisie, chef de l'Etat a entrepris ce qu'on pourrait appeler la "sécularisation" de la Tunisie, déjà amorcée sous le protectorat. Tout en consacrant les droits privilégiés de l'Islam, Bourguiba a tenu à réaliser dans les faits la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tendance d'ailleurs partagée par la plupart des hommes politiques musulmans qui ont été en contact avec l'Occident et par la plus grande partie de la jeunesse intellectuelle des pays d'Islam. C'est de la même pensée que procède la campagne en faveur de la scolarisation des filles et l'élimination rapide du port du voile chez les femmes. La hausse du taux de scolarisation est tout à l'honneur du gouvernement actuel.

Reporté à la tête de l'Etat et du gouvernement pour quatre ans, bénéficiaire d'un écrasant témoignage de confiance de la nation tunisienne, entouré d'une Assemblée qui ne comprend que des élus de l'Union nationale, le président Bourguiba porte tous les espoirs de la Tunisie nouvelle. Tout permet de penser qu'il réussira à ouvrir à son pays les voies vers un niveau de vie décent: il y réussira d'autant mieux que le problème algérien aura enfin trouvé une solution. Ce n'est pas seulement par sympathie pour le nationalisme algérien que Bourguiba est intervenu dans cette affaire mais parce que le drame qui se déroule à sa frontière nuit au développement de la Tunisie.

Si le président peut contribuer à un règlement acceptable et durable, établir sur des bases nouvelles et confiantes les rapports de la France et du Maghreb, il aura mérité infiniment non seulement des Tunisiens mais de l'ensemble nord-africain. Divers signes permettent aujourd'hui de penser qu'il réussira cette ambitieuse entreprise.

J.M.L.

Aux... QUATRE COINS du monde...

Contrôle de l'atome: les faits nouveaux des explosions sous-terraines seront étudiés

GENEVE. — Les délégués de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de Russie en sont venus à un accord sur les points principaux de l'ordre du jour d'une réunion d'experts des expériences nucléaires. Cette réunion aura bientôt lieu à Genève. On y étudiera les renseignements nouveaux qui ont trait aux explosions nucléaires sous-terraines. La réduction de l'ordre du jour a été remise aux trois gouvernements pour approbation. Les trois principaux délégués, MM. James J. Wadsworth, des Etats-Unis, Semyon Tsarapkin, de Russie, et sir Michael Wright, de Grande-Bretagne, ont conféré pendant trois heures, hier. Depuis 1958, les Américains ont colligé des renseignements qui démontrent la difficulté de détection des explosions atomiques sous-terraines. La Russie s'est d'abord objectée à toute suggestion d'entretiens sur ces renseignements nouveaux. Mais M. Tsarapkin a soudainement acquiescé, il y a dix jours. Le délégué britannique a déclaré: "Les trois délégations ont trouvé une formule de compromis, soumise pour approbation aux trois gouvernements."

Laos: M. Hammarskjöld entreprend son enquête personnelle sur les troubles

VIENTIANE. — M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations Unies est arrivé à Vientiane où, pendant une semaine, il étudiera de près les indices de participation communiste à la récente rébellion. M. H. a conféré avec le premier ministre Phou Sanankone, du Laos. Le comité d'enquête des Nations Unies, formé de représentants du Japon, de l'Italie, de la Tunisie et de l'Argentine, arrivait au Laos, le 15 septembre dernier, à la suite d'accusations du gouvernement laotien au sujet de la participation d'éléments communistes du Viet-nam du Nord à des troubles qui ont éclaté au Laos. Le rapport des enquêteurs, rendu public la semaine dernière, ne peut souligner d'éléments de preuve de l'invasion du Laos par l'armée régulière du Viet-nam. Le secrétaire général des Nations Unies avait séjourné au Laos en février dernier. Il a déclaré à son arrivée: "Je serai ici une semaine afin de me rendre compte de la situation pour mon compte personnel et celui des Nations Unies."

Canada - Etats-Unis: une liaison plus étroite sur les ressources énergétiques serait souhaitable

WASHINGTON. — Des liens plus étroits entre la Commission fédérale de l'énergie, aux Etats-Unis, et la Commission nationale de l'énergie, récemment formée au Canada, ont fait l'objet de l'expression d'un vœu de la part du président et du vice-président de la Commission fédérale de l'énergie. De tels liens ont été par ailleurs souhaités par les enquêteurs de la Commission Borden. M. William R. Connolly, vice-président de la Commission fédérale de l'énergie, serait heureux de la conclusion d'un traité entre les deux pays, ce qui favoriserait la formation d'une commission conjointe de l'énergie, sur le modèle de la commission des eaux limitrophes. M. J. K. Kuykendall, président de la commission, ne croit pas un traité nécessaire. Une commission conjointe réglementerait la politique qui a trait à la mise en marché du gaz et aux échanges de ressources énergétiques pour ce qui est des prix comme de la quantité. M. Connolly aimerait que Washington accepte les données canadiennes sur les réserves de gaz et de pétrole.

Canada: l'entreposage des ogives nucléaires n'a rien de très dangereux

WASHINGTON. — Un expert dans la manipulation des armes atomiques a déclaré que les Canadiens n'avaient pas à craindre l'entreposage des armes à ogives nucléaires sur leur territoire. "Nous avons manipulé de telles armes depuis plus de 12 ans et nous n'avons jamais eu d'explosion accidentelle", a déclaré le colonel Theodore Smith, directeur adjoint de la division de sécurité de l'aviation américaine. Le ministre de la défense, M. Peckares, a déclaré à Ottawa que les ogives seront sous le contrôle conjoint du Canada et des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat a laissé entendre, ici, que la surveillance sera, tout d'abord, la responsabilité des Américains. Le secrétaire de la défense a déclaré, dans une mise au point, que la possibilité d'une explosion accidentelle, au cours du transport ou du remisage des armes nucléaires, est si petite qu'elle devient négligeable.

URSS: le changement d'attitude des Soviétiques ne serait qu'en surface

MONTREAL. — M. John C. Campbell, directeur des études politiques au Conseil des relations étrangères à New-York, a dit jeudi, à Montréal, que les changements survenus dans la politique de l'URSS, depuis le début de l'année, ne sont qu'une surface qu'autrement. Le Dr Campbell, qui adressait sa parole devant la division canadienne de l'Institut des affaires internationales fut secrétaire et conseiller politique de la délégation américaine lors de la conférence de la paix qui eut lieu à Paris en 1946; il fut également, de 1953 à 1955, membre du personnel du secrétariat d'Etat chargé de préparer la politique américaine. L'Ouest pourrait avoir une idée plus juste des intentions de la Russie en surveillant ce qui survient chez ses satellites, selon M. Campbell. Il a dit que les peuples satellites ne souhaitent pas leur indépendance et des contacts qu'ils avaient avec le monde extérieur avant qu'ils ne soient dominés par la Russie; ce souvenir les incite à désirer des changements à l'intérieur du rideau de fer.

Conseil de sécurité: M. Green propose un partage de mandat entre la Turquie et la Pologne

NATIONS UNIES, N.Y. — Le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Howard Green, a révélé que le Canada favorisait un partage de mandat, comme solution au problème qui oppose la Turquie et la Pologne en vue de l'obtention du dernier siège vacant au Conseil de sécurité des Nations Unies. "Nous avons adopté cette position depuis quelques semaines et nous conservons cette attitude dans nos conversations avec les gens de l'ONU qu'ils soient d'un côté ou de l'autre du rideau de fer", a commenté le ministre canadien. Même après un 37e scrutin, l'Assemblée des Nations Unies n'a pu trancher la question ni élire un des deux candidats en lui accordant au moins les deux tiers des voix. La question sera de nouveau à l'ordre du jour le 17 novembre.

Maroc: une triste affaire d'huile comestible adulterée laisse 10.000 paralytiques

RABAT. — Quelque 10.000 Marocains ont été atteints de paralysie à la suite de l'usage d'huile à cuisson qui avait été mélangée à de l'huile lubrifiante provenant des approvisionnements excédentaires des Etats-Unis. Cette affaire a entraîné l'arrestation de 27 marchands marocains, les accusés d'avoir adulteré de l'huile d'olive et de l'huile d'arachide à la veille du festival musulman de septembre dernier. Ils tombent sous le coup d'une loi d'urgence adoptée la semaine dernière; elle prévoit la peine de mort contre ces marchands malhonnêtes. L'huile lubrifiante qui servait à l'entretien des moteurs d'avions américains à Nouasseur, près de Casablanca, a la même couleur que l'huile d'olive. Les autorités américaines déclinent leur responsabilité, mais elles ont fait parvenir quatre camions de vivres, de vêtements et de remèdes, à Meknes, des secours d'une valeur de \$200.000 sont parvenus aux victimes de la part du gouvernement marocain. On n'a pas encore trouvé de remède rapide à cette forme de paralysie des jambes et des bras.

Pologne: un journaliste américain est expulsé du pays

VARSOVIE. — Le gouvernement polonais a ordonné à un journaliste du "New York Times", M. A. M. Rosenthal, de quitter le pays le plus tôt possible. Ce correspondant séjournait en Pologne depuis juin 1958. Il a déclaré qu'on lui avait dit: "Vous avez enquêté trop avant sur les affaires internes du pays". Les articles de M. Rosenthal ne reflétaient aucune fausseté, a-t-on souligné. Il a été convoqué hier au ministère des affaires étrangères de Pologne et un fonctionnaire lui a signifié l'ordre de quitter le pays.

Document

Le club atomique pourrait être éventuellement élargi

Par Alexander BREGMAN

Au terme d'un débat qui a duré deux semaines, la commission politique de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution présentée par les pays afro-asiatiques, résolution qui presse la France de renoncer à son projet de faire des expériences atomiques au Sahara. Il n'est pas certain, cependant, que cette résolution obtenue à l'Assemblée générale même la majorité requise des deux tiers. Il est sûr, par ailleurs, qu'une telle résolution ne saurait influencer en rien la décision du gouvernement français. Celui-ci estime que la possession de ses propres armes atomiques lui est nécessaire, que ce sera utile à l'équilibre mondial des forces et que les essais projetés ne présenteront aucun danger en raison des précautions prises. A la lumière du débat qui vient de prendre fin à la commission politique, nous avons cru utile de reproduire ici un article de l'essayiste britannique Alexander Bregman. Cet article a paru dans la livraison d'octobre de "l'Occident". En voici l'essentiel.

Une époque touche à sa fin dans le domaine des relations internationales. Pendant de nombreuses années il n'y a eu dans le monde que trois puissances nucléaires, constituant le club le plus fermé de l'histoire.

Mais dans un avenir proche, la France va faire exploser sa première bombe au Sahara. La Chine lui succédera probablement dans un ou deux ans plus tard. Et, s'il faut en croire l'Académie américaine des arts et des sciences, douze pays se trouvent maintenant économiquement et techniquement en mesure de fabriquer des armes atomiques, tandis que huit autres nations pourraient mener à bien un programme de fabrication des mêmes armes dans les cinq prochaines années. Certains d'entre eux, la Suède par exemple, envisagent déjà la possibilité de le faire.

Cette perspective a semblé créer un sentiment de découragement dans beaucoup de milieux, notamment en Grande-Bretagne. Le parti travailliste pense que l'on ne devrait reculer devant aucun sacrifice pour empêcher le danger de s'étendre. Il a donc proposé la formation d'un "club non atomique" où la Grande-Bretagne offrirait d'abandonner ses armes nucléaires, y compris tous ses stocks, sous réserve que toutes les nations, à l'exception des Etats-Unis et de la Russie, acceptassent également de n'effectuer aucun test, ni de fabriquer ou de posséder de telles armes.

Il se peut que cette proposition soit un geste sans portée, car ses auteurs savent pertinemment que les chances d'obtenir d'autres pays, et plus particulièrement de la France et de la Chine, qu'ils acceptent d'entrer dans le club en question, sont minimes. Il n'en est pas moins significatif que les chefs de l'opposition en Grande-Bretagne croient que leur pays devrait donner l'exemple et renoncer à sa politique d'armements atomiques, dont les travaillistes avaient été eux-mêmes, à grands frais, les initiateurs.

On pourrait penser que, depuis des années, le moment est passé de s'inquiéter; il fallait y songer avant que la Russie soviétique ne produisit sa première bombe. Lorsque l'Amérique bénéficiait du monopole de la bombe tout aurait dû être mis en œuvre pour empêcher l'Union soviétique de l'acquiescer. Pourtant, peu de gens semblaient en soucier à l'époque.

Devons-nous en conclure que le monde peut dormir tranquillement tant que l'U.R.S.S. seules, aux côtés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, disposera d'engins nucléaires, mais qu'il aura raison de s'alarmer si la France ou la Suède les possède? Devrions-nous considérer M. Khrouchchev comme l'homme d'Etat responsable entre les mains duquel la bombe H se trouve parfaitement en sûreté, et le président de Gaulle ou les dirigeants de pays secondaires comme des personnes peu dignes de confiance?

L'idée en semble ridicule et c'est pourtant ce que l'on nous explique. Le leader du Parti travailliste, Mr. Hugh Gaitskill a déclaré: "Si grande que soit notre angoisse du danger d'une guerre atomique entre la Russie et l'Amérique, nous tirons presque tous un certain réconfort de l'impression que les gouvernements de ces pays ne sont pas irresponsables du point de vue international." En revanche, ajouta-t-il, l'extension des armes nucléaires pourrait avoir pour conséquence de les faire tomber dans les mains de gouvernements moins prudents ou moins responsables.

En fait, le seul chef national à agir, ou du moins à parler d'une manière irresponsable, est M. Khrouchchev. Lui seul a menacé un certain nombre de pays de bombes atomiques et de fusées; il les a brandies à chacune des crises internationales de ces dernières années, soit en Europe soit au Moyen ou en Extrême-Orient.

Seul un très grand pays pourrait s'attendre à la rigueur, à survivre à une guerre atomique. M. Khrouchchev peut penser que dans certaines circonstances l'effet de surprise aidant, il la gagnerait. Mais aucun gouvernement d'un pays plus petit ne peut se bercer des mêmes illusions. Ceux qui craignent l'extension des armes nucléaires à un plus grand nombre de pays sont particulièrement soucieux du Moyen-Orient. "On ne peut s'imaginer la gravité du danger si les pays arabes et Israël disposaient chacun de bombes à hydrogène", déclarait Lord Simon of Wythenshawe. Le danger pourrait certainement exister si seulement l'un d'eux possédait

de telles armes; mais si tous en possédaient il serait peu probable qu'ils songeassent à se détruire mutuellement.

Après tout, Israël et l'Egypte se trouvaient en état de guerre en 1956; mais alors qu'aucun d'eux ne disposait d'armes atomiques, tous deux possédaient des bombes classiques assez puissantes pour détruire Tel Aviv et le Caire. Cependant aucune bombe ne tomba sur les grandes villes des belligérants. La guerre se fit selon les règles civiles; on ne peut pas toujours en dire autant des guerres auxquelles participe une grande puissance.

Un aspect du problème appelle des éclaircissements: lorsque nous affirmions que l'extension des armes nucléaires, loin d'être une menace pour la paix, pourrait la favoriser, nous n'entendons pas par là que de nombreux pays devraient se livrer à des tests et fabriquer leurs propres armes, bombes à hydrogène comprises. Ce qui importe est la possession des armes, non leur fabrication. En outre tous les pays n'ont certainement pas besoin de disposer de bombes H et de fusées à long rayon d'action.

La fabrication par chaque pays de ses propres armes représenterait une dépense colossale, un gaspillage de ressources. Il vaudrait infiniment mieux que les alliés de l'Amérique et de la Grande-Bretagne, et même quelques neutres comme la Suède et la Suisse, achètent de ces deux pays les armes dont ils ont besoin.

Malheureusement il n'a pas été possible, jusqu'à présent, d'acquiescer des armes nucléaires sans les fabriquer. La Grande-Bretagne et la France ont dû passer par toutes les phases difficiles de la création pour se permettre d'en posséder, et cela en raison de la législation américaine. Quant aux armes nucléaires tactiques, bien qu'elles soient fournies par les Etats-Unis à leurs alliés, les cônes atomiques demeurent sous contrôle américain. Ainsi, malgré le caractère problématique de leur valeur d'intimidation elles présentent un certain risque pour le pays intéressé.

Le temps viendra où toutes les armes nucléaires seront périmées et où de nouvelles les remplaceront comme "cauchemar de l'humanité". Mais ce serait une illusion de croire qu'elles disparaîtront par la vertu d'un pacte international. Et puisqu'elles existent, il n'est ni possible ni souhaitable d'en limiter la possession à un petit nombre de super-puissances.

Enfin!... UN PLAN DE PROTECTION UNIQUE englobant toute la famille NOUVEAU CONTRAT MODERNE et ECONOMIQUE

DOUBLE INDEMNITE en cas de décès accidentel du père ou de la mère.

AUCUNE PRIME A PAYER en cas de décès ou d'invalidité du père.

LA PRIME Cesse dès que l'assuré principal atteint 65 ans.

ENFANTS AUTOMATIQUEMENT ASSURES dès qu'ils ont 14 jours révolus. Ils demeurent assurés jusqu'à 21 ans et ont ensuite droit à \$5.000 d'assurance sans examen médical.

LUCIEN LAPOUCEUR gérant 1555 est, rue Jean-Talon, Montréal — RA. 9-1805

CLAUDE BEAUCHAMP gérant 506 est, rue Ste-Catherine, Montréal — VI. 2-1806

Siège social: 41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal — VI. 5-3291

UNE MUTUELLE D'ASSURANCE VIE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Enfin!... UN PLAN DE PROTECTION UNIQUE englobant toute la famille NOUVEAU CONTRAT MODERNE et ECONOMIQUE

DOUBLE INDEMNITE en cas de décès accidentel du père ou de la mère.

AUCUNE PRIME A PAYER en cas de décès ou d'invalidité du père.

LA PRIME Cesse dès que l'assuré principal atteint 65 ans.

ENFANTS AUTOMATIQUEMENT ASSURES dès qu'ils ont 14 jours révolus. Ils demeurent assurés jusqu'à 21 ans et ont ensuite droit à \$5.000 d'assurance sans examen médical.

LUCIEN LAPOUCEUR gérant 1555 est, rue Jean-Talon, Montréal — RA. 9-1805

CLAUDE BEAUCHAMP gérant 506 est, rue Ste-Catherine, Montréal — VI. 2-1806

Siège social: 41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal — VI. 5-3291

UNE MUTUELLE D'ASSURANCE VIE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Le président de la campagne du Prêt d'honneur:

"Nous atteindrons des sommets sans précédent"

"A quelques jours de la "Grande Visite étudiante", mes collègues du comité exécutif et moi-même, sommes très optimistes sur le succès de la campagne 1959 du Prêt d'honneur, nous atteindrons des sommets sans précédent dans nos résultats", déclarait Me Raymond Dupuis, président de la campagne de souscription du Prêt d'honneur, à l'occasion d'une conférence de presse donnée hier après-midi.

A cette occasion, le Prêt d'honneur devait certains chiffres sur la répartition des

Le projet d'une radio nationale allemande échoue

BONN — Le projet d'établissement d'un poste de radio de l'Allemagne occidentale à Berlin pourrait bien échouer. La Chambre haute a manifesté son désaccord. La proposition a soulevé l'ire de Moscou. Le gouvernement Adenauer a rédigé un projet de loi qui prévoit la formation d'un réseau national de postes de radio et de télévision qui ferait concurrence aux réseaux des 10 Etats de l'ouest de l'Allemagne. C'est à Francfort que s'établirait l'office de contrôle de la télévision nationale allemande et à Berlin, celui de la radio.

Moscou s'est opposée à ce projet dans des notes remises à la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis. Ces notes prétendent que le chancelier Adenauer tente de faire échec au règlement de la question de Berlin. Une protestation officielle de la part de la Russie vient de parvenir à Bonn. Moscou voit un instrument de propagande dirigé de Berlin vers l'Allemagne de l'Est.

Berlin n'est pas en territoire d'Allemagne occidentale. Un gouvernement indépendant, sous le contrôle des quatre grandes puissances occupantes, en dirige les affaires internes. M. Felix Von Eckardt, chef du secrétariat de presse du chancelier Adenauer, a noté que les transmissions ne seraient pas installées à Berlin, mais que seule l'administration du réseau y aurait ses quartiers.

Au Sénat, l'on a insisté sur l'aspect de l'implication de l'Etat central dans un domaine réservé à chacun des Etats allemands. Selon la constitution allemande, le domaine culturel relève des Etats et non pas du gouvernement central.

Le ministre de l'Intérieur, M. Gerhard Schroeder, a exprimé l'avis que la radio et la télévision prennent trop d'importance pour demeurer sous le contrôle exclusif des Etats et que l'intérêt public exige d'édifier d'autres postes, soustraits à l'influence politique du gouvernement central, a souligné le ministre. Le gouvernement présentera la mesure au Bundestag, en janvier prochain.

prêts et l'administration du Prêt d'honneur. Le public souscripteur a le droit de savoir ce que fait de son argent. Et hier après-midi, Me Dupuis, en présence du comité exécutif du Prêt d'honneur, remettait à monsieur Hubert Reid, président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, des chèques pour un montant de \$134,300.00 représentant des prêts à 380 étudiants de l'Université de Montréal, des collèges classiques et des écoles secondaires.

En plus, de cette somme, \$50,700 dollars ont été distribués pour d'autres genres d'études et dans d'autres endroits. Ainsi, pour des études de spécialisation à l'étranger, 20 étudiants se partagent une somme de \$16,600. On retrouve ces étudiants à Londres, à Paris, à Boston et dans les grands hôpitaux américains.

Les étudiants bénéficiaires du Prêt d'honneur dans les universités McGill, Ottawa, Sherbrooke et Laval sont au nombre de 39 et ont reçu une somme de \$15,300.00. Enfin, les écoles normales, écoles d'infirmières et écoles spécialisées, comptent 56 bénéficiaires, ayant reçu \$19,400.00 en tout.

Cependant, même devant ces résultats encourageants, qui étaient du domaine de l'idéal, voilà à peine quelques années, il n'en reste pas moins que 560 étudiants ayant présenté des de-

Forcer la ville...

(Suite de la page 3)

nant les pouvoirs de la Cité d'ériger une antenne de TV sur la montagne pour desservir les postes privés, si cela devient nécessaire.

Comme dans ce cas il faut modifier une loi spéciale concernant le domaine du mont Royal, le conseiller Frank Hanley de même que les conseillers Charles Mayer et Dave Rochon ont demandé qu'une autre amendement soit greffé à celui-ci pour permettre à l'hôpital des Shriners d'agrandir ses immeubles et aménager une voie d'accès. Il fut décidé que le comité exécutif, lundi, préparait un amendement à ce sujet et le soumettrait au Conseil plus tard au cours de la séance.

Le Conseil reprendra lundi, à 3h, l'étude du bill.

mandes de prêts n'ont pas reçu ces prêts car les administrateurs du Prêt d'honneur n'avaient pas les \$225,000.00 requis pour ce faire. Il aurait fallu \$410,000.00 pour que le Prêt d'honneur remplisse adéquatement son rôle. Mais c'est confiant que la population comprend l'utilité d'une telle institution que les organisateurs de la campagne du Prêt d'honneur, lance de nouveau un appel à la générosité du public.

Il faut que l'objectif de \$250,000.00 soit atteint cette année. Lundi soir, le 16 novembre, 10,000 étudiants montréalais passeront de porte en porte de par les rues de la ville. Ils seront les représentants de leurs confrères moins fortunés. N'oublions pas que les besoins sont grands, et que nos étudiants qui ont du talent, manquent trop souvent d'argent.

COTE DES NEIGES ET LINTON

Le permis pour le poste d'essence serait accordé

Le comité exécutif modifiera tout probablement son attitude au sujet de la demande de permis de poste d'essence faite par Matinee Holdings.

La semaine dernière, le jour même où elle accordait un permis pour l'érection d'un poste d'essence à l'angle de Côte-des-Neiges et de l'avenue Forest Hill, l'administration refusait un autre permis pour l'intersection de Côte-des-Neiges et Linton.

Le requérant dans ce dernier cas, Matinee Holdings a manifesté l'intention de poursuivre la ville pour son refus. Hier le vice-président du comité exécutif, M. Murray Hayes, qui s'était opposé au refus, a demandé que la décision soit reconsidérée mais l'affaire a été reportée à lundi prochain.

Le commissaire Pierre Des Marais a déclaré qu'il est opposé à cette reconsidération qu'il dit, "ne serait qu'une autre faveur au conseiller Harry Dubrovsky". Dans le cas de la rue Forest Hill on a voulu faire plaisir au conseiller Max Seigler. Aujourd'hui c'est au tour du conseiller Dubrovsky" dit M. DesMarais.

M. DesMarais a dit que le commissaire Alfred Gagliardi s'est opposé à la reconsidération "à moins que l'exécutif n'accepte de reconsidérer en même temps le refus qu'il a opposé à une demande de poste d'essence à l'intersection des rues Mont-Royal et Chapleau".

"C'est la vieille politique du donnant-donnant" dit M. DesMarais.

L'entreprise...

(Suite de la page 3)

La visite de M. Khrouchtchev en France au mois de mars est un nouveau facteur significatif, a noté M. Lloyd. "Nous désirons éviter qu'un fâcheux événement vienne nuire à cet atmosphère de détente."

M. Lloyd a confirmé les rapports selon lesquels M. Khrouchtchev aurait lui-même choisi le 15 mars pour le début de sa visite en France, après que le gouvernement français lui eut offert de choisir, à son gré, entre le 20 février et la fin mars.

A Paris, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que M. Lloyd en donnant des précisions a répondu à ceux qui accusaient la France de vouloir retarder la conférence.

"Le fait que M. Khrouchtchev ait choisi lui-même une date plus éloignée n'est pas un mauvais augure pour la détente internationale," a dit le porte-parole.

luer mais elles ne sont pas aculeuses au dilemme d'avoir à passer de petites à moyennes, de moyennes à grandes, de grandes à très grandes.

Toutefois c'est tant mieux si, dans des conditions voulues, toutes ces étapes sont franchies. Mais au Canada et surtout dans la province de Québec, il y a lieu de prévoir une place normale pour la petite et la moyenne entreprise et que l'un des moyens pour réaliser cet objectif, consiste à se spécialiser dans la production d'un produit de bonne qualité à prix modique.

M. Girouard a également expliqué que le contact direct qui existe entre la direction familiale d'une entreprise et le personnel peut constituer un actif s'il est bien orienté et bien inspiré.

Il traite ensuite du problème syndical qui se pose à l'intérieur d'une entreprise familiale quand un syndicat veut lui imposer les mêmes conditions de travail et de salaire qu'à une grosse entreprise. Il a déclaré que toute tentative pour résoudre ce problème commence essentiellement et nécessairement par l'association professionnelle et il a insisté sur l'apport de l'Association professionnelle des industriels à ce sujet.

La collaboration

Il a déclaré que l'entreprise familiale devait tenter de collaborer avec les syndicats dans la mesure du possible. Certains chefs ouvriers prennent souvent des attitudes radicales vis-à-vis de l'entreprise familiale. Mais à la table des négociations, ces mêmes chefs admettent que nombre de villes ou de villages doivent beaucoup à ces entreprises. Certains vont même plus loin en reconnaissant qu'il y a intérêt pour les syndicats à collaborer avec la petite et moyenne entreprise.

Une télévision...

(Suite de la page 3)

quel groupe de Canadiens peut créer son propre poste de télévision. Cela signifie surtout l'ouverture d'un autre débouché dont bénéficiera encore et toujours l'infime coterie de personnes cossus qui possèdent déjà nos journaux et des postes de radio privés. De nos jours, ici même au Canada, on ajoute la télévision à la liste déjà longue des moyens de communications déjà sous la coupe d'un nombre de plus en plus petit de personnes.

dupuis Frères

PÈRE NOËL

arrive

aujourd'hui à 9h.15 en

HÉLICOPTÈRE

au Parc Lafontaine

pour se rendre

en magnifique défilé

à la

CITÉ DES JOUETS CHEZ DUPUIS

PROGRAMME

8h.45 Démonstration au Parc La Fontaine par les CADETS DE SHAWINIGAN

9h. Spectacle Blanche Neige et les Sept Nains

9h.15 Arrivée par hélicoptère du PÈRE NOËL

9h.20 Remise des prix aux enfants gagnants du CONCOURS PÈRE NOËL

9h.25 Départ du défilé

10h. Arrivée chez DUPUIS, rue DeMontigny

"Le Petit Train du Nord"

fait sensation chez les jeunes... le plus beau voyage qu'on puisse faire... parmi des châteaux, des forêts de bonbons... avec des personnages de toutes sortes...

Le voyage .15

La cité des jouets est un vrai Pays des Merveilles

Les petits pourront encore faire une randonnée féerique dans LE PETIT TRAIN DU NORD et rendre visite au Père Noël. Qu'on se le dise... chez DUPUIS plus que jamais, l'atmosphère des FETES est insurpassable

Ecoulez Père Noël au poste CIMS, lundi soir à 5h.45

"La Fée des Etoiles"

attend ses petits amis dans son merveilleux palais...

Un coup de baguette magique et hop!... chacun reçoit un joli souvenir

Entrée .25

Jouets ravissants à la Cité des Jouets (4e étage)

Jolies maisons de "poupée"

UNE VRAIE MERVEILLE

5.98

6 mobiliers différents

En plastique robuste

Maison en métal lithographié

Maison et garage: 24 1/2" x 14"

La fillette sera tout ébahie d'une telle maisonnette pour sa poupée



Trains mécaniques — métal solide

PRIX DUPUIS

4.89

Locomotive ressort

Wagon tender

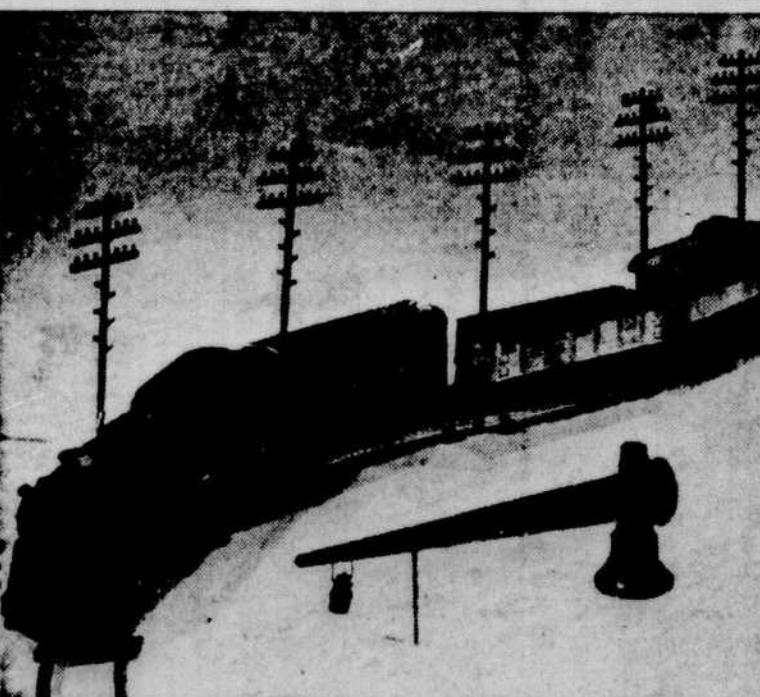
Wagons marchandises

Wagon "Caboose"

8 rails courbés

Une barrière plastique

6 poteaux télégraphes



VI 25151 local 300

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 518

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Entente parfaite entre Londres et Paris au sujet de la réunion "au sommet"

LONDRES — La Grande-Bretagne et la France conviennent qu'il faut tenir une conférence "au sommet" entre l'Est et l'Ouest le plus tôt possible après la visite en France, au mois de mars, du premier ministre de l'Union soviétique, M. Nikita Khrouchtchev, a annoncé hier M. Selwyn Lloyd, secrétaire au Foreign Office.

M. Lloyd a rencontré à Paris les chefs politiques français, dans le but d'aplanir les différends franco-britanniques.

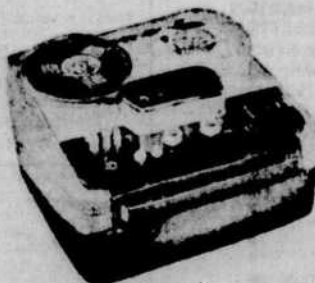
Le ministre des affaires étrangères de France, M. Maurice Couve de Murville, a déclaré devant le cabinet français que la France, de concert avec l'Angleterre, envisage la tenue de pourparlers à l'échelon suprême vers les mois d'avril ou mai. Il a noté que la France et la Grande-Bretagne s'entendent mieux au sujet de la conférence "au sommet".

La visite de M. Khrouchtchev en France au mois de mars est un nouveau facteur significatif, a noté M. Lloyd. "Nous désirons éviter qu'un fâcheux événement vienne nuire à cet atmosphère de détente."

M. Lloyd a confirmé les rapports selon lesquels M. Khrouchtchev aurait lui-même choisi le 15 mars pour le début de sa visite en France, après que le gouvernement français lui eut offert de choisir, à son gré, entre le 20 février et la fin mars.

A Paris, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que M. Lloyd en donnant des précisions a répondu à ceux qui accusaient la France de vouloir retarder la conférence.

"Le fait que M. Khrouchtchev ait choisi lui-même une date plus éloignée n'est pas un mauvais augure pour la détente internationale," a dit le porte-parole.



MAGNETOPHONE BELL & HOWELL

Ce modèle est caractérisé par la solidité de son mécanisme, son attrayant cabinet métallique, sa facilité d'opération et sa reproduction fidèle. L'amplificateur d'une puissance de 5 watts alimente deux haut-parleurs de 8" disposés de manière à assurer une diffusion parfaite. Le mécanisme se contrôle uniquement par un système de boutons-poussoirs qui élimine toute possibilité d'erreurs. Piste double pour chacune des vitesses 3 3/4" et 7 1/2" à la seconde.

PAYETTE-RADIO

730 ouest, rue St-Jacques UN. 6-6681 Montréal

MÉTÉOROLOGIE
Pluie en matinée
tourment à la neige, plus froid
MONTREAL, 14 NOV. 59
Demain ensoleillé

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
S. JOSAPHAT

RADIO-SACRE-COEUR
Emission sur 27 postes
du lundi au samedi

ALGERIE: APRES LE DERNIER APPEL DE DE GAULLE

Le FLN aurait décidé de "faire le voyage à Paris"

TUNIS. — Des milieux généralement bien informés expriment l'opinion hier que les dirigeants du Front algérien de libération avaient favorablement réagi aux précisions apportées mardi par le président de Gaulle à son programme de paix pour l'Algérie. Bien qu'aucune déclaration officielle ne soit encore venue des chefs du FLN, les cercles tunisiens habituellement en rapport avec eux considèrent maintenant qu'il y a de fortes chances qu'une mission FLN se rende prochainement à Paris.

Permis de restaurant refusés à deux clubs

Pour la deuxième fois, en quelques jours, le comité exécutif a refusé l'émission d'un permis municipal de restaurant à des clubs de nuit. Hier une demande du Casino français, 1224, rue Saint-Laurent, a été refusée alors que mercredi dernier l'excécutif avait accordé la même attitude envers le Parc Casino, 5334, avenue du Parc.

Les décisions du comité exécutif ont été basées sur des rapports du chef de police, M. Albert Langlois.

Dans le cas du Casino Français, M. Langlois rapporte qu'une enquête a révélé que depuis le début de l'année, le gérant de cet établissement, ainsi que des danseuses, furent avertis à plusieurs reprises par le service de la police de "venir à l'arrêter" certains mouvements dans les danses exécutées sur la scène.

Plusieurs de ces danseuses, dit M. Langlois, furent traduites devant les tribunaux et condamnées en vertu de l'article 152, para 2, du Code Criminel, à savoir, exécuter des danses immorales.

De plus, le gérant de ce cabaret fut arrêté et condamné par deux fois, en vertu de l'article 152, para 1, à savoir, tolérer des spectacles immoraux.

Cet excécutif fréquente par un grand nombre de prostituées dont plusieurs furent arrêtées et condamnées sur des charges de vagabondage. De plus, les autorités et le personnel de ce club ne coopèrent pas avec le service de la police, "en tolérant une classe de gens qui sont (suite à la page 2)

Bourguiba: il faut accepter

"J'espère fermement, a dit Bourguiba, que les dirigeants du FLN au terme des discussions qu'ils ont actuellement vont enfin poser un geste concret: il serait hautement souhaitable qu'ils acceptent la proposition du général de Gaulle dans la forme et avec les précisions que celui-ci y a apportées ces jours derniers."

Et le président tunisien a même ajouté à l'adresse des journalistes, tunisiens et étrangers: "En reproduisant mes paroles, vous vous trouverez à faire connaître ma position aux dirigeants algériens."

Et d'ajouter: "Si j'étais à leur place, je partirais à Paris sans hésitation et j'irais ouvertement... Je n'attendrais pas l'éventuel débat de l'ONU sur la question algérienne". (Il a été remarqué que certains leaders FLN souhaitaient le voyage à Paris mais seulement après le débat de l'ONU).

Quoi qu'il en soit, des informateurs affirment hier soir que le FLN a déjà décidé en principe le voyage à Paris: on discuterait actuellement la forme et la date. Les uns ont tiendraient pour un premier voyage "secret", d'autres pour un voyage public; les uns diraient "immédiatement", les autres: après le débat de l'ONU.

Le fait que de Gaulle ait précisé mardi que les dirigeants FLN auront toute liberté de faire leur campagne avant le référendum et que les conditions de celui-ci ne seront pas fixées unilatéralement par les autorités françaises aurait été déterminant dans la nette et rapide évolution du FLN. En tout cas, un grand espoir régnait hier à Tunis.

CASTRO RECLAME UN CHANGEMENT DE POLITIQUE

Cuba: note très mordante aux E.-U.

LA HAVANE. — Le régime Castro, par une brusque contre-attaque, a fait parvenir une note diplomatique à Washington. Le gouvernement de Cuba y aborde directement et avec mordant les problèmes de relations entre Cuba et les Etats-Unis, problèmes dont les difficultés sont de plus en plus épineuses. Le premier ministre, au cours d'une longue télémission, jeudi soir, les avait soigneusement évités.

La note réclame des Etats-Unis qu'ils "changent leur attitude et leur politique à l'égard du gouvernement et du peuple de Cuba. De nouveau, cette note accuse les Etats-Unis d'être des criminels de guerre cubains; elle nie les accusations américaines qui ont trait à de prétendus efforts de la part de Cuba pour envahir des relations amicales. La note précise que la révolution cubaine "reconnaît ses origines, sait ce qu'elle veut et où elle va".

Ce document en 18 pages répond aux notes diplomatiques des 27 octobre et 9 novembre, dans lesquelles les Etats-Unis ont accusé le gouvernement cubain de remplacer par la méfiance et l'hostilité l'amitié traditionnelle entre les deux pays. "Le gouvernement révolutionnaire rejette péremptoirement" que de telles tentatives existent, de la part de Cuba.

L'allusion américaine au danger communiste n'est que "la même chose à son rabâche sur tous les tons", clame la note cubaine. La révolution cubaine

"n'a pas peur des fantômes." La note ajoute que Cuba désire vivre en paix et en harmonie avec les Etats-Unis, de même que l'amélioration des relations diplomatiques et économiques, "mais sur une base de respect mutuel et de bénéfices réciproques". Cela demeure possible, si "les intérêts transitoires d'un groupe relativement peu nombreux de Nord-Américains ne sont plus considérés et traités comme synonymes des intérêts permanents de la majorité". L'activité contre-révolutionnaire de criminels de guerre cubains exilés en territoire américain doit cesser et l'on ne doit plus approuver les actions de Nord-Américains qui inspirent et appuient cette activité criminelle contre Cuba.

La note réclame que des avions partis des Etats-Unis ont bombardé Cuba, notamment deux raffineries de sucre, le mois dernier.

Nouveau-Bordeaux: maisons d'appartements

On prévoit un compromis satisfaisant pour tous

On en viendra probablement à une entente satisfaisante pour toutes les parties dans l'affaire de Larissa Development qui veut construire des maisons d'appartements dans le secteur de maisons unifamiliales du Nouveau-Bordeaux.

A 9h. 30 hier soir, le Conseil municipal a ajourné la séance spéciale à 5h. 15 lundi après-midi avec l'assurance qu'un geste concret sera posé par l'administration pour empêcher l'émission de tout permis de construction et que par la suite une entente satisfaisante pour toutes les parties sera négociée.

Dès le début de la séance qui avait été convoquée par le greffier à la demande de 40 conseillers qui voulaient que soit considéré le vote donné le 22 juillet dernier permettant la construction de maisons d'appartements de six étages dans le secteur du Nouveau-Bordeaux, le commissaire Murray Hayes a pris la parole pour faire la déclaration suivante:

A la demande de Son Honneur le maire, je suis à tenter d'en arriver à un compromis entre "The Larissa Development Corporation" et les habitants du district concerné représentés par leur Association et plus particulièrement par le conseiller Saulnier.

Je crois pouvoir dire que d'une façon générale on en est arrivé à un accord et que M. Shuchmann, de "The Larissa Development Corporation", le conseiller Saulnier et moi-même avons convenu de nous réunir la semaine prochaine pour rédiger un amendement au règlement no 1290 qui permettrait, j'espère, de régler les parties en cause, y compris les permis. Comité exécutif et du Conseil.

Je dois dire que M. Shuchmann a convenu aujourd'hui même avec le conseiller Saulnier et moi-même qu'il ne fera aucune autre tentative pour se procurer un permis, en suspens ou non, avant la semaine prochaine, alors que nous nous rencontrerons afin d'en venir à une entente définitive qui aurait pour effet de modifier le règlement 1290.

Je demanderais au conseiller Saulnier de confirmer ce qui précède.

Le conseiller Saulnier a confirmé en partie la déclaration de M. Hayes en précisant qu'il avait plutôt compris que M. Hayes s'engageait à obtenir de ses collègues du Comité exécutif (suite à la page 2)

Fidel Castro a prédit que la révolution se poursuivra même si ses ennemis "enrôleraient Dieu contre nous".

"Mais ils n'y parviendront pas, car on ne peut avoir une juste idée de Dieu si on n'a pas la notion de ce qu'est l'amour du prochain".

Visiblement épuisé par les longues heures passées à diriger les recherches pour retrouver (suite à la page 2)

VERS L'ETUDE UNIVERSELLE DE LA RADIATION

Accord entre le Canada et le bloc soviétique

NATIONS UNIES — M. Wallace B. Nesbitt, vice-président de la délégation canadienne aux Nations Unies, a annoncé hier soir qu'un accord a été conclu avec le bloc soviétique relativement à une proposition d'étude universelle des radiations atomiques.

M. Nesbitt a dit que l'accord sur cette résolution, dont le Canada avait pris l'initiative, a été réalisé au cours d'une conférence privée tenue, tard hier, avec les représentants de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie, qui a insisté pour qu'un nouvel amendement n'y soit apporté de la part des pays non communistes.

La Tchécoslovaquie, qui avait précédemment présenté sa propre résolution sur le problème de la radiation, a consenti à devenir le proposant conjoint avec le Canada et neuf autres pays non communistes d'une résolution réclamant l'échantillonnage de l'atmosphère, du sol et des aliments pour déterminer l'étendue de la radiation dans le monde.

Plus tôt, les résolutions canadienne et tchèque avaient été sentées séparément, mais la version canadienne avait une portée beaucoup plus vaste que celle de la Tchécoslovaquie.

En vertu de l'accord d'hier, une troisième résolution sera présentée séparément, mais la Canada, la Tchécoslovaquie, l'Argentine, l'Autriche, le Ghana, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Mexique, la Nouvelle-Zélande et le Norvège.

Au cours des pourparlers qui ont mené à l'entente, c'est le Canada qui représentait les pays non communistes. L'un des négociateurs du bloc communiste était l'ambassadeur russe Arkady Sobolev.

Nesbitt a fait savoir qu'il se propose maintenant d'avoir des entretiens avec les représentants de la Grande-Bretagne, car ce pays avait fait objection à un mot dans une clause particulière de la résolution dont le texte couvre trois pages.

Bien que la Grande-Bretagne ne soit pas parmi les co-proposants, on s'attend pour qu'elle ratifiera la résolution aux termes de l'entente avec le bloc soviétique.

A son origine, on prévoyait que la résolution, qui n'a pas encore été inscrite à l'ordre du jour, serait discutée mardi prochain à l'Assemblée générale, mais cela n'apparaît plus aussi définitif à la lumière des derniers développements.

Le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Howard Green, se trouve présentement aux Nations Unies, mais il doit rentrer à Ottawa, mardi soir.

Au sujet de l'emphase qui régit relativement aux candidatures de la Pologne et de la Turquie au siège vacant au conseil de sécurité, M. Green s'est fait l'avocat d'un mandat partagé pour y mettre fin.

Les rumeurs persistent à l'effet que le Canada et le Mexique, deux pays qui ont appuyé le choix de la Pologne, sont parmi les partisans d'une telle solution. Ce projet ne semble pas sourdre à la Pologne, mais il paraît plus acceptable à la Turquie, qui a l'appui des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Au cours des 37 tours de scrutins tenus jusqu'à maintenant, aucun des deux pays n'a réussi à recueillir les deux tiers des voix pour obtenir le siège qu'abandonnera le Japon à la fin de l'année.

Le Canada favoriserait le partage du mandat parce qu'il existe déjà un précédent. Les Philippines et la Yougoslavie avaient ainsi partagé un mandat de deux pour régler une impasse identique.



M. Pierre Lazareff, directeur général du quotidien "France Soir" (1.500.000) et l'un des noms les plus prestigieux du journalisme européen, est arrivé à Montréal hier en compagnie de son épouse Mme Hélène-Gordon Lazareff, elle-même journaliste directrice de "Elle", etc. M. et Mme Lazareff sont venus à Montréal à l'occasion du 3e congrès de l'Union canadienne des journalistes de langue française. (Photo Le Devoir)

ADAPTATION NECESSAIRE DE LA PRESSE ECRITE

"Le lecteur attend de son journal qu'il explique et prolonge les informations"

— Pierre Lazareff

"La grande presse se trouve aujourd'hui, dans une certaine mesure, en état de crise, une crise d'adaptation du type de celles qu'affrontent par exemple le chemin de fer et le charbon. Ces diverses crises ont été ouvertes avec la deuxième guerre mondiale. Et la presse devant la télévision et la radio est un peu comme le chemin de fer face à l'avion, le charbon par rapport au pétrole.

La presse s'influence en face de moyens d'information qui ont une instantanéité, une puissance dramatique, une possibilité de diffusion supérieures aux siens. Elle a néanmoins un rôle primordial à remplir mais elle ne pourra y arriver que si elle s'adapte, trouve des moyens nouveaux d'expressions."

Voilà ce que déclarait hier après-midi, au cours d'une conférence de presse au Ritz-Carlton, M. Pierre Lazareff, directeur général du grand quotidien parisien "France Soir", le plus fort tirage (1.500.000) de la presse française quotidienne.

M. Lazareff et sa femme, Hélène Gordon-Lazareff, sont venus au Canada à l'occasion du congrès de l'Union canadienne des journalistes de langue française.

Agé aujourd'hui de 52 ans, M. Lazareff est entré dans le journalisme dès l'âge de 19 ans et il devait être notamment dans la période 1931-38 l'un des principaux artisans de ce que l'on appelle le "miracle Paris-Soir". L'équipe dont il fut sept ans journal à 80.000, et en sept ans lui assura un tirage de 2.500.000. On n'en finirait plus d'énumérer les titres de M. Lazareff qui anime un immense ensemble de journaux et publications, qu'on trouve notamment "Elle", "France-Dimanche", etc. Il est aussi conseiller technique de la maison Hachette, directeur de la collection littéraire "l'Air du temps", chez Gallimard, animateur de la célèbre télémission "5 colonnes à la une", auteur de plusieurs ouvrages sur la presse et l'actualité dont "Dernière édition" et "De Munich à Vichy" publiés d'abord à Montréal, pendant la dernière guerre.

C'est ce grand maître de la presse qui se prêtait hier aux questions des journalistes montrealais.

Revolution dans la mentalité

Non seulement la presse doit s'adapter, trouver de nouvelles formules mais encore, estime M. Lazareff, tenir compte de la profonde transformation de la mentalité d'un public devenu en un certain sens "blasé". Puisque l'extraordinaire frappe à sa porte tous les jours, il n'intéresse plus le citoyen, c'est le spectaculaire qui le retiendra et encore fugitivement si au-delà de l'information brute, la presse ne lui fait pas voir le contenu, les motifs, la portée de l'événement.

Bruxelles, le gouvernement a adopté une attitude identique à celle du Canada, appuyant sans réserve le refus préemptoire de M. John Diefenbaker au général de Gaulle quand celui-ci proposa de laisser la direction politique de l'OTAN aux trois grands occidentaux: Etats-Unis, France, Royaume-Uni.

A Bonn, où M. Green vient d'être invité, le chancelier Adenauer, après avoir vainement essayé d'obtenir une place permanente sur le banc des grands, s'est ravisé en soutenant les réclamations des petits et des moyens.

Selon une dépêche de Bonn, l'Allemagne occidentale compte beaucoup sur M. Green pour prendre la tête de la "petite ligue" contre la "grande ligue" et pour obtenir que les différends de l'OTAN soient réglés au Conseil de l'Organisation au lieu d'être étalés sur la place publique où ils sont d'habitude grossiers et déformés.

C'est là une idée chère à M. Green, qui s'en est ouvert à Paris, à Londres, à Washington et au secrétaire de l'OTAN.

Ottawa: session le 14 janvier

OTTAWA — La situation monétaire et les problèmes que pose la défense nationale seront les deux principales questions qu'aura à étudier le parlement fédéral dont la session ouvrira le 14 janvier. La date d'ouverture de la troisième session du 24e parlement a été annoncée hier par le premier ministre Diefenbaker.

Comme d'habitude le gouverneur général du Canada lira le discours du trône annonçant les grandes lignes du programme législatif. Le gouverneur général, le général Georges Vanier, lira ce texte pour la première fois depuis son accession au poste qui détenait autrefois l'hon. Vincent Massey.

A moins de projets de loi surprises, on croit que les premières escarmouches de la session porteront sur le problème monétaire qui affecte présentement le Canada et sur notre système de défense.

Les partis d'opposition ont fortement critiqué dernièrement le gouvernement conservateur pour son attitude concernant la rareté de numéraire et de crédit auquel doivent faire face les Canadiens et l'absence de projets définis concernant la défense nationale. Ce sont les partis d'opposition qui donnent le ton aux débats et nul doute qu'ils feront porter leurs attaques sur ces points vulnérables.

La rareté de l'argent

Sur le plan financier, le taux élevé de l'intérêt et la difficulté qu'ont les emprunteurs d'obtenir le crédit qu'ils désirent, a affecté toute l'économie du pays. Le ministre des finances, M. Fleming, a souvent répété que la rareté d'argent provenait de l'extraordinaire expansion de notre pays et de la demande accrue pour des prêts commerciaux.

La Société centrale d'hypothèque et de logement qui tire ses fonds du gouvernement a été durement affectée par la rareté de l'argent. La semaine dernière, le gouvernement a annoncé que les fonds à cet effet étaient épuisés et la Société a cessé de faire des prêts directs aux emprunteurs; par ailleurs, la Société trouve difficilement d'emprunter ailleurs puisque la loi ne lui permet pas d'emprunter à un taux dépassant 6 pour cent.

Les armes nucléaires

Une autre question qui ne manquera pas de soulever des débats a trait au problème soulevé dernièrement par le chef de l'opposition libérale, M. Lester B. Pearson concernant le contrôle par le Canada des armes nucléaires aux mains des forces armées canadiennes.

Lettre d'Ottawa

A l'OTAN, le Canada mène le bal contre le triumvirat des "Grands"

Par Clément BROWN

OTTAWA. — L'Alliance Atlantique est sourdement minée de l'intérieur. Les moyennes et petites puissances tolèrent de moins en moins facilement la tutelle qui leur est imposée par les trois Grands. Et surtout par les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Cela est évident par les rapports qui parviennent de l'Europe continentale, notamment de Londres, de Bruxelles et de Bonn, et aussi par les récentes déclarations des hommes d'Etat canadiens, dont messieurs John Diefenbaker, Howard Green et Lester B. Pearson.

Les révélations de ce dernier ont été extrêmement intéressantes à sa dernière conférence de presse télévisée. Parlant de la diplomatie internationale et attaquant incidemment le gouvernement Diefenbaker sur la "faiblesse" de sa politique, M. Pearson a été forcé d'avouer qu'il a éprouvé, à l'OTAN, les mêmes difficultés que son successeur, M. Green. Les Grands, dit-il en substance, nous avertissent de décisions qu'ils ont prises, mais ce qui est déjà quelque chose, mais ce qui est notoirement insuffisant. Si l'OTAN doit fonctionner comme une alliance véritable, ses porte-parole doivent exprimer une politique convenue entre tous ses membres.

Ce sont à peu près les termes mexicains dont s'est servi M. Howard Green, notre ministre des affaires extérieures, à son retour de Paris et de Londres. Déclarant que le Canada ne se laisserait "torde les bras" par qui que ce soit, M. Green ajoutait qu'il avait exposé, sans détour, à Messieurs de Gaulle, Macmillan et Herter la nécessité impérieuse d'établir une politique de l'OTAN qui serait celle du Conseil de l'Alliance et non celle de ses principaux protagonistes.

A Bruxelles, le gouvernement a adopté une attitude identique à celle du Canada, appuyant sans réserve le refus préemptoire de M. John Diefenbaker au général de Gaulle quand celui-ci proposa de laisser la direction politique de l'OTAN aux trois grands occidentaux: Etats-Unis, France, Royaume-Uni.

A Bonn, où M. Green vient d'être invité, le chancelier Adenauer, après avoir vainement essayé d'obtenir une place permanente sur le banc des grands, s'est ravisé en soutenant les réclamations des petits et des moyens.

Selon une dépêche de Bonn, l'Allemagne occidentale compte beaucoup sur M. Green pour prendre la tête de la "petite ligue" contre la "grande ligue" et pour obtenir que les différends de l'OTAN soient réglés au Conseil de l'Organisation au lieu d'être étalés sur la place publique où ils sont d'habitude grossiers et déformés.

C'est là une idée chère à M. Green, qui s'en est ouvert à Paris, à Londres, à Washington et au secrétaire de l'OTAN.

Bruxelles, le gouvernement a adopté une attitude identique à celle du Canada, appuyant sans réserve le refus préemptoire de M. John Diefenbaker au général de Gaulle quand celui-ci proposa de laisser la direction politique de l'OTAN aux trois grands occidentaux: Etats-Unis, France, Royaume-Uni.

Le plan de Colombo sera prolongé jusqu'en 1966

DJAKARTA — Les délégués à la conférence du plan de Colombo ont voté hier en faveur du prolongement de ce plan d'aide au xps d'Orient jusqu'en 1966. L'entente devait se terminer en 1961. Le premier ministre Diefenbaker a déclaré aux journalistes que la loi sur les expropriations devrait être révisée afin d'assurer que les droits des individus soient respectés. Il a dit que le jugement sera étudié par le ministre de la justice, M. Fulton.

Incidents sino-indiens

Washington accorde à l'Inde son appui moral et favorise un règlement par négociation

WASHINGTON. — Les États-Unis accordent à l'Inde leur appui moral, au sujet du différend de frontière qui entraîne une forte tension entre la Chine et l'Inde. M. Christian Herter, secrétaire d'État américain, a souligné que les États-Unis ne prennent pas parti, mais que l'usage de la force par les communistes chinois, "les place dans une erreur totale". Le gouvernement américain a fait connaître son avis à l'ambassade de l'Inde à Washington et l'ambassade des États-Unis à Nouvelle-Delhi en a été informée. D'ici un mois, le président Eisenhower se rendrait à Nouvelle-Delhi.

M. Herter a noté que son pays ne peut juger du différend, faute d'en connaître tous les éléments. La déclaration de M. Herter est dans le ton de l'attitude affichée par le premier ministre Nehru. Il cherche un règlement au différend dans la négociation et non dans l'usage de la force.

Prisonniers relâchés

La Chine doit libérer aujourd'hui ses 10 prisonniers indiens et les corps de neuf autres prisonniers de frontières tués au cours d'engagements avec les troupes chinoises le mois dernier.

Nehru a 70 ans

Le premier ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru, s'est retiré dans les montagnes, hier, afin de pouvoir célébrer dans la paix et la tranquillité son 70^e anniversaire de naissance.

Avant de prendre l'avion à destination de Dehra Dun, municipalité située au pied des Himalayas, à une centaine de milles de la Nouvelle-Delhi, il a demandé qu'on le laisse en paix quelques heures en compagnie de sa fille. Il séjournera à la résidence des invités avec le gouverneur du Bengale-Ouest.

L'homme d'Etat asiatique, qui dirige les destinées de l'Inde depuis que cette nation a obtenu son indépendance en 1947, a dépensé beaucoup d'énergie ces derniers temps en entreprenant une épuisante tournée dans les diverses parties de l'Inde. Il est de plus sous une tension constante à cause du conflit frontalier sino-indien.

M. Nehru se réfugie souvent dans les Himalayas lorsque le fardeau de la direction de l'Etat devient trop lourd.

Permis...

(suite de la première page) une cause de troubles continus pour le service de la police.

Au sujet du Parc Casino, M. Langlois dit que cet établissement "est fréquenté et sert de rendez-vous à une classe de gens indésirables, qui sont même souvent recherchés par la police locale ou étrangère et que le personnel de cet établissement ne coopère nullement avec le service".

En vertu d'un jugement rendu par la Cour dans la cause du club "Vic", c'est maintenant le comité exécutif qui se prononce sur l'émission des permis. La Cour avait alors statué que le comité ne pouvait déléguer à un chef de service ses pouvoirs discrétionnaires.

En procédant ainsi, on prévoit que le service de la police pourra maintenant intervenir des causes contre ces établissements s'ils demeurent ouverts. Après deux condamnations on pourra demander l'application du cadenas.

Cette fois, le premier ministre Nehru ne sera au repos que pour la fin de semaine car il veut se remettre à la tâche des lundis.

Le lecteur...

(Suite de la première page)

"De plus, certaines innovations frappent en elles-mêmes. Ainsi le fait de publier une photo reçue de Tokio par radio était un événement en soi, quel que fût l'intérêt de la photo. Aujourd'hui, le citoyen s'est fait aux "radio-photos" et c'est leur contenu qui l'intéresse non pas un procédé technique devenu banal. En d'autres termes, la presse a plus de mal à intéresser les gens parce que le monde entier est désormais à notre portée, que l'extraordinaire est devenu pour une bonne part le pain quotidien et aussi, parce que la presse doit compter avec d'autres moyens puissants d'information, télévision et radio, qui encore une fois ont sur elle des avantages indéniables".

M. Lazareff ne pense pas pour autant, bien au contraire, que la presse soit perdante dans cette nouvelle aventure.

"En 1936, quand la radio d'Etat créait le premier journal parlé, certains directeurs de journaux jetèrent les hauts cris: concurrence inadmissible, disaient-ils. Je ne fus pas de ceux-là".

"J'ai applaudi au contraire à l'innovation et les événements m'ont donné raison. Et aujourd'hui encore, nous constatons que nous devons tous savoir que la presse ne souffre pas de l'activité de la radio et de la télévision en matière d'information, bien au contraire. Car la radio et la télévision vont servir la presse, contribuer à accroître le rayonnement et le tirage des journaux dans la mesure où ces derniers auront assez de réalisme et de sens intuitif pour dégager des formules nouvelles... Intéressé, alléché, ou préoccupé par la nouvelle brute que lui sert le journal parlé, le citoyen tiendra à en savoir davantage; à qui le demandera-t-il sinon à son journal? La vocation de la presse demain sera, de plus en plus, de donner "l'éclairage" de l'information, d'en faire voir les tenants et aboutissants, dire les causes de l'événement, son contenu réel, ses répercussions probables pour le monde, le pays, l'individu".

"Ainsi, le journal s'orientera-t-il dans la voie des grandes enquêtes, des grands reportages, des chroniques vivantes; il y a dix ans, 15, 20 ans, on achetait son journal d'abord pour connaître "les nouvelles"; on l'achètera de plus en plus pour savoir la portée de "la nouvelle". Certes, le journal continuera à présenter de l'information mais avec cet éclairage et une information orientée vers la sensibilité et les préoccupations de l'homme d'aujourd'hui... Ainsi, pour ma part, j'estime qu'à partir de maintenant, le grand fait-divers est le fait scientifique... Nous devons savoir prolonger la nouvelle, mettre en valeur une information ardente, vivante, complète et qui soit reliée aux préoccupations du public. Techniquement, la presse n'a guère fait de progrès réels depuis l'invention des rotatives; intellectuellement, elle n'a guère modifié sa formule et sa présentation depuis l'avant-guerre. Il est largement temps qu'elle s'adapte car elle a devant elle un merveilleux avenir: il n'en tient qu'à elle".

J.M.L.

A l'OTAN...

(Suite de la première page)

Les difficultés ne surviennent pas dans le seul domaine de la diplomatie bien que l'Affaire de la Pologne soit un indice grave de division. On sait que le Canada favorise la candidature de ce pays du pacte de Varsovie au siège vacant du Conseil de sécurité. M. Howard Green a eu des paroles convaincantes à ce sujet. Il ne faut pas, dit-il, étendre la guerre froide jusqu'au Conseil, surtout en ce moment où la Russie donne des signes d'une volonté de détente. La Pologne, ajoute M. Green, est, de tous les pays de l'Est, "le plus acceptable" à l'Occident. Enfin, soutient M. Green, avant de mousser la candidature de la Turquie, un membre de l'OTAN, alors que le siège du Conseil revient "de droit" à un pays à direction communiste, les "pains" de la Turquie au sein du Conseil de sécurité.

M. Green a eu des mots durs sur le manque de collaboration des grands dans le domaine économique. Il a même été jusqu'à dire, dans son discours du Mont-Tremblant, que si ses alliés continuent de faire bon marché des difficultés économiques éprouvées, par leur faute, par le Canada, notre pays sera forcé de réviser ses positions pour protéger ses intérêts.

Enfin, à Washington, au Comité ministériel canado-américain de la défense continentale, les Canadiens ont insisté sur un partage plus équitable des contrats de défense des États-Unis, pour atténuer le déficit commercial énorme du Canada dans ses échanges avec son voisin du sud.

Tout ceci démontre qu'après deux années de tâtonnements dus à des circonstances exceptionnelles dont la mort de M. Sydney Smith, notre politique extérieure se raffermira. M. Green, en tout cas, qui a conquis d'emblée l'affection de ses subordonnés et le respect de ses interlocuteurs, paraît avoir la situation bien en main. Cet homme discret et efficace, qui méprise les bavards et se méfie des théoriciens, apporte à notre diplomatie les qualités qui en ont fait un maître-ministre aux travaux publics. Nouveau venu, il revient tout par lui-même. Connaissant comme pas un le poulx de la population canadienne, il sait jusqu'où il peut aller. Il apporte, dans les négociations diplomatiques, une souplesse de ton que seconde une fermeté peu commune.

Ses horizons sont peut-être bornés aux problèmes qui se posent dans l'immédiat bien qu'il n'ait pas eu encore la chance de faire connaître ses vues générales sur les problèmes mondiaux. Une chose est sûre. M. Howard Green ne prend pas pour le Bon Dieu et déteste d'instinct les indécisions et les "sauveurs du monde". Nous le soupçonnons même de se moquer un tantinet des solutions toutes faites que lui présentent parfois les "pantalons rayés".

Il s'est moqué publiquement des craintes que l'on entretenait, dans l'administration, sur son "inexpérience" et il s'est soumis à la torture des textes soigneusement préparés qui, dit-il, au jugement de "mes fonctionnaires", évitent aux "élèves-diplomates" de faire des gaffes. M. Green eut les rires de son côté. Sous un humour très fin il sait pourtant être dur. Il ne paraît pas d'humeur à tolérer bien longtemps que l'OTAN ne fonctionne que d'un côté. Et s'il se met en tête d'étaler le fond de sa pensée, le ton de ses paroles pourrait bien être volontairement neutre car M. Green n'aime pas les éclats mais les idées "seront fortes et problèmes" seront posés pour ceux qu'elles viseront.



Aux... QUATRE COINS du monde...

Grande-Bretagne: M. Gaitskell a fait des nominations au "cabinet fantôme"

LONDRES. — Plusieurs jeunes députés travaillistes ont été promus au "cabinet fantôme" de leur parti qui dirige M. Hugh Gaitskell. Mme Barbara Castle, âgée de 48 ans, assumera la responsabilité des questions qui relèvent du ministère du travail. M. Fred Lee, 53 ans, s'occupera des ressources énergétiques; M. Richard Crossman, 51 ans, devient l'expert de son parti en matière de pensions et d'assurance; M. Anthony Wedgwood Benn, 34 ans, s'occupera des problèmes des réseaux de transport. Les relations du Commonwealth sont dévolues à M. H. A. Marquand, âgé de 57 ans. Un groupe de trois experts des questions coloniales sera dirigé par M. James Callaghan, âgé de 47 ans, avec comme adjoints, MM. Arthur Creech Jones, 68 ans et G. M. Thompson, 58 ans. M. Denis Healey, 42 ans, secondera M. Aneurin Bevan, secrétaire aux affaires étrangères, dans le "cabinet fantôme". MM. Fred Willey, 49 ans, s'occupera d'agriculture, de pêcheries; George Strauss, 58 ans, d'aviation; George Brown, 45 ans, de défense; A. Greenwood, 48 ans, d'éducation; Dr Edith Summerskill, 58 ans, de santé; Patrick Gordon Walker, 52 ans, affaires intérieures; Michael Stewart, 53 ans, habitation; Alfred Robens, 51 ans, travail; Harold Wilson, 43 ans, trésor et commerce.

Tibet: les communistes chinois distribuent les terres des seigneurs

PEKIN. — Les communistes chinois ont décidé que le temps était venu d'entreprendre la distribution des terres tibétaines qui possèdent des seigneurs féodaux et des lamaseries, a-t-on signalé hier. Le journal du parti communiste, "Le Peuple", a déclaré que le comité régional tibétain du parti a pris cette décision lors d'une réunion de trois semaines et demie qui s'est terminée le 18 octobre. La réunion a décidé que la meilleure politique était que l'Etat verse des compensations aux propriétaires féodaux qui n'ont pas participé à la rébellion antichinoise de mars dernier mais que les terres des rebelles soient tout simplement confisquées sans aucun dédommagement.

Australie: le vicomte Dunrossil, ancien président des Communes, est nommé gouverneur général

LONDRES. — Le palais de Buckingham a annoncé hier la nomination du vicomte Dunrossil, M.W.S. Morrison, ancien président de la Chambre des communes britannique, comme nouveau gouverneur général de l'Australie. Il prendra le titre de vicomte Dunrossil de Vallage, village situé dans l'Ile North Uist, comté d'Inverness, en Ecosse. Dunrossil dans la langue gaélique signifie: "Fort de jugement". Le communiqué du palais de Buckingham dit: "La reine, sur la recommandation des ministres australiens de Sa Majesté, approuve gracieusement la nomination du très hon. vicomte Dunrossil, comme gouverneur général de l'Australie, pour succéder au feld-marschal sir William Slim". Le maréchal doit prendre sa retraite en janvier prochain. Le mandat habituel est d'une durée de cinq ans, mais celui de Slim, nommé en 1953, a été prolongé. Le vicomte Dunrossil, écossais âgé de 66 ans, siège aux Communes depuis 30 ans, dont huit comme orateur de la Chambre.

E.-U.: l'avarie au câble transatlantique est réparée avec célérité

WASHINGTON. — Un câblage se dirigeait, aujourd'hui, vers un endroit situé à 200 milles de la côte de Terre-Neuve où un câble transatlantique a été endommagé lundi. On rapporte que 36 circuits téléphoniques de France et d'Allemagne ont été interrompus. Cinq bris de câbles sont survenus dans la même région, en février dernier. On a immédiatement fait une enquête à bord d'un chalutier russe qui se trouvait dans les environs. On a cru que les filets auraient accidentellement coupé le câble. Un porte-parole de l'American Telephone and Telegraph Company a déclaré, à New-York, qu'on ne pouvait affirmer si le bris a été causé par un navire ou bien par toute autre cause naturelle, tant que les équipes de réparation n'auront pas examiné le câble.

France: le sénateur Mitterrand risque de perdre son immunité

PARIS. — Un comité spécial du Sénat français a recommandé que l'immunité parlementaire dont jouit le sénateur de gauche François Mitterrand, lui soit retirée. Ce sénateur a échappé de justesse à une attaque à la mitrailleuse, le mois dernier. Le ministère de la justice a demandé au Sénat de lever l'immunité à la suite d'une enquête sur cette attaque et des déclarations d'un ancien député à l'Assemblée nationale selon lesquelles M. Mitterrand avait été mis au courant de l'attaque projetée.

Ottawa: session...

(suite de la première page)

Le gouvernement cherche à en venir à une entente avec les États-Unis pour contrôler les armes nucléaires employées avec les missiles Bomarc. On croit que tout le problème de l'efficacité de notre défense sera soulevé à cette occasion.

Le cérémonial d'ouverture qui aura lieu mercredi, le 14 janvier, se limitera à la lecture du discours du trône par le général Vanier. La journée du lendemain sera pratiquement consacrée aux discours du proposeur et du second de l'adresse en réponse au discours du trône.

Ce n'est donc que le lundi suivant que le travail de la session débuttera vraiment alors que le premier ministre Diefenbaker, le chef de l'opposition libérale, M. Pearson, et le chef du parti social-démocratique, Hazen Argue, ouvriront les hostilités.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de vacances à la Chambre des communes, les conservateurs détenant 208 sièges, les libéraux 49 et les socialistes 8; au sénat, la répartition est la suivante: libéraux, 73, les conservateurs 2 et deux indépendants.

On croit que le problème des salaires des fonctionnaires civils auxquels le gouvernement vient de refuser toute augmentation fera l'objet de discussion. On croit également qu'un projet de code du travail sera discuté de même que le projet de loi du premier ministre Diefenbaker sur les droits de l'homme.

On croit aussi que le problème des surplus agricoles et du nouveau système de soutien des prix soulèvera d'âpres débats au cours de la session.

Cet hiver... le soleil!

AU MEXIQUE, AUX ANTILLES AU MAROC

L'été prochain... la joie de vivre... en Europe

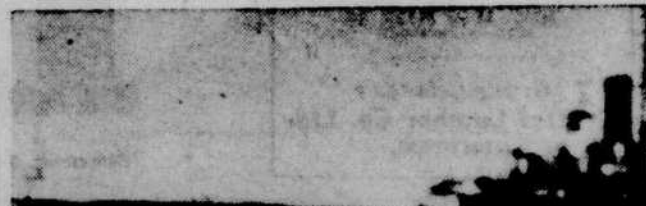
AVANT DE DECIDER TOUT VOYAGE

vous intéressez vous commande de consulter les meilleurs spécialistes

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 OUEST, RUE DORCHESTER — MONTREAL
UN. 1-2485

Tous billets d'avion et de bateau aux tarifs officiels et suggestions pour circuits originaux

Vous dépenserez moins — Vous ferez davantage



On prévoit...

(Suite de la première page)

tif qu'aucun permis de construction ne soit émis avant qu'une entente satisfaisante n'ait été conclue. Il y eut un court débat quant à la légalité du dialogue entre MM. Hayes et Saulnier, mais le débat ne fut pas long. Le conseiller Edmond Hamelin a incité cependant ses collègues à la prudence en leur demandant ce qu'il adviendrait si l'entente prévue n'était pas conclue. Il serait préférable, dit M. Hamelin, que nous reconsidérons d'abord le vote du 22 juillet pour en revenir à l'ancien zonage. Ensuite lorsque l'entente sera conclue nous pourrions toujours revenir avec de nouveaux amendements basés sur cette entente. M. Saulnier expliqua alors que dans son esprit il sera toujours loisible au Conseil d'agir ainsi si l'exécutif n'a pas pris les moyens pour empêcher l'émission de tout permis de construction, tel qu'on le lui demande.

La motion d'ajournement fut alors votée. On a expliqué, après la séance, que le comité exécutif pourrait dès lundi matin adopter en principe un projet d'amendement au règlement 1920 et se prévaloir de la loi pour geler toute émission de permis dans ce secteur pour une période de 90 jours. On aurait alors tout le temps nécessaire pour préparer ces amendements et les soumettre au conseil à une prochaine séance, probablement celle du 1^{er} décembre.

AVIS DE DÉCÈS

GRATTON — A Montréal, le 12 novembre 1959, à l'âge de 52 ans, est décédée madame Georges Gratton épouse de Georges Gratton I.C. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des Salons J.R. Deslauriers, 1100, No. 5650, chemin de la Côte-des-Neiges à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTREZ PATTE BLANCHE

En bricolant sur votre voiture ou dans le jardin, vos mains deviennent vite sales ou grasses. Pour les nettoyer, ne vous servez pas de détergents à base minérale. Tous les détergents violents sont dangereux et l'essence et le pétrole lampant peuvent vous brûler. Prenez plutôt de la farine d'avoine ou de maïs ou du bran de soie avec du savon doux. C'est inoffensif.

TERRES A VENDRE A SAINT-BRUNO

COMTE CHAMBLY
280 ARPENTS, les seules terres qui restent sur le flanc nord du mont Bruno. Idéal pour industrie ou centre domiciliaire. S'adresser à: 36 de la Rabastière — OL. 3-2694

PARCOURS L'EUROPE EN AUTO

Voyez tout... en toute sécurité et sans être lié à des itinéraires établis d'avance!

Les plus économiques CITROEN 2 CV
Les plus confortables DYNALANARD
CITROEN — ID 19 — L 19

Livraison Outre-mer — Rachat garanti en dollars
Vente — Location — arrangements faits à Montréal

Distributeurs exclusifs

UTO-FRANCE Ltée RE. 9-4781

La neige s'en vient à Montréal... Mais le soleil...

PASSE L'HIVER AU MEXIQUE

Si vous voulez des vacances plus intéressantes, plus reposantes et moins chères... Inscrivez-vous sans tarder à l'un des 2 MERVEILLEUX VOYAGES AU MEXIQUE, que les "AMIS DU DEVOIR" ont choisi pour vous.

Départs de Montréal par C. P. A.
19 décembre, 16 janvier, 13 février, 12 mars

15 JOURS AU MEXIQUE

Tour A \$479 Tour B \$422

Hôtels de première classe tout compris. Circuits originaux

Pour le départ du 19 décembre les inscriptions seront closes le 21 novembre.

Pour renseignements, dépliants, inscriptions:

Voyages André MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester — UN. 1-2485

MONTREAL

Questions complexes en Relations Industrielles

Cours de cinq jours donné en français par

LE RÉVÉREND PÈRE ÉMILE BOUVIER, S.J.

Président de l'Université de Sudbury; ancien Directeur de la Section des Relations Industrielles à l'Université de Montréal. Ce cours aura lieu du 1^{er} décembre au 5 inclus. Prix \$225.00. Pour plus de détails adressez-vous à David D. Smith, Ph. D., Directeur des cours, Institut de Développement des Chefs d'Entreprise, Université McGill, Montréal.

Venez vers le soleil avec une organisation de voyages qui a fait ses preuves

CROISIÈRES AUX ANTILLES

17-29 janvier 1960

sur l'EMPRESS OF BRITAIN: Porto Rico, Haïti, Cuba. Tous frais compris de Montréal: à partir de...\$385

26 janvier - 16 février 1960

sur l'EMPRESS OF ENGLAND: St-Thomas, La Martinique, les Barbades, la Vénézuéla, Curaçao, Panama et Cristobal, La Jamaïque, Haïti et Cuba. Tous frais compris de Montréal: à partir de...\$680

LA LIAISON FRANÇAISE

75, rue d'Auteuil, 1240, rue Drummond, Québec 4, suite 142, Montréal
Tél. LA. 2-2601 Tél. UN. 1-2762

ou M. W. J. Turgeon, 201, St-Jacques ouest, Montréal. Tél. UN. 1-4811, local 645

Vous enverra avec plaisir un dépliant et mettra ses services à votre disposition pour vous assurer un voyage agréable.



Partez à la conquête de TOUS LES COINS DE L'EUROPE EN AUTOMOBILE!

Profitez des facilités les plus avantageuses d'achat ou de location de n'importe quelle marque de voiture neuve européenne, de votre choix!

SIMCA — RENAULT — CITROEN PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD

MILLAGE ILLIMITÉ — ASSURANCE ET PERMIS INTERNATIONAL — LIVRAISON EN EUROPE AVEC GARANTIE DE RACHAT EN DOLLARS

Service Européen de Tourisme Automobile Engr.

MONTREAL: 1196, rue Drummond — Tél. UN. 1-2200 & UN. 1-3964
1219, rue St-Denis — Tél. AV. 8-4992

En février 1960

Un merveilleux voyage en AMERIQUE DU SUD avec les Amis du Devoir Inc.

A bord des avions géants de Panagra-Pan American PANAMA — EQUATEUR — PEROU — CHILI — ARGENTINE URUGUAY — BRÉSIL — VENEZUELA
Séjour à Rio de Janeiro durant les fêtes du Carnaval
DEPART DE NEW-YORK LE 5 FÉVRIER
25 jours — 8 pays — 1,470.

Voyage abrégé — 20 jours — 6 pays — 1,380.
DEPART DE NEW-YORK LE 10 FÉVRIER
Tout en première classe — Nombre limité de participants

Pour informations

VOYAGES HONE

1460, avenue Union, Montréal 2 VI. 5-8221



Le congrès de l'API:

Le patronat doit être présent à l'élaboration des lois ouvrières

"Il faut que le patronat entraîne ses salariés qui sont ses partenaires sociaux, les syndicats de travailleurs qui définitivement sont les représentants collectifs des salariés et à ce titre les co-contractants du mouvement syndical à participer à l'œuvre dont il doit demeurer le principe instigateur".

C'est par ces mots que le secrétaire général de l'Association professionnelle des industriels, Me Claude Lavery indiquait l'attitude que doit prendre le patronat et particulièrement l'entreprise privée à l'égard de la législation des relations du travail.

Me Lavery a fait cette déclaration hier après-midi dans le

cadre du congrès de l'APC dont le sujet porte sur l'avenir de l'entreprise privée.

Après avoir reconnu que l'entreprise privée s'est bornée jusqu'ici à accroître ses perspectives d'avenir, à faire l'examen des moyens économiques dont elle dispose et à se mettre à la page techniquement, Me Lavery déplore "qu'en matière de lé-

gislation du travail et de relations ouvrières, l'entreprise privée n'a pas su déployer les efforts qu'elle a su marquer dans les autres sphères de ses activités et qu'elle n'a pas mis en œuvre l'apport construction et la fermeté qui la caractérise, dans le domaine de la législation du travail."

"Dans ce domaine, dit-il, l'entreprise privée est restée sur la défensive se bornant à défendre ses positions au lieu de se porter à l'offensive et d'influencer collectivement la trame du droit ouvrier."

Il a déclaré que le mouvement patronal devait consacrer la richesse de sa doctrine, sa compétence administrative à l'expansion et à l'amélioration de ses techniques en relations ouvrières.

L'histoire indique, dit-il, que dans la province de Québec, le patronat a vu les principales armatures de notre droit ouvrier se constituer sans qu'il y participe efficacement.

"L'avenir de l'entreprise privée, a précisé Me Lavery, ne saurait être assuré et sauvegardé sans que celle-ci par ses dirigeants et son mouvement comprenne l'urgence et le devoir de jouer dans le domaine des relations industrielles et de la législation du travail le rôle de moteur qu'ils exercent sur le plan de la vie économique."

Le droit d'association

Me Lavery a déclaré que le stade de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance des syndicats de travailleurs est dépassé. Les édits de l'Etat, a-t-il dit, se sont chargés de nous l'apprendre en reconnaissant de plein droit les syndicats de travailleurs. Le mouvement ouvrier, a-t-il ajouté ne peut que se féliciter de l'intervention de l'Etat et ne peut que constater l'inefficacité, sinon la soumission de certains mouvements patronaux et le silence de certains chefs d'entreprise, au moment où à son avis, se livrait en ce siècle le combat principal pour le droit de s'associer.

Mais la législation ouvrière, dit-il, ne saurait de prime abord satisfaire les exigences de la paix sociale si elle est édictée sans l'apport du mouvement des chefs d'entreprise.

Le droit et l'exercice du droit d'association pour lequel combat à juste titre le mouvement syndical n'est pas nié au patronat, a dit Me Lavery, mais chez nous, le patronat donne le spectacle qu'il se nie à lui-même parce qu'il est absent dans l'élaboration de la législation ouvrière.

Le syndicalisme de cadres

Abordant ensuite le problème du syndicalisme de cadres, du personnel de maîtrise, de surintendants, de contremaîtres, Me Lavery a ensuite demandé aux industriels d'étudier ce problème au lieu de se réfugier derrière l'interdiction posée par la loi au personnel de maîtrise et de gêner d'être représenté collectivement aux fins de conventions collectives de travail par des syndicats ouvriers.

Il a dit que plusieurs solutions se présentent pour résoudre ce problème: ouvrir les cadres des mouvements patronaux pour intégrer le personnel de maîtrise, accepter la formation d'associations indépendantes du personnel des cadres et libre de toute influence patronale ou ouvrière ou constater que le personnel de maîtrise s'identifie au personnel d'exécution qu'il dirige et qui s'affirme à l'heure actuelle l'aile la plus progressive du mouvement ouvrier.



Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France, a présidé jeudi soir une manifestation qui avait lieu dans le cadre de l'exposition historique "Napoléon-Empire". On voit à côté de lui M. Jacques Casanova, organisateur de l'exposition et de la Semaine corse. Cette passionnante exposition est ouverte au grand public jusqu'à dimanche soir, 16 heures, à l'Institut des arts appliqués, 1430, rue Saint-Denis. On y trouve des centaines de pièces du plus haut intérêt historique et souvent très émouvantes: photographes de l'empereur et de ses maréchaux, lettres, documents officiels, figurines, décorations, armes, pièces de mobilier, cartes, etc. C'est la première exposition du genre à se tenir au Canada. On y voit aussi évoquée la contribution à l'épopée napoléonienne de plusieurs généraux et amiraux d'origine canadienne-française. (Photo Studio Jean Varja)

L'état d'urgence - neige s'étendra de la rue Atwater à DeLorimier

L'état d'urgence-neige sera étendu à deux nouveaux secteurs au cours de l'hiver prochain. Il s'étendra de la rue Guy à la rue De Lorimier mais ne sera pas appliqué de la même façon partout.

Le secteur de l'an dernier, c'est-à-dire celui borné par les rues Guy, Sherbrooke, Bleury, Craig et Saint-Antoine, sera soumis aux mêmes règlements: stationnement interdit durant les tempêtes sur toutes les rues. A l'ouest, entre les rues Atwater et DeLorimier, entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame, seules les artères principales sont choisies pour l'urgence-neige. Quant aux artères secondaires, à cause du manque de stationnement hors rue, un seul côté est réservé pour l'urgence-neige. Ce mode assurera au service de la Voie publique un côté de rue libre de stationnement pour y débayer la neige.

A l'ouest, entre les rues Bleury et DeLorimier, entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame, seules les artères principales sont choisies pour l'urgence-neige.

Affiches

Des affiches permanentes en français et en anglais seront installées dans toutes les rues désignées pour l'urgence-neige. Ces affiches indiqueront:

Urgence-neige
Défense de stationner
durant les tempêtes
Zone de remorquage

Le caractère permanent de ces enseignes a permis au service d'y poser une double affiche sur laquelle on lit:

Stationnement
interdit
aujourd'hui

Une télévision axée "sur la popularité et les profits..."

McCord, Sask. — Le leader PSD aux Communes, M. Hazen Argue, a déclaré au cours d'une réunion publique tenue jeudi soir à McCord, localité du sud-ouest de la Saskatchewan, que le gouvernement fédéral semble favoriser un système de télévision "axé sur la popularité et les profits, plutôt que sur l'excellence et l'utilité".

Il a ajouté: "Télévision privée ne veut pas dire que n'importe

Mme Dupire laisse dans le deuil, six enfants: Bernard, Marie (Mme Marcelle Banger), Thérèse (Mme Jacques Champagne), Jean, Jacques et Pierre; deux gendres, MM. Marcel Bélanger et Jacques Champagne; quatre bruns, Mmes Bernard Dupire (Françoise LeMoine), Jean Dupire (Monique Barcelo), Jacques Dupire (Nicole Barcelo) et Pierre Dupire (Gabrielle Lamy). Elle laisse aussi 24 petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Patrick Provencher, 4240, rue Adam. Les funérailles auront lieu lundi, 16 novembre 1959, à 9h, en l'église Notre-Dame du Sacrement, rue Mont-Royal, près St-Hubert.

Le Devoir offre ses plus sincères condoléances à la famille de Mme Dupire.

Des bourses aux étudiants

L'Association du camionnage crée un fonds d'éducation

M. Camille Archambault, président de l'Association du camionnage du Québec, a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse tenue dans le salon du recteur de l'Université de Montréal, que l'Association a décidé de créer un fonds d'éducation en vue de venir en aide aux étudiants des universités de la province, et ultérieurement, à ceux des collèges et des écoles supérieures.

Pour devenir membre du "Fonds d'éducation de l'industrie du camionnage du Québec", il faut être membre de l'Association et s'engager à verser au fonds la totalité des sommes d'argent habituellement dépensées à l'occasion des Fêtes sous forme de cadeaux à des clients. Un comité de l'Association, présidé par M. Alfred Laflamme, distribuera aux universités, suivant les besoins de chacune, l'argent ainsi recueilli. Les universités, par l'intermédiaire de leurs comités des bourses, pourront en suite l'accorder des bourses à des étudiants peu fortunés mais talentueux, et ce, comme bon leur semblera.

M. Laflamme a expliqué que l'Association entend ainsi remplir un de ses devoirs sociaux, celui qui consiste à promouvoir l'éducation et à élever le niveau intellectuel de la population.

Soulignant que chaque année, les propriétaires d'entreprises déboursent des sommes d'argent considérables pour acheter des cadeaux à leurs clients à l'occasion des Fêtes, il a déclaré que ces sommes seraient beaucoup mieux utilisées si on les donnait à des étudiants dans le besoin. "Si nous ne réussissons qu'à faire cesser les dons de bouteilles de boissons alcooliques, a-t-il précisé, nous aurons déjà fait quelque chose."

M. Laflamme a signalé qu'en posant ce geste, l'Association ne fait que suivre l'exemple de leurs confrères ontariens qui, l'an dernier, ont créé un tel fonds. L'Automotive Transportation, qui réunit les propriétaires d'entreprises de camionnage en Ontario, a ainsi recueilli \$14,000, sommes qu'ont souscrites 22 membres de l'association. D'ici quelques années, ce

Selon la Chambre de commerce

La responsabilité de construire un métro appartient à la C.T.M.

Tout en affirmant que la construction d'un métro s'impose, la Chambre de commerce du district de Montréal soutient que "la construction et l'exploitation de ce métro doit relever de la responsabilité de la Commission de transport de Montréal, à laquelle il revient d'obtenir, dès la prochaine session, toutes les autorisations requises".

Quant à l'offre de service de la Société d'expansion métropolitaine, la Chambre de commerce dit qu'elle pourra être étudiée à son mérite par la Commission de transport, comme toute autre offre de service ou tout autre soumission, s'il y a lieu.

La Chambre de commerce a fait connaître son attitude vis-à-vis des divers amendements à la charte de Montréal qui sont proposés par l'Administration et présentement étudiés par le Conseil municipal.

L'un de ces amendements demande à la Législature de donner à la cité toute autorité pour construire, faire construire, posséder ou opérer ou faire opérer tout système de transport en commun souterrain, en voies élevées ou en surface.

Selon la Chambre de commerce c'est à la Commission de transport et non à la cité qu'on devrait accorder les pouvoirs relatifs à la construction et à l'exploitation du métro. "C'est la Commission qui a l'expérience requise en l'occurrence" dit la Chambre de commerce qui ajoute: "C'est, par ailleurs, une de ses fonctions normales".

Relativement aux autres amendements, la Chambre de commerce s'oppose à la création d'un fonds de déneigement; demande que l'on ne crée pas l'impression d'une restriction des pouvoirs du Conseil dans la rédaction de l'amendement concernant le programme de dépenses capitales; s'oppose à ce que le propriétaire d'un terrain soit forcé à céder gratuitement l'emprise des rues et ruelles.

Quant à la répartition du coût des égouts, la Chambre croit qu'il serait préférable de le répartir en fonction de la valeur des terrains et des édifices riverains de préférence à la formule actuelle de la longueur des façades.

Relativement à l'amendement concernant les armes à feu, la Chambre demande qu'il s'applique aux "revolvers de tous genres".

LES ELECTIONS A LA LPM

M. Charles Mayer fait lutte seul!

Le conseiller municipal Charles Mayer a soulevé une question de privilège au conseil hier après-midi pour déclarer qu'il brigue les suffrages au poste de directeur de la ligue des propriétaires de Montréal à titre d'indépendant et qu'il n'est lié à aucun groupe.

Commentant une nouvelle parue dans Le Devoir d'hier matin et mentionnant M. Mayer comme faisant partie d'un groupe de candidats dirigés par M. Antonio Copobianco, un intime de M. Alfred Gagliardi, M. Mayer a déclaré: "On me place parmi les membres d'un certain groupe. Je tiens à déclarer que je ne fais partie ni de ce groupe ni d'aucun autre groupe, que je suis complètement indépendant". Et M. Mayer a même cru bon d'ajouter: "Je ne suis pas la comédie représentante de la Ligue d'action civique ni d'aucun autre groupe".

Le Devoir a mentionné le nom de M. Charles Mayer comme faisant partie du groupe Copobianco qui comprend aussi les conseillers municipaux P. J. Bertrand et Rodrigue Moore sur la foi d'informations sérieuses. D'ailleurs, il est à noter que le bulletin de présentation de M. Mayer est signé par M. Moore, un grand sympathisant du ralliement du grand Montréal et M. Henri Lévesque, qui fut candidat du même groupement politique aux élections municipales de 1957 dans le district No 10.

POUR FINANCER LE DENEIGEMENT

Forcer la ville à prévoir un budget plus réaliste

Le Conseil municipal modifiera sensiblement, semble-t-il, l'amendement à la charte proposé par l'Administration et visant à créer un fonds de déneigement de \$4,000,000 et autorisant le directeur des finances à emprunter pour répondre à toutes dépenses additionnelles, en sus de ce montant, qui devrait être faite pour assurer le nettoyage des rues au cours de l'hiver. Ces dépenses additionnelles devraient être absorbées par le budget de l'année suivante.

Le commissaire Pierre Desmarais et le conseiller Lucien Croteau se sont ralliés à l'opinion émise par la Chambre de commerce de Montréal et transmise au conseil par l'un de ses représentants, le conseiller Lionel Leroux.

La Chambre de commerce soutient qu'il n'est pas nécessaire de créer un fonds de neige car l'Administration n'aurait qu'à prévoir au budget une somme plus réaliste, qui réponde plus exactement aux besoins.

M. Desmarais a dit qu'il était absolument d'accord avec les principes énoncés par la Chambre de commerce mais il a ajouté que si le Conseil décidait de donner suite à la recommandation de l'Administration, il proposerait que le fonds soit de \$6,000,000 au lieu de quatre afin de s'assurer que le budget de l'année prochaine soit le moins hypothéqué possible.

M. Croteau en abondant dans le sens des paroles de M. Desmarais a dit que pour sa part il ne favoriserait pas le montant de \$6,000,000 parce qu'il craint que l'on ne gèle inutilement des fonds. Tout en reconnaissant que le montant de \$4,000,000 est trop bas, M. Croteau est d'avis que l'autre est trop élevé.

Comme tout le monde semblait d'accord pour une formule, le autre que le fonds de neige, M. Desmarais a proposé que l'on suspende l'étude de l'amendement.

Antenne de TV

Au cours de la séance d'hier le Conseil n'a disposé que d'un seul amendement: celui concernant

(Suite à la page 16)



Cette jeune Guatémaltèque vous attend...

Vous projetez un voyage au pays du soleil?

Cette année vous irez au

GUATEMALA

- Un pays merveilleux situé à 4 heures de Miami
- Un climat idéal: 70° toute l'année
- Tous les paysages: hautes montagnes, lacs splendides, la mer, la forêt tropicale, etc.
- Vieilles villes espagnoles, ruines mayas, villages indiens d'un pittoresque sans égal en Amérique
- Le voyage en avion coûte moins de \$250, aller et retour

SERVICE DE TOURISME DU GUATEMALA

1494 ouest, Sherbrooke — Montréal
Téléphone: WE. 2-2667

GRATUIT

SERVICE DE TOURISME DU GUATEMALA

1494 ouest, Sherbrooke, Montréal.

Veuillez s.v.p. me faire parvenir des renseignements supplémentaires au sujet d'un voyage au Guatemala.

NOM

ADRESSE

DECOUPEZ ET POSTEZ

CROISIERES AUX ANTILLES

à bord des luxueux paquebots du
Pacifique Canadien

11 janvier	EMPRESS OF ENGLAND: 14 jours — \$350
18 janvier	EMPRESS OF BRITAIN: 10 jours — \$250
27 janvier	EMPRESS OF ENGLAND: 19 jours — \$475
30 janvier	EMPRESS OF BRITAIN: 12 jours — \$300
11 février	EMPRESS OF BRITAIN: 14 jours — \$350
17 février	EMPRESS OF BRITAIN: 14 jours — \$350
27 février	EMPRESS OF ENGLAND: 19 jours — \$475
29 mars	EMPRESS OF ENGLAND: 19 jours — \$475

Demandez le dépliant donnant la liste complète des croisières

Renseignements et réservations

VOYAGES HONE

1460, avenue Union, Montréal 2 — VI. 5-8221

Je m'inscris à cette irremplaçable "ECOLE MAUDITE"

"Merci, M. le maire Fournier. N'êtes-vous pas contre LE DEVOIR l'aurait oublié de m'inscrire à cette irremplaçable école maudite".

"Mon inscription... c'est un nouvel abonnement, qui m'autorisera maintenant à dire que je fais partie de la maison."

"M. le maire, encore merci pour votre aide-mémoire!"

Vous auriez pu signer cette lettre. Des centaines de lecteurs nous ont manifesté leur appui de façon tangible après le discours-suicide de M. Fournier. Faites de même en utilisant le coupon ci-dessous

TARIF

des abonnements:

CANADA

12 mois	\$16.00
6 mois	\$ 8.00

MONTREAL

12 mois	\$20.00
6 mois	\$10.00

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3, P. Qué.

Vous trouverez ci-inclus \$ en paiement
d'un abonnement de mois au DEVOIR

à compter du

NOM

ADRESSE

Suggéré par

(Prière d'écrire lisiblement)

"Le Devoir" est imprimé au No 414 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association des journaux et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$24.00; États-Unis et Empire Britannique, \$28.00; Union Postale, \$20.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361.

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI, 14 NOVEMBRE 1959

Québec donne son "butin"

Aux délégués de la Fédération du travail au Québec qui suggéraient au gouvernement de tirer un meilleur avantage de l'exploitation des richesses naturelles, M. Sauvé a fait voir la voracité du fisc fédéral. Il a illustré sa pensée par un exemple. Une entreprise dont les profits taxables sont de l'ordre de \$100,000, doit verser \$38,000, au gouvernement central et \$9,000, au trésor provincial. A même cette modeste part, a poursuivi M. Sauvé, les gouvernements locaux sont forcés de dépenser des millions pour des fins d'inventaire, de mise en valeur et de conservation des richesses naturelles.

Sur ce point, nous sommes pleinement d'accord avec le premier ministre. Nous n'avons jamais hésité à appuyer son prédécesseur chaque fois qu'il réclamait le droit pour les États provinciaux de lever eux-mêmes les impôts dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités. Mais chaque fois aussi, nous avons dénoncé la politique de cadeaux faits par Québec au gouvernement central. Ces cadeaux prennent deux formes: exemptions ou commutations de taxes foncières, insuffisance des royautés sur certaines richesses naturelles.

La pratique, qui remonte à plusieurs générations, de soulager certaines industries du fardeau entier ou partiel des taxes locales est fort répandue dans Québec. La mesure se défend pour une industrie qui part avec des ressources modestes et qui offre des possibilités d'emplois intéressants. Se justifie-t-elle pour des entreprises riches, prospères, capables de concurrencer leurs rivaux sur le marché local et à l'exportation? La réponse est négative.

M. Sauvé donnait l'exemple d'une entreprise dont le profit taxable est de \$100,000 par année. Supposons, ce qui est vraisemblable, que ce profit taxable provienne non seulement de ses opérations mais d'une exemption de taxes municipales et scolaires de \$50,000. Cette générosité, sanctionnée par une loi du Parlement de Québec, se traduit par un don de \$19,000, au gouvernement fédéral. Au lieu de \$38,000, à Ottawa et \$9,000, à Québec, la même industrie, si elle n'avait pas bénéficié d'un rabais, aurait payé \$19,000 à Ottawa, \$4,500, à Québec et \$50,000, à la municipalité et à la commission scolaire.

Vous me direz qu'il s'agit de calculs hypothétiques? Un examen sommaire a permis de retracer cinquante-huit compagnies, parmi les plus puissantes de la province, qui bénéficient de commutations de taxes. On y lit des noms comme *International Paper, Consolidated Paper, Quebec North Shore Paper, St. Lawrence Paper Mills, Aluminium Co. of Canada, Shawinigan Water & Power Co.*, etc. A combien s'élèvent les commutations de taxes accordées à toutes les entreprises petites, moyennes et grandes qui ont des propriétés foncières dans la province de Québec? C'est un secret bien gardé. Mais chaque fois que le Parlement provincial accorde un rabais de \$1.00, c'est

un cadeau de .38¢ qu'il fait au trésor fédéral.

Le même raisonnement est valable pour les royautés sur les richesses naturelles.

Il y a une vingtaine d'années, les droits de coupe sur le bois à pâte étaient de \$1, la corde. Si nos renseignements sont exacts, ils seraient aujourd'hui de \$2.50, y compris la taxe d'éducation de .15¢ la corde. La royauté a été multipliée par 2.5 tandis que le prix de la tonne de papier a été de près de 4. Les papeteries, qui étaient presque toutes en faillite au temps de la crise, sont aujourd'hui au nombre des industries canadiennes les plus prospères.

Les royautés imposées sur chaque corde de bois, sur chaque kilowatt-heure, sur chaque tonne de minerai, entrent dans les frais d'exploitation des compagnies. Si elles sont plus élevées, les bénéfices sont plus maigres et l'impôt versé au trésor fédéral est plus bas. Dans le cas inverse, c'est un cadeau que le trésor provincial fait à son concurrent du gouvernement central.

Nous n'affirmons pas que les royautés sont trop élevées ou trop basses. Il faudrait, pour l'établir, faire des comparaisons avec les provinces voisines et les États-Unis; il faudrait aussi tenir compte du marché international, de la nature d'une richesse, par exemple si elle est renouvelable ou épuisable, et ainsi de suite. C'est là un travail d'experts qui devrait être entrepris le plus tôt possible.

Combien de millions le trésor québécois pourrait-il récupérer d'Ottawa sans qu'il y ait modification aux accords fiscaux valables jusqu'en 1962? Il serait urgent de le savoir le plus tôt possible.

Quand on accusait M. Duplessis de négativisme dans ses revendications autonomistes, ce sont des négligences comme celle-là qu'on avait en tête. C'est comme pour l'assurance-santé. Son premier geste en prenant le pouvoir en 1944 fut d'abolir la commission d'enquête sur l'assurance-santé, puis de ne rien faire dans ce domaine durant quinze ans, sauf de dénoncer l'ingérence du fédéral dans un domaine purement provincial. Une vigoureuse action de sa part eût peut-être fait reculer les ambitions des centralisateurs fédéraux, tandis que son manque de vision nous a placés dans une situation intenable.

M. Sauvé se montrera-t-il plus vigilant? Fera-t-il preuve de plus d'imagination? S'arc-boutera-t-il sur des positions théoriquement valables mais politiquement intenable? Aura-t-il le sens de la manoeuvre au lieu de pratiquer la guerre de tranchée?

Ce qu'il a dit aux délégués de la Fédération du travail du Québec contient une part de la vérité, mais pas toute la vérité. Québec se fait prendre son "butin" comme disait M. Duplessis; mais souvent aussi c'est Québec qui le donne. M. Sauvé prendra-t-il des mesures pratiques pour le récupérer? A lui de nous le dire.

Gérard FILION

Blocs-Notes

F. A. Angers à la direction de l'Action nationale

L'Action nationale annonce, dans sa dernière livraison, que la direction de la revue sera assumée par François-Albert Angers: il remplace Pierre Laporte, que ses divers travaux et ses voyages empêchent de continuer l'oeuvre de plusieurs années. M. Angers n'accepte le poste qu'à la façon d'un intérim, et il sera aidé par un comité de rédaction composé de MM. Paul-Emile Gringras, Dominique Beaudin et Patrick Allen.

M. Angers est associé à l'oeuvre de l'Action nationale depuis plus de vingt ans. Il a été l'un de ses collaborateurs les plus assidus, et l'un de ses inspirateurs. Il est président de la Ligue depuis quelques années. Il consent à lui donner davantage malgré les tâches qui l'accablent. C'est dans la ligne de ses idées et de sa générosité. Il faut quand même en signaler la portée.

Le courage

M. Angers n'a pas toujours les mêmes idées que votre serviteur; ou plus exactement, des idées souvent analogues prennent souvent sous sa plume une coloration très différente. Les attitudes qu'il adopte l'ont souvent fait traiter de "capitaliste", et il est arrivé qu'on le regarde comme un avocat qui préfère les affaires payantes.

Or ceux qui suivent son activité depuis qu'il est jeune peuvent témoigner de la constance de son désintéressement personnel. Pour ma part j'ai rencontré peu d'hommes à la fois aussi passionnément attachés à leurs idées et aussi complètement détachés de leurs intérêts propres. J'ai rencontré peu d'es-

qui je me réjouis de ce que sa collaboration à l'Action nationale redevienne régulière et qu'elle s'annonce comme devant suivre de plus près l'actualité.

Sa première chronique des événements contredit ou infirme certains points de vue défendus ici. Nous pourrions nous livrer à la joie d'une discussion — notamment sur le rôle joué par Maurice Duplessis et sur sa conception, statique selon nous, de l'autonomie. Mais cela n'apporterait que des redites. Nous ne le courons de sa pensée amène Angers à mettre en relief des aspects de la réalité que d'autres négligeraient volontiers.

C'est ainsi que, par exemple, le directeur intérimaire de l'Action nationale aborde les problèmes de l'adolescence ouvrière. Il souligne que, devant l'abandon prématuré de l'école par les adolescents du milieu ouvrier, on aurait tort de penser uniquement aux motifs financiers. Cela peut être vrai même de celles qui innoquent cet argument.

Urgence d'une enquête

On doit mettre en cause d'autres facteurs — et notamment l'école elle-même. Déjà la J.O.C.F. l'avait signalé. "La préparation, écrivait-elle dans un mémoire récent, la préparation qui est donnée à l'école n'est pas toujours adéquate... Est-ce que les éducateurs savent toujours reconnaître la dignité de toutes ces tâches ouvrières plus humbles qui seront le lot d'un grand nombre, et imprégner leur enseignement d'une attitude de respect et de fierté que leurs

collaborateurs à l'Action nationale redevienne régulière et qu'elle s'annonce comme devant suivre de plus près l'actualité.

Une confrontation précieuse

Il s'agit d'une personnalité originale, d'un cerveau vigoureux, d'un travailleur acharné: cela aussi mérite le respect. Il est rare qu'une étude d'Angers, même si l'on conclut dans un autre sens que lui, ne force pas à réfléchir et à approfondir son propre point de vue. C'est pour-

Lettres au "Devoir"

La misère réelle

Monsieur le directeur,

A titre de fidèle lecteur du Devoir, je viens demander l'hospitalité de vos colonnes pour exposer mon humble point de vue sur une plaie de notre société que monsieur Jacques Hébert vient de remettre en évidence par la publication de "Scandale à Bordeaux". Je voudrais d'abord féliciter Jacques Hébert pour son travail magnifique. Oh! Je sais que plusieurs bons chrétiens trouveront "Scandale à Bordeaux" trop cru, même immoral, ils diront: Ces choses-là, on ne parle pas de ça. Ces mêmes bons chrétiens sous le couvert d'un \$5.00 donné à la campagne des oeuvres diront qu'ils ont fait leur part, ou encore se croiront les bons samaritains parce qu'ils ont donné \$1.00 pour les missions d'Afrique.

Nous qui vivons bien au chaud, couchons dans des draps propres, marchons sur de bons tapis de Turquie, qui avons pu dire maman, papa, ah! que de choses l'aisance matérielle nous fait oublier! Nous en venons même à perdre le sens de la souffrance.

Jacques Hébert nous révèle des faits qui font mal au coeur, qui suscitent dans l'âme de tout homme doué de sensibilité, dans tous les coeurs de mère un élan de sympathie. Mais est-ce suffisant? La sympathie pour améliorer le sort de Pierre Dupont et des autres pareils à lui, nés sous la poussée d'un instinct animal mal contrôlé par une volonté affaiblie? Je pose la question à vous mères de famille, à vous pères de famille, à vous qui simplement portez le nom de chrétiens et vivez dans une société de misère. Souvent, on n'agit pas sous prétexte que nous serions obligés d'adopter des mesures socialistes, qui seraient funestes à une société démocratique; on laisse des cancers ronger petit à petit notre société. Nos prisons sont des lieux de misère où se fabriquent des criminels en série. Cependant qu'on ne se leurre

Politique, humilité et dévouement

Monsieur le directeur,

J'ai lu avec surprise la déclaration faite récemment, par le "Comité de moralité publique de la Ligue d'action civique" à la suite d'une déclaration du président du Comité exécutif relative aux amendements apportés à la loi fédérale sur les publications obscènes.

Le président du Comité exécutif qui, nécessairement, est plongé dans la politique jusqu'au cou, avait certaines raisons de mettre en vedette le travail qu'il a fait pour obtenir ce changement à la loi concernant l'obscénité. On pardonne à un politicien de vanter ses bonnes oeuvres car il sait que ses adversaires se chargeront d'exploiter ce qu'il a fait de moins bien.

Mais voici que le "Comité de moralité publique de la Ligue d'action civique" tient lui aussi à réclamer le crédit du changement. Lui qui est supposé n'avoir aucun rapport avec la politique se débat comme un diable pour avoir en cette circonstance une part du crédit... plus grande d'ailleurs que celle qu'il mérite.

Je m'explique le comportement de celui qui, de par ses fonctions, doit voir aux intérêts d'un groupe politique; mais je com-

Monsieur le directeur,

J'ai bien aimé l'article de M. Candide, dans votre édition d'aujourd'hui et je le félicite.

Je voudrais, cependant, lui faire remarquer en regardant à la page 2 de la même édition, il aurait trouvé un autre "désormais" qui me laisse pensif!

Droits égaux... en anglais

M. le directeur,

J'implore l'hospitalité de votre journal afin de répondre publiquement à M. Sévigny au sujet des Canadiens français dans l'armée.

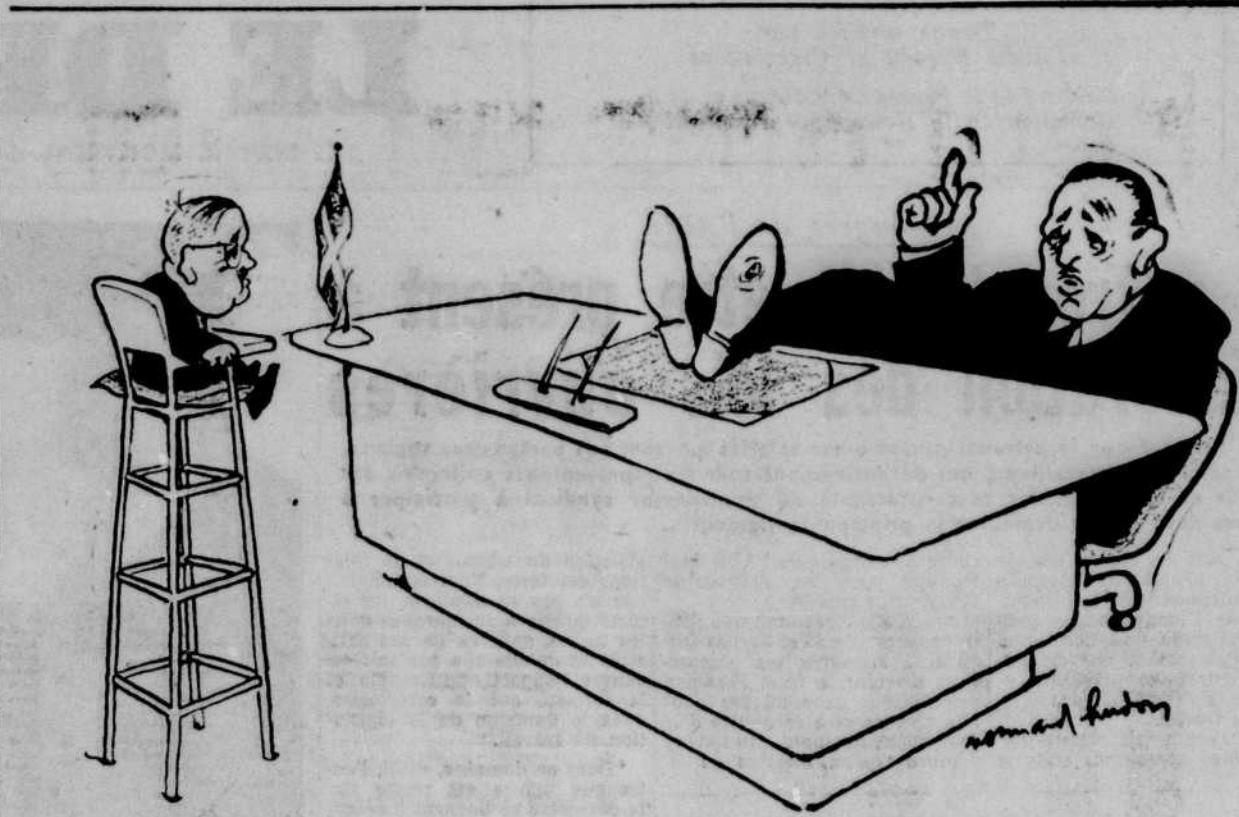
M. Sévigny déclare que les Canadiens français sont bien traités dans les forces armées. Les élèves sauront comprendre et adopter? En d'autres termes: l'école primaire est-elle ajustée à sa tâche?

Il faudrait, d'après Angers, repenser tout le régime en fonction de la situation actuelle, et se refuser à le faire selon des postulats simplistes. Comment l'accomplir sans mettre à exécution le projet avancé par le rapport Tremblay et que le commentateur reprend à son compte: celui de nommer au plus tôt une Commission royale d'enquête sur l'éducation?

Dans l'iniquité et le malaise que tous ressentent à l'heure actuelle, cette enquête soulèverait sans doute un intérêt égal à celui qu'a provoqué la Commission Tremblay. Tous les groupes y participeraient avec le même élan, le même sérieux, et feraient partager à tous le profit d'expériences particulières. La tâche d'en dégager des conclusions serait assurément délicate; mais il est nécessaire de l'entreprendre si nous voulons sortir de la dispersion présente des efforts et des vues trop souvent partielles qui en résultent.

L'idée que M. Angers vient de faire rebondir mérite d'être examinée de près, et devrait inspirer une nouvelle initiative gouvernementale.

André L.



Le problème, Ti-toine, c'est de faire oublier ce que "l'autre" n'a pas fait

Réflexions sur l'équilibre de la terreur

Par le général P. BILLOTTE

En 1947, pour tenter de mettre un frein à la politique d'expansion stalinienne, le gouvernement américain prit la décision de substituer à la politique d'apaisement de Roosevelt la doctrine Truman. Depuis lors l'Est et l'Ouest se sont engagés dans une course aux armements sans précédent dans l'histoire et dont certaines implications originales paraissent devoir être mises en valeur en cette période préparatoire à la conférence "au sommet".

La première de ces implications est essentiellement d'ordre stratégique et économique. A certaines phases de cette course aux armements l'un ou l'autre des deux antagonistes aurait pu, par une prépondérance de ses armes, prendre un avantage décisif pour sa justification.

Effort vain

Les derniers développements techniques paraissent interdire toute possibilité. Sans doute "l'équilibre de la terreur" est-il la résultante de forces infiniment complexes, infiniment variables en intensité et en directions, et qui se composent sans harmonie. Cet équilibre est donc, par définition, instable, et comme tel il semble qu'il puisse être rompu. Mais avec l'apparition des armes nucléaires et des fusées de tous modèles la nature même de l'équilibre des forces a changé. En effet chacun des adversaires dispose maintenant de moyens lui permettant de détruire plusieurs fois son adversaire. A quoi sert-il d'être deux, trois, quatre, X... fois plus puissant que l'adversaire, si celui-ci doit garder en toute hypothèse la possibilité de riposter par une destruction totale? Encore faut-il être à l'abri de cette riposte. Or si une défense anti-aérienne efficace, à base de fusées sol-air, était parfaitement concevable au temps des avions de bombardement, même supersoniques, elle est devenue aléatoire et même illusoire contre les bombardiers capables de la grande distance des fusées air-sol; elle l'est encore davantage à l'égard des fusées sol-sol.

Des sommes énormes sont donc dépensées chaque année pour la préparation d'une guerre qui ne peut, sans grand risque, prévoir qu'elle n'aura jamais lieu... à moins que la folie des hommes ne les pousse à un suicide collectif; ce qui

UN ETUDIANT

Dans la quatrième colonne de la page 2, M. Roger Mathieu nous rapporte des paroles de M. Sauvé:

"A l'avenir (donc désormais) la justice et l'équité auront la même signification pour tout le monde."

Qu'est-ce à dire?

UN ETUDIANT

Si nous faisons partie de l'armée russe, M. Sévigny, nous serions probablement bien traités là aussi, mais à la russe. C'est-à-dire en adoptant leur langue, leur mentalité et leur idéal. Bien, cher monsieur, c'est la même chose qui se produit dans nos forces armées ici. Nous avons des droits égaux de parler anglais, de penser anglais et d'agir à l'anglaise. Lorsque nous, Canadiens de langue française, avons bien rempli toutes ces conditions, nous sommes traités avec justice dans ce fameux ministère de l'OFFENSE NATIONALE que M. Sévigny sous-entend si bien.

M. le sous-ministre vient de reprendre une vieille chanson libérale, qui a servi trop longtemps à camoufler le jeu de l'impérialisme anglo-saxon. Les membres canadiens-français des forces armées commencent à être écœurés de jouer à "ROUGE" ou à "BLEU" durant les élections pour ensuite dépenser leurs énergies et leurs vies au service de toutes les libertés exceptées les leurs et celles du peuple qu'ils représentent.

Pour dénoncer efficacement ce qui se passe de salaud, au ministère de l'OFFENSE NATIONALE et aussi pour beaucoup d'autres bonnes raisons, il nous faut une Légion Laurentienne. Ceci est le seul moyen pour les Canadiens français, de langue et de mentalité, de se faire entendre là-bas. Je propose donc à tous les membres des forces armées d'hier et d'aujourd'hui d'entrer en communication avec moi afin d'y jeter les bases d'une Légion Laurentienne. Toute correspondance sera traitée discrètement.

Gilbert CHARLEBOIS (ex-membre des forces armées)

Vous parlez d'un Office provincial de la linguistique. J'en suis. LA LANGUE EST UN BIEN COMMUN, et c'est à l'Etat comme tel de la protéger. L'Etat protège les originaux, les peuples, les trinités, les parcs nationaux, et il faut bien ce sont là des biens communs. La langue aussi est un bien commun et l'Etat devrait la protéger avec autant de rigueur. L'Etat québécois devrait exiger, par loi, le respect de la langue française, comme il l'exige, par loi, le respect des

truites et des originaux. L'Etat québécois devrait exiger, par loi, le respect de la langue par les commerçants et les industries, au niveau des raisons sociales et de la publicité. Sauf erreur, les industries et les commerces importants doivent, à un moment ou l'autre, se présenter devant le gouvernement pour un enregistrement, une reconnaissance légale, etc. C'est là que le gouvernement devrait les attendre. "Nommez-vous et annoncez-vous en français, ou bien je ne vous reconnais pas", pour leur faire dire en substance: Et alors on n'aurait plus de "Thierville Electrique" ou de "Chicoutimi Moving" ou de "Turcotte Tires Service". Si seulement ces deux domaines étaient surveillés avec autant de soin que le parc des Laurentides, la langue serait sauve par là. Mais le gouvernement sera-t-il assez réaliste (on peut être "pratique" et manquer de réalisme) pour agir en ce sens? Arrivera-t-il enfin un gouvernement qui ne se contentera pas d'être pratique, i.e. dupe, en fin de compte, mais qui sera réaliste? Qui nous dira tout le mal que les "pratiques" nous ont fait, par manque de réalisme?

Les congrès, les campagnes, les concours de bon langage, sont inutiles. C'est l'Etat, gardien du bien commun, qui seul peut agir efficacement. C'est à la civilisation de supporter la culture; c'est l'Etat qui seul peut agir rapidement au niveau de la civilisation. Il a la loi et la force pour lui. Nous, les instituteurs, nous n'avons que raison. C'est si peu de chose, avoir raison. Ça ne sert qu'à mourir.

par une politique d'autodétermination, le problème algérien, et aussitôt la Ligue arabe, la Chine, d'autres encore, s'acharner à brouiller les cartes, car l'Algérie est l'un des points d'application les plus déterminants des politiques de force.

Que Nikita Khrouchtchev, ambition naturelle chez un homme d'Etat soviétique, entende faire progresser son pays du socialisme vers le communisme, est à la hauteur de l'impossibilité de résoudre des problèmes sans la solution desquels il ne peut y avoir de communisme: sécurité et abondance économique. Que l'on batte rituellement le rappel en faveur de la coopération Est-Ouest pour l'aide aux pays sous-développés et dans les jours qui suivent se multiplient les marchandages et les surenchères, et donc les subversions. Que les savants d'astronautique se lancent à la conquête du cosmos, et pour surmonter les difficultés de contrôle des stocks atomiques, un plan français sur la limitation des armements en vient à proposer la suppression des fusées de toutes catégories, et par là indirectement l'arrêt des recherches spatiales.

Ce sont là quelques exemples parmi d'autres.

A l'échelle du globe

Dans ces conditions, on peut s'étonner qu'il y ait encore des politiques et des diplomates pour s'obstiner à trouver des formules d'accord ou de compromis entre l'Est et l'Ouest, tandis qu'ils s'acharnent à la terre. Ce n'est pas, que le maintien de l'"équilibre de la terreur". Circonstance qui aggrave leur cas, ils s'acharnent le plus souvent à aplâner des différences locales, indépendamment des autres, alors que les problèmes qui séparent l'Est de l'Ouest, parce qu'ils sont intégrés au système d'"équilibre de la terreur", sont interdépendants et ne peuvent recevoir de solution même partielle, que si les questions connexes reçoivent elles-mêmes un début de solution.

Si l'on voulait à la fois échapper au ridicule d'une course aux armements devenue parfaitement dérisoire et s'attaquer avec succès aux problèmes nationaux, régionaux ou mondiaux affectés par le système de la terreur, ne faudrait-il pas, à tout prix et avant tout, se mettre d'accord sur l'obligation de substituer à cet équilibre de la terreur un autre équilibre? Ne serait-ce pas une question de bon sens et de morale politique à l'égard des peuples qui s'interrogent sur leur avenir?

A l'ère des fusées intercontinentales et interplanétaires, de la fusion et de la fusion nucléaire et des cristaux, toutes découvertes qui donnent à notre monde son unité technique, il n'y a point d'équilibre réel qui ne soit universel; il n'y a plus d'équilibre indifférent, donc durable qui ne soit la résultante d'un désarmement général d'un caractère collectif à l'échelle du globe. Ce n'est qu'après s'être mis d'accord sur les principes et les méthodes ayant trait au désarmement général et à la sécurité collective, et également sur la nature de la coexistence pacifique qui en serait la conséquence, que les modalités d'application du désarmement et l'étude du contentieux Est-Ouest pourraient être fructueusement menées à terme. Les accords de principe et de méthode pourraient faire l'objet principal sinon unique de la première conférence "au sommet"; les mesures d'application qui en découleraient et dont on est sûr qu'elles demanderont de longs délais devraient être ensuite confiées à un système de négociation permanente.

En prononçant en septembre dernier, aux Nations Unies, son discours sur le désarmement, Nikita Khrouchtchev a montré qu'il était familier; à ceux qui, enfermés dans la guerre froide, n'ont vu alors dans son intervention qu'une habitude manifeste de propagande, ces considérations étaient sans doute parfaitement étrangères.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

Frère Un Tel.

Peut-être un jour... le PRÊT D'HONNEUR vous sera utile...



Le prêt d'honneur aux étudiants

Fondé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en 1944, le Prêt d'Honneur est un prêt sans intérêt consenti aux étudiants particulièrement doués, qui n'auraient pas, par eux-mêmes, les moyens d'entreprendre ou de compléter des études supérieures. Les bénéficiaires de ce prêt s'engagent sur leur honneur à rembourser la somme empruntée lorsque leurs études seront terminées.

Qui choisit les bénéficiaires ?

Un comité composé de représentants de grandes institutions d'enseignement supérieur et universitaire, a la responsabilité d'étudier les demandes de prêts et de déterminer les plus méritoires.

Prêts et remboursements

1725 Prêts ont été octroyés depuis le début pour un montant de \$600,000. 550 de ces prêts ont été remboursés en tout ou en partie pour un montant de \$72,000.00.

N. B. : 75% des bénéficiaires sont encore aux études ou sont diplômés depuis deux ans.

Montants accordés

2 sur 3 bénéficiaires ont reçu \$ 400.00 et plus
2 sur 5 bénéficiaires ont reçu \$ 500.00 et plus
1 sur 10 bénéficiaires a reçu \$1000.00 et plus
Moyenne des montants accordés depuis 1944: \$400.00
Pour les années 1958-59 la moyenne est de: \$500.00

Milieu social des bénéficiaires

Revenus du père: 44%—Ouvriers-salariés

25%—Décédés, invalides, retraités.

10%—Cultivateurs.

Occupation du père: 44%—dont les pères de famille gagnent moins de \$3,000.00 par année.

75%—dont les pères de famille gagnent moins de \$4,000.00 par année.

Nombre d'enfants dans la famille: 52%—des bénéficiaires appartiennent à des familles de 6 enfants et plus.

26%—des bénéficiaires appartiennent à des familles de 9 enfants et plus.

14%—appartiennent à des familles de onze enfants et plus.

Année académique 1959-1960

560

prêts ont été refusés en 1959 à cause d'un manque de fonds de \$225,000.00

495

prêts ont été accordés pour un montant de \$185,000.00

Il aurait fallu au Prêt d'Honneur \$410,000.00 dollars pour accomplir adéquatement son oeuvre

Institutions fréquentées par les bénéficiaires

Dans la province de Québec:

Les Universités de Montréal, Laval, Sherbrooke, McGill. Les écoles spécialisées.

Les collèges classiques et écoles secondaires.

Dans les autres provinces:

Les Universités d'Ottawa, Toronto, Queen's, Winnipeg.

A l'étranger:

ANGLETERRE:

Oxford, Cambridge — London School of Economics.

FRANCE:

Université de Paris, Grenoble, Sorbonne, Lyon.

ETATS-UNIS: Harvard, M.I.T., Columbia, St-Louis,

Pennsylvanie, New-York, Princeton.

SUISSE — ESPAGNE — COSTA-RICA ET DANEMARK

ILS ONT DU TALENT, MAIS PAS ASSEZ D'ARGENT

Nous qui pouvons aider le

PRÊT D'HONNEUR

Souscrivons généreusement

GRANDE VISITE ÉTUDIANTE --

16 NOVEMBRE -- de 7 à 10 HEURES P.M.

Diocèse de St-Hyacinthe et de Montréal

En hommage à la cause de l'éducation de notre jeunesse

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN	LUCIEN VIAU & ASSOCIES FERNAND RHEAULT, C.A. C.A. DESROCHES, C.A.	 Décoration de bureaux et places d'affaires	Duplessis, Labelle, Derome, architectes	LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS de votre paroisse affiliée à L'UNION REGIONALE DE MONTREAL et LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DE MONTREAL
MONGEAU & ROBERT Cie LTEE	ALLIANCE CIE MUTUELLE d'Assurance-Vie	La Sauvegarde Cie d'Assurances sur la Vie	CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE CAISSE NATIONALE DE FIDUCIE	La Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Avec le même amour...

Avec le même amour qu'il me fut jadis
Un jardin de splendeur dont les mouvantails
Ombraient les longs gazons et les roses dociles,
Tu m'es en ces temps noirs un calme et sûr asile.

Tout s'y concentre et ta fervente et ta clarté
Et tes gestes groupant les fleurs de ta bonté,
Mais tout y est serré dans une paix profonde
Contre les vents aigus trouant l'hiver du monde.

Mon bonheur s'y réchauffe en tes bras repliés;
Tes jolis mots naïfs, joyeux et familiers
Chantent toujours aussi charmants à mon oreille
Qu'aux temps des lilas blancs ou des rouges rosées.

Ta bonne humeur allègre et claire, c'est la sève
Triomphant jour à jour de la douleur des ans,
Et tu souris toi-même aux fils d'argent qui glissent
Leur onduleux réseau parmi tes cheveux lisses.

Quand la tête s'incline à mon baiser profond,
Que m'importe que des rides marquent ton front
Et que tes mains se sillonnent de veines dures
Alors que je les tiens entre mes deux mains sûres!

Tu ne te plains jamais et tu crois fermement
Que rien de vrai ne meurt quand on s'aime d'uniment,
Et que le feu vivant dont se nourrit notre âme
Consomme jusqu'au deuil pour en grandir sa flamme.

Emile VERHAEREN

COLLECTION DE L'EVEIL

"Les plantes vagabondes"

Par Marcelle GAUVREAU

Il n'y a qu'un bel album, abondamment illustré pour fixer sous les yeux les plantes vagabondes, les plantes qui voyagent tout autour du pays.

Voici la préface écrite par Jeanne Saint-Pierre, bibliothécaire en charge des bibliothèques d'enfants de la Ville de Montréal, pour le dernier ouvrage de Marcelle Gauvreau, professeur d'histoire naturelle et directrice des écoles de l'Eveil pour les tout petits, ouvrage qui s'appelle : *Plantes vagabondes*, édité par le Centre de psychologie et de pédagogie, avec planches hors texte par Hélène Gagné-Dufresne, illustrations dans le texte par Marcel Cailieux.

Mlle Saint-Pierre écrit donc : Après avoir présenté le si charmant album, *Plantes curieuses de mon pays* (en réimpression), Marcelle Gauvreau offre un ouvrage impatientement attendu des éducateurs, des bibliothécaires, des parents et des enfants qui ont tous su apprécier son travail.

Les *Plantes vagabondes* sont aussi caractéristiques que les *Plantes curieuses* et l'auteur les décrit avec les mêmes qualités de style qui se remarquent dans l'autre volume.

Clarté, précision, concision, simplicité de la phrase, telles sont les qualités qui font les grands écrivains et que tous les écrivains pour enfants devraient

posséder au même degré que Marcelle Gauvreau. Les renseignements scientifiques sont remarquables et exacts, les parents et les éducateurs peuvent s'en servir avec profit, et cependant ils sont mis à la portée des enfants qui les lisent eux-mêmes avec le plus grand plaisir.

Les illustrations en couleurs d'Hélène Gagné-Dufresne sont frappantes par le coloris, l'exactitude des détails scientifiques et la fantaisie de la présentation. La planche consacrée à l'érable à sucre et cette autre représentant le chardon me plaisent particulièrement. Elles rappellent certains albums étrangers superbes dont on déplorait l'absence au Canada.

On m'a toujours jugée très sévère dans mes appréciations des livres pour enfants. Malgré un esprit critique, je ne trouve que des éloges à exprimer au sujet des *Plantes vagabondes*. Je félicite donc Marcelle Gauvreau de cette excellente contribution à la littérature enfantine, scientifique, canadienne et universelle.



M. Guy Bouillon, qui, à l'occasion de la Semaine du Livre, prononcera, lundi soir 16 novembre, au Séminaire de Terrebonne, une conférence sur le livre, instrument irremplaçable pour la vraie culture.

Autant d'égards pour les tissus que pour les personnes ?

Si vous faites votre couture vous-même, souvenez-vous que chaque tissu a ses charmes et aussi ses caprices.

Si vous taillez une jupe dans du tweed, attention aux effilochages. Prenez de bonnes coupures et pour éviter que la jupe se déforme, doublez-la d'un tissu mince et souple. Repassez toujours à l'envers, avec un linge mouillé, plus justement appelé "pattemoille".

Le Jersey est plus docile : taillez-le toujours dans le sens de la maille. Posez-le bien à plat avant de le couper. Pour le renforcer, renforcez les coutures de épaules, les emmanchures et le bord du col avec un cordonnet de coton.

Doublez les jupes pour éviter les "poches".

Le velours se taille dans le sens de la trame, poil descendant. Il demande beaucoup de soin au repassage. Pour le velours de soie, posez un linge très humide sur un fer très chaud tourné à l'envers : faites glisser rapidement dessus les endroits à repasser de manière

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

Angoisses et soucis chez les enfants américains que ne connurent pas les générations précédentes

Parmi la course au progrès, aux techniques, à l'argent, il surgit des problèmes, ici et là, qui font souvent figure, sinon de fausse note dans le concert sur le Progrès, du moins de bémol, mal placé peut-être, qui fait baisser le thermomètre de l'enthousiasme chez ceux qui en prennent conscience évi-

Ainsi, chez nos puissants et très progressifs voisins américains, un fascicule publié récemment, sous les auspices du gouvernement révèle chez les enfants de neuf à douze ans l'existence de nervosité, de peurs, d'angoisses et de soucis que ne connurent pas les générations précédentes. Cette étude sur l'éducation des élèves de quatrième, cinquième et sixième années fait suite à une enquête menée auprès de 1300 éducateurs qui considèrent que les enfants de cet âge ont besoin de savoir ce qu'on attend d'eux, ce que leur entourage et la société attendent d'eux. L'ignorance et la liberté dans lesquels on les abandonne agit de façon nuisible. Ils sont particulièrement peiné si les éducateurs ou les parents les traitent avec indifférence. La désunion dans la famille et l'absence à peu près continue des parents, surtout de la mère sont les principales causes de leurs soucis. Toujours selon cette publication américaine.

Autrement dit, le manque d'attention individuelle et de preuves tangibles d'affection nuit à leur équilibre intérieur en asséchant leurs facultés affectives, en les frustrant du sentiment de sécurité indispensable à tout âge, mais surtout aux premières années de la vie, bref, en coupant le courant d'échanges humains nécessaires à l'apprentissage de la vie et à l'intégration de l'être pensant dans la société à laquelle il devra faire face tôt ou tard, préparé ou non.

C'est entendu que la plupart des parents qui sont à peu près toujours hors de leur foyer, ont souvent d'excellentes raisons pour expliquer cette absence : surcroît d'affaires et de travail, vie sociale, vie mondaine, part active mais excessive peut-être, aux bonnes œuvres ou simplement dégoût du toit familial ou apathie pour une maison qu'on n'a pas su ou qu'on n'a pas pu rendre attrayante, agréable, avec assez d'atmosphère pour être irrésistible. C'est certainement plus facile d'expliquer cette absence de son foyer que de l'excuser vraiment ou d'en corriger les conséquences dans sa propre famille.

Aux Nations Unies, on vient d'ajouter la charte des droits de l'enfant à celle des droits de l'homme. Ce n'était pas sans besoin. Dès qu'ils ont la vie, les enfants ont droit de vivre dans un foyer normal qui ne nuit pas ni à leur santé physique ni à leur santé morale, que le foyer soit par ailleurs riche ou pauvre. C'est aux parents à trouver l'équilibre de leur foyer et à doser toutes activités pour sauvegarder le climat dont les cœurs jeunes et les âmes fraîches ont besoin. Il s'agit, dans le présent exposé, de la famille ordinaire, ni millionnaire ni misérable en se rappelant que tous les parents pauvres n'ont pas manqué nécessairement l'éducation de leurs enfants et leur préparation à la vie, même s'ils n'ont pas été capables de payer de longues années d'école ou la fréquentation des institutions privées. Jusqu'à ces dernières

années tout le monde acceptait de reconnaître la différence qu'il y a, dans la langue française, entre les termes d'éducation et d'instruction. Et il ne manque pas de gens instruits, de petite ou de grande science, qui ignorent et ignorent toujours l'art de vivre comme le prix de la vie, parce qu'ils sont toujours dans l'ignorance des valeurs essentielles à cause de leur manque d'éducation familiale.

En parlant des princes, Bossuet les appelait : "Ces grands tuteurs des Etats". Les parents sont les tuteurs de la famille; ils peuvent aussi être de grands tuteurs. Le malheur des temps, de tous les temps, c'est qu'ils ne le soient pas tous et toujours. Comme la plante frêle, comme les arbres jeunes, les petits d'hommes ont besoin de tuteurs, ont besoin de l'appui, de la présence amie de leurs parents. Aujourd'hui comme autrefois. Aucune découverte scientifique, aucune mécanique, aucune trouvaille nucléaire pourront faire qu'il en soit autrement. Et s'il est un terrain et un domaine où l'automatisation n'aura jamais droit de cité et pouvoir d'agir, c'est bien ceux des relations humaines, que ce soit sur le plan social ou le plan familial. Jamais ni la conscience ni le cœur ne pourront se faire remplacer par un dispositif si ingénieux soit-il ou par une balance de précision si perfectionnée soit-elle. C'est le cœur présent et chaud des parents qui donnera son rythme vivant et chaud au cœur de l'enfant. Ceux qui le comprennent peuvent protéger leur famille et la sauver des pressions extérieures trop dures à un âge trop tendre et garder aussi l'intégrité de leur foyer contre les forces malfaisantes du dehors, déchaînées aujourd'hui comme jamais contre tout ce qui vit, espère, croit.

Et ce résumé de rapport d'enquête auprès de 1300 éducateurs vient du pays où présentement la population à peu près entière est atterrée par les dossiers et les dégâts sociaux de la délinquance juvénile qui menace la sécurité des villes américaines, grandes et petites. D'où qu'ils viennent les rapports d'enquêtes sur l'enfance et l'adolescence dénoncent tous la trop grande absence des parents de leur foyer et leur manque d'intérêt dans la formation de leurs enfants. Pour corriger ce que les méthodes d'éducation trop autoritaire avaient d'excessif autrefois, on a pensé que l'absence d'autorité, (méthode plus commode et moins fatigante) apporterait des spécimens d'éducation parfaite. La peur des complexes a fait le reste pour abandonner les enfants dans une liberté dont ils ne savent que faire.

Dans le dernier numéro de PANORAMA, Marcelle Auclair fait le procès de ces méthodes qui n'en sont pas et ont laissé aux enfants la pleine liberté de s'"épanouir"! Bel épanouissement que le gangstérisme juvénile! Et elle écrit : "Au diable les complexes! C'est par crainte d'avoir des enfants complexes que l'Amérique s'est peuplée de moutards odieux".

Nous avons notre compte ici aussi au Canada. Mais quand trop d'adultes pas assez adultes se conduisent comme d'éternels adolescents, qui donc peut diriger l'éducation des enfants?

Germaine BERNIER

Exposition de livres à la F.N.S.J.B.

Plusieurs auteurs canadiens représentés

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste a depuis longtemps ses titres de noblesse. Bien connue pour l'esprit philanthropique qui l'anime depuis au-delà de cinquante ans, par les activités de ses nombreux comités de bienfaisance, elle n'en demeure pas moins active dans le domaine culturel ou elle exerce sa vigilance éclairée et prête son prestige aux causes intellectuelles pour en assurer le progrès.

Dans le cadre de la Semaine du Livre, la Fédération nationale a voulu apporter sa contribution pour propager la bonne lecture, en organisant pour la deuxième année une exposition de livres, sous la direction de Mlle Marie-Ange Madore.

Plusieurs maisons d'éditions et libraires collaborent à cette exposition, le Centre Culturel et Éducatif, la Maison Bellarmine, la Librairie Générale Canadienne, Periodica, etc. Quelques écrivains pour la jeunesse contribuent personnellement au mouvement. Mlle Béatrice Clément et Mme Paule Daveluy, auteurs primés l'an dernier par l'Association de l'ACELF, Mme Albertine Angers, auteur d'une remarquable biographie de Mère de Youville, Mlle Berthe Gagnon seront parmi les exposants.

Les éducateurs, les parents et le public en général sont cordialement invités à se rendre au lo-

cal de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 833 est, rue Sherbrooke, pour visiter cette exposition de livres ouverte tous les jours de la semaine prochaine à partir du 16 novembre, de 2h. à 9h. du soir.

L'inauguration officielle aura lieu dimanche soir, le 15 novembre à 8h. du soir.



Un lycée pour jeunes filles se prépare à fêter ses cinquante ans mais comme il s'appelle "Les Hironnelles", c'est toujours le printemps dans cette institution où l'on instruit une jeunesse de plus en plus nombreuse. Du Comité d'organisation, on voit ici Mmes L. J. Pigeon, Françoise Saint-Germain, la directrice actuelle qui a succédé à la fondatrice, Mlle Hermine Lanctôt, et Mme A. Boileau. Les 50 ans de l'oeuvre fondée par la grande éducatrice canadienne que fut Hermine Lanctôt, seront fêtés le 6 décembre.

Carnet mondain

Femmes universitaires

L'hon. juge Bernard Bissonnette, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, sera le président d'honneur au déjeuner-buffet et table ronde sur "le statut légal de la femme mariée dans la province de Québec", qui a lieu aujourd'hui, 14 novembre, à une heure, au Centre social de l'Université de Montréal, sous l'égide de la Société des femmes universitaires de Montréal, dont la présidente est Mlle Gabrielle Labbé.

Mme Paul Lambert sera l'animatrice de la table ronde, qui réunira : Mme Thérèse Casgrain, Me Elizabeth Monk, C.R., Me Marie-Paule Laurin-Maciver et Me Mignonne Le-gault-Tessier.

Assisteront également à cette réunion académique autant que mondaine : M. Jean Havel, Mme Jean Lesage, de Québec, Mmes Georges-Emile Lapalme, Jean Drapeau, Jeanne Sauvé, James Stevens, H.S. Reusing, Robert Choquette, Pierre Dansereau, Mlle Alice Frigon, de Shawinigan, Mme Roger Labrecque, d'Acton Vale, Mme Thérèse G. Amiot, de Valleyfield, Mlle Béatrice Rousseau, Mme Saint-Arnauld, Mlle Guy Gagnon, M. et Mme Jean Penvenne, Mmes Maurice Chartré, Arsène Morin, Germain Delom, J.-R. Boutin, Mlle Madeleine Grothé, Me Réjean Laberge-Cola, Mme Fernand Rochon. Le public est invité.

Information : Wellington 5-7181.

Cercle des femmes journalistes

Un défilé de modes en fourrure canadienne et un programme artistique seront présentés par les membres du Cercle des Femmes Journalistes, dimanche après-midi, le 15 novembre à deux heures aux salons S.-Maurice et S.-Charles, de l'hôtel Reine-Elisabeth. Y participeront à titre de mannequins : Mmes Sylvie Claude, Michèle Lasnier, Suzanne Pluze, Nicole Germain, Cécile Brosseau, Janine Paquette, Yolande Champoux, Lucette Beauchemin, Colette Beauchamp, Madeleine Vailancourt, Jeanne de Lamirande, Françoise Larochelle, Roy, Nicole Blouin, Jacqueline Coulombe, Brigitte Louvain.

Mme Huguette Proulx sera la commentatrice. Au piano : Mmes Madeleine Verdon, Jeanne Langlois et autres. Un programme artistique mettra en vedette, dans un sketch de Jovette Bernier, Denise Saint-Pierre et Jean Duceppe. Mmes Françoise Roy et Pierrette Champoux interpréteront quelques chansons de leur répertoire. Une causerie sera ensuite prononcée par Mme Pierre Lazareff, journaliste de renom, et invitée d'honneur à cette réception organisée en marge du troisième congrès annuel de l'Union canadienne des journalistes de langue française.

Vernissage

Des gouaches de René Derouin seront exposées à la Galerie Agnès Lefort, 1504

ouest, rue Sherbrooke, tous les jours, sauf le dimanche, de dix heures à cinq heures et demie, du 16 au 23 novembre.

Vernissage lundi soir, le 16, à neuf heures.

Société d'étude et de conférences

Mardi, le 17 novembre, la Société d'étude et de conférences recevra M. René Héron de Villefosse qui a intitulé sa causerie : "Paris romantique et balzacien". C'est au Musée des Beaux-Arts de Montréal, à deux heures et demie que les membres et leurs amis sont invités à venir l'entendre.

M. de Villefosse, archiviste-paléographe, est conservateur en chef des Musées de la ville de Paris, auteur de plus de vingt volumes consacrés à l'histoire de la capitale française. Le public est invité.

Partie de cartes

Une partie de cartes au profit du Comité diocésain de l'Adoration nocturne est organisée pour mercredi, le 18 novembre, à la salle paroissiale de Notre-Dame, 426 rue S.-Julienne et commencera à huit heures.

Information : CRescent 7-9145 ou Victor 9-1070.

Gala de charité

Le Gala de charité annuel de l'Œuvre de la Soupe aura lieu le 24 novembre aux casernes des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins est, sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Conrad Chaumont.

La fête débutera à deux heures de l'après-midi, par une partie de cartes, qui sera présidée par Mmes Arthur Tétraut et A. Préfontaine.

Les soupers seront servis à partir de six heures. M. le juge Rolland Lamarre présidera le souper d'honneur, entouré d'invités de marque, de même que la soirée de Gala.

Mme Léon Mercier-Gouin, avec les concours de comédiens renommés des membres de son Conseil et du Comité des Jeunes, assurera la plus cordiale bienvenue à tous.

Partie de cartes

L'amicale Sainte-Marguerite-Marie organise une partie de cartes jeudi, le 19 novembre à huit heures du soir au sous-sol de l'église St-Nicolas. Les anciennes de Ste-Marguerite-Marie, les anciennes de l'école Madame-de-la-Petite et leurs amis sont cordialement invités.

Kermesse annuelle

A deux heures le 21 novembre, aura lieu au Gymnase du Mont St-Louis la vente de charité annuelle, au profit de l'Œuvre des Petites Soeurs de l'Assomption. Mme Edouard Monette, au comptoir des jouets, aura pour auxiliaires M. et Mme René Hébert, Mmes Henri Auger, Félix Côté, Guy Lamothe, J.J. Saint-Pierre, P. Pelerin, J. Lamarre, Mlle Lu-

cie Goineau, Fernande Lapierre et Louise Monette. Au comptoir de lingerie d'enfants, Mlle Jeanne Lanthier sera secondée par Mmes N. Baker, Viateur Lapierre, L.G. Legault, Denis Leblanc, L.G. Godbout, Fernand Noisieux, André Proulx, Marcel Proulx, Mlle Noëlla Brissette, Pauline Doray, Béatrice et Yvonne Proulx.

Au comptoir de lingerie de maison, Mme André Vennat sera aidée par Mmes S. Cloutier, J.P. Dagenais, Raymond Farmer, Marcel Noël, Maurice Richard, A. Lefebvre, Marie Fortin, L. Lacroix, L.O. Pavette, R. Lauzé, J.W. Montpetit, R. Monty, G. Pearson, Mlle Denise et Jeanne Bernard, Renée Lefebvre, Marguerite et Madeleine Vennat, Jeanne Gariepy et Marguerite Saint-Loup.

Information : CRescent 2-3175.

Diner au Queen

Le Desk & Derrick Club de Montréal se réunira mercredi, le 18 novembre, à l'hôtel Queen's à six heures pour entendre une causerie sur la canalisation du St-Laurent.

Les conférenciers invités seront : M. Lessard, vice-président, qui discutera de l'économie de la canalisation, et M. Burpee, assistant ingénieur en Chef, qui exposera les divers aspects de la construction de la canalisation.

Un court métrage sera montré et une période de temps allouée pour questions et échanges d'idées.

Au "Buffet du Sahara"

Aujourd'hui, deuxième jour de la tombola au bénéfice des œuvres des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, à 3890, avenue Laval. Comptoirs variés, articles à l'enchère, magnum "pou-pee noire", à gagner à l'encaissement, "Lion d'Afrique" et Buffet du Sahara.

Le public est invité jusqu'à onze heures ce soir.

Déplacement

M. et Mme François Lapointe de Jonquière, P.Q., passent quelques jours à Montréal, où ils sont inscrits à l'hôtel Reine-Elisabeth.



Achetez le lait POUPART

doublement protégé

à votre porte tous les matins LA 3-2194

LAIT • CREME • BEURRE • OEUFS • BREUVAGE CHOCOLAT



Préparatifs d'une kermesse pour le comptoir des bonbons : tout le monde peut en acheter sous le régime de la charité! S'ils vous sont défendus par la Faculté, donnez-les, cela multipliera l'humour joyeux alentour au bénéfice des œuvres des Petites Soeurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile. Cette vente de charité aura lieu, samedi, le 21 novembre, au Gymnase du Mont Saint-Louis. On voit ici Mmes Raymond Eudes, Pierre Laurence, Georges Chalifoux, L. E. Daoust et B. Eudes, en train de garnir généreusement de beaux sacs multicolores et enrubannés.

Le meeting de Blue Bonnets prolongé indéfiniment

Deux autres intéressants programmes de dix courses seront présentés en fin de semaine à la piste Blue Bonnets. Les amateurs de courses sous harnais ont été heureux d'apprendre que la réunion de 100 jours qui devait prendre fin dimanche, sera prolongée tant que la température le permettra par suite d'une entente conclue entre la direction de la piste et la U.H.H.A.

L'attraction principale du programme dominical sera une invitation dans laquelle les meilleurs ambassadeurs actuellement dans les écuries locales s'affrontent. Vernon Star, un champion de 4 ans acheté par Roland Lacroix lors de la récente vente de Harrisburg, fera ses débuts locaux dans cette course. Il possède une victoire de 2:06 à son crédit cette année.

Le favori sera vraisemblablement Hi Acres Rudy, un jeune cheval de 5 ans appartenant au Dr R. J. Walker de Smith Falls, Ont. Il sera en quête de sa deuxième victoire de la saison. Dans sa dernière course, dimanche dernier, Hi Acres Rudy conduit par Walter Grant est parti de la 6e position en atteignant la ligne droite et il a été tout juste battu par un nez par Carolyn Grattan en 2:06.

Ses plus dangereux adversaires semblent devoir être Worthy Melody et Gimme. Appartenant maintenant à Junior West, d'Orengo, Worthy Melody a réussi cette saison un mille en

2:03. A Blue Bonnets il a remporté récemment une victoire en 2:05.2 et il a terminé juste derrière Hi Acres Rudy dimanche dernier après avoir mené le bal presque tout le long du parcours.

Quant à Gimme il a prouvé qu'il avait de la classe en battant des rivaux de la classe A dans sa dernière course, couvrant le mille en 2:06.3.

Un autre redoutable rival est Gear Shift, le 4 ans des écuries Place d'Armes, qui a remporté trois victoires consécutives sur des pistes lentes avant de terminer quatrième dans sa dernière course. Il préférerait néanmoins une piste boueuse et ce serait aussi le cas de Brave Scott. Les autres partants seront City Counsel, Major Henry S. Ezra Deen qui ont tous déjà connu leur part de succès cette saison.

Dans la neuvième et principale course samedi soir, pour trotteurs de la classe B, Legal Express à Roger Lareau de Ville Brocard a été installé favori à 7.2. Dans sa dernière course sur une piste "bonne" il a terminé troisième à Bobo et My Son Don. Il partira ce soir de la 5e position et sera en quête de sa 7e victoire de la saison. Beck Hanover et Anchora Hanover sont considérés comme ses plus redoutables rivaux tandis que Guy Flare, Therese Princeton, John Upton, Cotton Maid et David Tass seront les autres partants.

Quatre des cinq premières courses seront des sprints de trois quarts de mille et la préférence du handicapeur de la piste porte sur Inez Riggs dans la première, Melanie's Alpha à la deuxième, William A dans la troisième et Mr. Super dans la cinquième.

Il appert que Bill Habkirk fera ses adieux à Blue Bonnets en fin de semaine et dans un tel cas Benoît Côté sera morallement sinon mathématiquement assuré du championnat chez les conducteurs.

Benoît avait remporté 35 victoires selon les dernières compilations en date du 9 novembre. Habkirk occupait la deuxième place avec 29, suivi de Russ Caldwell avec 27 et Marc Gingras avec 26.

Ballon - panier au Centre N.-D.

Le club de ballon - panier de l'Institut Notre-Dame continue à faire parler de lui. Après avoir remporté dimanche dernier une septième victoire d'affilée, il se battra cette semaine, dans le cadre du "Golden Ball" le U.S. Orchids au compte de 86-53.

Un autre club de calibre viendra visiter, dimanche, à 3 h.p.m. le club de l'Institut qui tentera de remporter une neuvième victoire consécutive. Cette fois, les visiteurs sont les Harlem Rockets, de Troy, N.Y.

Aujourd'hui, au "Golden Ball" junior, le club du collège Notre-Dame sera opposé au St-Eustache High School.

Les assistances enthousiastes et nombreuses à ces parties prouvent bien l'intérêt grandissant pour ce sport, surtout parmi la classe étudiante et le Centre Notre-Dame en devient le foyer le plus attrayant à Montréal.

Le plus grand athlète

New York - Jesse Owens, Ty Cobb, Jack Dempsey et Red Grange sont ceux qui ont reçu le plus grand nombre de votes dans le scrutin organisé pour déterminer les plus grands athlètes vivants de notre époque. Le scrutin, organisé par la ligue sportive de l'organisation B.N.B. de New York, est en préparation au grand banquet des célébrités sportives qui sera tenu à New York le 24 janvier, pour commémorer Bill Corum.

En plus des quatre meneurs, les athlètes suivants ont été choisis comme les plus brillants dans leur sphère respective : Maurice Richard, des Canadiens de Montréal, hockey; Don Budge, tennis; Bobby Jones, golf; Eddie Arcaro, courses; Bob Cousy, basket-ball.

Les meilleurs compteurs

	B	A	Pts
Horvath, Boston	15	11	26
Geoffrion, Canadien	10	10	20
Stasiuk, Boston	8	12	20
Bucyk, Boston	8	11	19
Bathgate, Rangers	3	15	18
Teppazzini, Boston	4	11	15
Howe, Detroit	7	7	14
Hull, Chicago	6	8	14
Beliveau, Canadien	5	9	14
Prentice, Rangers	5	9	14
Bonin, Canadien	4	7	11
Ullman, Detroit	5	6	11
Moore, Canadien	5	6	11
McKenney, Boston	1	12	13
H. Richard, Canadien	6	6	12
Pulford, Toronto	4	8	12
Henbenton, Rangers	3	9	12
Delvecchio, Detroit	6	5	11
M. Richard, Canadien	4	7	11
Henry, Rangers	4	7	11
Armstrong, Toronto	4	6	10
Poppin, Rangers	4	6	10
Labine, Boston	4	6	10
Fisman, Boston	1	7	8

Portland, Oregon - Joe Sullivan, 190, de Stockton, Californie, par k.o. sur John Massey, 189, de Baltimore, 1.



Gear Shift, un jeune ambleur de quatre ans de l'écurie Place d'Armes conduit par Marcel Dostie, est l'un des favoris dans l'invitation Amble qui sera la principale attraction du programme dominical à la piste Blue Bonnets. Ce jeune coursier a remporté trois victoires consécutives avant de terminer quatrième dans sa dernière. Il est à remarquer que Gear Shift a gagné ses trois courses sur une piste lente et sera tout particulièrement redoutable en cas de pluie.

Sam Etcheverry, choix populaire

Sam Etcheverry, quart-arrière des Alouettes, s'est mérité le trophée Calvert, accordé au joueur de l'équipe considérée comme la plus utile par les amateurs. C'est la deuxième fois qu'Etcheverry gagne le trophée. Il a réussi l'exploit pour la première fois en 1953.

Etcheverry l'a emporté par une faible marge de 11 points sur le joueur canadien et ailier défensif Doug McNichol. La lutte n'a jamais été aussi serrée dans le concours organisé annuellement depuis onze ans.

Le total des votes a été révisé six fois pour assurer que Etcheverry était bien le joueur de distinction de l'équipe. En 1949 Virgil Wagner avait gagné le trophée avec une avance de 32 pts seulement sur Bob Cunningham.

En apprenant qu'il avait gagné le trophée, Etcheverry a insisté pour qu'il soit attribué à McNichol qui ne l'a jamais gagné. Jack Gifford, l'organisateur du concours, a cependant avisé le quart - arrière que le public l'avait choisi et qu'il n'y pouvait rien. "J'ai apprécié le geste de Sam. Il m'a dit que McNichol avait connu une bonne saison et qu'il aurait été intéressant de voir un Canadien l'emporter" de dire Gifford.

Ted Workman, président des Alouettes, a déclaré que Etcheverry méritait le trophée même si Doug a connu une saison exceptionnelle. "Etcheverry et McNichol sont deux brillants joueurs et je comprends l'amateur qui devait choisir entre les deux" dit-il.

McNichol a terminé avec 13,519 points contre 13,540 pour Etcheverry. "J'aurais aimé gagner le trophée mais je suis honoré du

Les résultats à Blue Bonnets

Premier 1/4 mille, D Amble, \$500	1.00
2.00	1.00
3.00	1.00
4.00	1.00
5.00	1.00
6.00	1.00
7.00	1.00
8.00	1.00
9.00	1.00
10.00	1.00
11.00	1.00
12.00	1.00
13.00	1.00
14.00	1.00
15.00	1.00
16.00	1.00
17.00	1.00
18.00	1.00
19.00	1.00
20.00	1.00



Sieglide Boeck, excellente joueuse de tennis, a été choisie la meilleure athlète de l'année au Centre Notre-Dame. Elle reçoit ici le trophée attaché à cet honneur des mains du président Me J. Vaboncoeur, et de M. Raymond Soucie, directeur.

Winnipeg et Hamilton favoris pour gagner

MONTREAL. — Les deux parties de football qui seront disputées aujourd'hui dans l'Est et dans l'Ouest du Canada permettront peut-être aux observateurs de choisir, et sans crainte de se tromper, les deux équipes qui se feront face dans la grande classique de la Coupe Grey à Toronto, le 28 novembre prochain.

Les experts favorisent les Blue Bombers de Winnipeg et les Tiger-Cats de Hamilton pour la troisième année consécutive, en soulignant qu'ils fondent leurs calculs sur la performance de ces deux équipes au cours de la saison régulière. Les Blue Bombers ont terminé la saison en tête du classement de la Conférence de l'Ouest, tandis que Hamilton a fini en première position dans le Big Four.

C'est un fait connu que les experts ont l'habitude de se tromper, mais les non-experts, et pour cette raison, il est possible que la jou-

te de la Coupe Grey mette en présence, non pas les Blue Bombers et les Tiger-Cats, mais les Rough Riders d'Ottawa et les Eskimos d'Edmonton.

Ces derniers ont vu leurs chances s'amincir lorsqu'ils ont perdu la première partie de la finale de l'Ouest aux mains des Blue Bombers, mercredi soir dernier, au compte de 19-11. L'équipe de Winnipeg est maintenant favorite, non seulement pour gagner la série, mais aussi pour remporter la victoire des demi-finales - midi dans la deuxième journée de la finale qui débutera à 3 heures, heure normale de l'est.

Mais si les Eskimos triomphaient aujourd'hui, et leur instructeur, Eagle Keys, croit en la chose, une troisième et dernière joute sera disputée à Winnipeg mercredi soir prochain.

La joute d'aujourd'hui entre les Eskimos et les Blue Bombers sera télédiffusée sur le réseau national de la Société Radio-Canada immédiatement après la télémission de la finale du Big Four entre les Rough Riders d'Ottawa et les Tiger-Cats de Hamilton.

La joute d'aujourd'hui, à Ottawa débutera à 1 heure, heure normale de l'est. L'Office météorologique prévoit un temps passablement froid, un ciel nuageux et une neige légère par intermittence. On croit cependant que le terrain du parc Lansdowne sera en excellente condition.

Les Tiger-Cats sont favoris par six points pour la partie d'aujourd'hui et par 15 points pour gagner la série, deux points au total des points.

Les Rough Riders, qui ont gagné neuf de leurs dix dernières parties, ne s'inquiètent pas outre mesure. Il en est de même de leur instructeur qui a accepté avec un grain de sel une déclaration de Jim Trimble à l'effet que l'équipe de Hamilton présenterait une stratégie nouvelle dans ses attaques au sol.

Clair est d'avis que les Rough Riders pourront arrêter les poussées du club de Hamilton

Le salaire de Mays

SAN FRANCISCO. — Le voltigeur Willie Mays, des Giants de San Francisco, de la ligue nationale de baseball, s'attend à recevoir une augmentation de salaire pour sa prochaine saison dans les majeurs. On sait que le joueur-vedette des Giants a reçu aux alentours de \$80,000 comme émoluments, pour la dernière saison.

Mays aurait confié ceci au rédacteur du baseball du quotidien "San Francisco Examiner". "Je crois sincèrement, dit-il, que je mérite une augmentation de traitement". C'est à sa résidence d'hiver de New-York que Walter Judge, rédacteur sportif de l'"Examiner" a rejoint le redoutable frappeur des Giants.

Mays a conservé un moyen-ne au bâton de .313, et il a frappé 34 coups de circuits, durant la saison 1959. Il a fait compter 104 points.

Walter Judge n'a pu rejoindre les officiers supérieurs des Giants pour obtenir leurs commentaires sur les prétentions de Mays.

Toujours du nouveau avec les Ice Capades

Presque tous les ans, les "Ice Capades" ont joué le rôle de pionnier dans la présentation d'une formule nouvelle de spectacle. En effet, dès la 1re année d'existence de ce spectacle de "Capades" offraient du nouveau en présentant sur glace une histoire ou la pantomime et la musique jouaient un rôle important. Ce premier numéro différent et fort original s'intitulait "Toys for Sale".

Dès leur premier spectacle, les "Ice Capades" ont offert des numéros de grande précision. Les "Capades" furent aussi les premiers à offrir sur glace des versions toutes spéciales de comédies musicales à grand succès du Broadway et c'est ainsi qu'on a pu goûter sur patins, des présentations aussi merveilleuses et palpitantes que "Peter Pan", "Brigadoon", "Student Prince" et "Wish You Were Here".

On n'est pas arrêté en si bon chemin et cette année, avec la présentation du spectacle de 20e anniversaire - au Forum du 15 au 22 novembre - on se verra offrir pas moins de 10 numéros à scènes grandioses qui sont tous de véritables petits chefs-d'œuvre.

Le magistral succès d'Opéra l'an dernier nous vaut "Opéra" à nouveau.

Accident

OTTAWA. — Stuart Smith, ancien joueur de la ligue nationale de hockey et maintenant âgé de 45 ans, a été hospitalisé à la suite d'un accident de chasse survenu dans la région de Calabogie, environ 60 milles à l'ouest d'Ottawa.

Smith, qui a joué pour les Canadiens de la ligue nationale et plus tard avec les défunt Sénateurs d'Ottawa, de la ligue de Québec, a été atteint à la jambe par une balle de carabine.



Les Ice Capades, toujours du nouveau avec les Ice Capades.

HOCKEY

à la condition de bloquer les élan du quart-arrière Bernie Faloney. Il faut se rappeler que les Tiger-Cats sont inactifs depuis deux semaines.

CLASSEMENT

LIGUE AMÉRICAINNE	J	G	N	P	C	Pts
Springfield 4, Hershey 2	10	3	4	3	3	24
Rochester 4, Buffalo 2	10	3	4	3	3	24
Ligue de l'Est :						
Trois-Rivières 2, Royal 1	10	3	4	3	3	24
S. St-Marie 3, Sudbury 1	10	3	4	3	3	24
AUJOURD'HUI						
Ligue Nationale :						
Boston à Canadien	10	3	4	3	3	24
Chicago à Toronto	10	3	4	3	3	24
Detroit à New-York	10	3	4	3	3	24
Ligue Américaine :						
Rochester à Cleveland	10	3	4	3	3	24
Quebec à Hershey	10	3	4	3	3	24
Providence à Springfield	10	3	4	3	3	24
Ligue de l'Ouest :						
Sudbury à Kingston	10	3	4	3	3	24
Ligue Nationale :						
Canadien à Boston	10	3	4	3	3	24
Toronto à New-York	10	3	4	3	3	24
Detroit à Chicago	10	3	4	3	3	24
Ligue Américaine :						
national à Buffalo	10	3	4	3	3	24
Quebec à Providence	10	3	4	3	3	24
Springfield à Rochester	10	3	4	3	3	24
Ligue de l'Est :						
Sudbury à Trois-Rivières	10	3	4	3	3	24
Royal à Hull	10	3	4	3	3	24

Les inscrits pour dimanche

Première course — D Amble — 1/4 DE MILLE — \$500.00	1.00
2.00	1.00
3.00	1.00
4.00	1.00
5.00	1.00
6.00	1.00
7.00	1.00
8.00	1.00
9.00	1.00
10.00	1.00
11.00	1.00
12.00	1.00
13.00	1.00
14.00	1.00
15.00	1.00
16.00	1.00
17.00	1.00
18.00	1.00
19.00	1.00
20.00	1.00

Q.R.F.U.

Dans le football intermédiaire dimanche à 1 h.30 p.m., à Verdun, les Alouettes - Flyers de Lakeshore et les Tiger-Cats de Brantford se disputent une partie décisive pour le championnat de l'Est du Canada. Le vainqueur ira ensuite dans l'ouest disputant la victoire, pour le titre intermédiaire canadien, au gagnant de la joute entre les Columbian de Vancouver ou le St-Vital de Manitoba.

Dans le football junior, les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce partent vendredi soir à destination de Toronto où ils rencontreront samedi après-midi, à 1 h.p.m., les Black Knights de North York pour le championnat de l'est du pays.

Le gagnant rencontrera ensuite pour le titre du Dominion le gagnant de la partie Vancouver - Saskatoon.

Dans la section juvénile, dimanche soir à 7 h.p.m., finale à finir pour le championnat juvénile provinciale entre les Lakers de Lachine et le club Pointe - St - Charles, au terrain de jeux de la rue Ash. Le gagnant se méritait aussi le trophée Myer Inskey.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 15
HOCKEY, LIGUE NATIONALE
BOSTON
vs
CANADIENS

PREMIER : Billes à \$1.15 dans la soirée, \$1.25 et \$1.50 en vente le matin à 10 heures. Billes d'admission générale à \$1.35 en soirée et \$1.50 le matin au guichet de la rue St-Luc.



Blue Bonnets RACEWAY inc.

CE SOIR 8h.15

Dimanche 2h.15
10 COURSES
Clubhouse ultra-chic
SALLE A DINER
Pas de frais de couvert
Pas de frais minimum
Stationnement gratuit
Service spécial d'autobus

ADMISSION :
Clubhouse \$2.50
Grandstand \$1.00
Enfants non admis

